

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**Les bibliothèques et la  
numérisation des manuscrits  
médiévaux : pour quoi, comment,  
pour quel résultat ?**

**Karine Rebmeister**

Sous la direction de Laure Cédelle-Joubert, Bureau des  
politiques documentaires, Ministère de la culture et de la  
communication, Direction du livre et de la lecture

Stage effectué sous la direction de Hélène Lorblanchet  
Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier  
Bibliothèque de Médecine Centre Ville

**2002**

## **Les bibliothèques et la numérisation des manuscrits médiévaux : pour quoi, comment, pour quel résultat ?**

### **RÉSUMÉ**

Les bibliothèques sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'engager dans des programmes de numérisation de manuscrits médiévaux. De la numérisation des enluminures à l'édition électronique d'un texte bien précis, ce terme recouvre toutefois les réalités les plus diverses. Par ailleurs, l'hétérogénéité des réalisations existantes, l'importance de l'investissement financier et surtout humain qu'elles requièrent, les difficultés enfin que rencontrent la plupart des projets à aboutir rendent nécessaire une réflexion globale sur les objectifs et les conditions de la numérisation en bibliothèques. Il est temps en effet que ces dernières définissent clairement leur place et leur mission face à la numérisation, pour en faire un outil plus efficace au service de leur politique.

### **INDEXATION**

Bibliothèques \*\* Fonds spéciaux

Bibliothèques virtuelles

Manuscrits médiévaux \*\* Numérisation

## **Libraries and mediaeval manuscripts' digitisation : what for, how, for what result ?**

### **ABSTRACT**

More and more libraries nowadays undertake mediaeval manuscripts' digitisation programmes. But between the digitisation of illuminations and electronic edition of one text particularly, this term does not have the same meaning. Moreover, the disparity between what has already been completed, the importance of the financial and over all human investment requisite, the difficulties many projects have to be successful make a global reflexion about the objectives and conditions of digitisation in libraries indispensable. It is time indeed that libraries determine

clearly what their place and mission are as regards digitisation in order to make it more efficient to serve their service policies.

**KEYWORDS**

Libraries \*\* Special collections

Virtual library

Mediaeval manuscripts \*\* Digitisation

## Remerciements

Je remercie en premier lieu toute l'équipe de la bibliothèque universitaire de Médecine Centre Ville de Montpellier, qui m'a accueillie pour mon stage d'étude, en particulier Hélène Lorblanchet et Mireille Vial pour leur constante disponibilité.

Plusieurs personnes, dans différentes bibliothèques engagées dans des programmes de numérisation de manuscrits médiévaux, ont accepté de répondre à mes questions ou de m'expliquer leur travail, soit directement dans leur établissement, soit indirectement par téléphone ou par mail : André-Pierre Syren à la bibliothèque municipale de Dijon, Marie-Françoise Bois-Delatte à la bibliothèque municipale de Grenoble, Denise Rouger à la bibliothèque municipale de Lunel, Pierre Guinard à la bibliothèque municipale de Lyon, Gladys Bouchard à la bibliothèque municipale de Montpellier, Evelyne Bret à la bibliothèque municipale de Nîmes, Marie-Hélène de La Mure à la bibliothèque Sainte-Geneviève, Jocelyne Deschaux et Patrick Hermebring à la bibliothèque municipale de Toulouse, Thierry Delcourt, François Berquet, Pascal Jacquinot ainsi qu'Emmanuel et Séverine à la bibliothèque municipale de Troyes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés. Serge De Poorter, conservateur aux Archives départementales de l'Hérault, a lui aussi pris le temps de me décrire les différents projets de numérisation qu'il a jusqu'ici entrepris : je l'en remercie beaucoup, ainsi que Jean-Michel Paris, directeur de la Bibliothèque départementale de prêt de l'Hérault, qui m'a le premier signalé l'existence ces projets. Je remercie également pour les éclaircissements qu'ils ont pu m'apporter sur divers sujets Valérie Néouze, conservateur à la Sous-Direction des bibliothèques au ministère de l'éducation nationale, et Claude Greis, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC Languedoc-Roussillon.

Je dois les quelques connaissances concrètes que je possède en matière de numérisation de manuscrits médiévaux à Odile Lépinay et Gilles Kagan, de l'IRHT : je les remercie eux aussi pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Je ne saurais non plus oublier de remercier ceux qu'à l'Enssib j'ai pu mettre à contribution à des titres divers, en particulier Florence Le Bras et Nathalie Cêtre ainsi que Marie-Noëlle Icardo.

Enfin, je dois une reconnaissance toute particulière à Mireille Vial, qui a accompagné les premiers pas de ce mémoire, ainsi qu'à Laure Cédelle, qui en a accepté la direction et dont les conseils ne m'ont jamais fait défaut.

# Table des matières

Remerciements.	3
Bibliographie	5
Introduction	11
<b>I. Pour quoi ? Les objectifs de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques.</b>	<b>13</b>
1. Remarques préliminaires.	13
1.1. La question des objectifs de la numérisation appliquée aux manuscrits médiévaux.	13
1.2. Les préalables à la numérisation : le caractère spécifique des manuscrits médiévaux.	14
2. La numérisation : une réponse au triple objectif de conserver, diffuser, valoriser l'information contenue dans les manuscrits médiévaux ?	17
2.1. La conservation.	17
2.2. La diffusion et la valorisation auprès du « grand public ».	18
2.3. L'aide à la recherche.	23
<b>II. Comment ? Les moyens humains et financiers.</b>	<b>29</b>
1. Moyens humains.	29
1.1. La mobilisation de toute une équipe ; les étapes d'un programme de numérisation.	29
1.2. Les problèmes liés à l'indexation.	36
2. Moyens financiers.	40
2.1. Le cadre national : l'Institut de recherche et d'histoire des textes, un exemple unique en Europe.	40
2.2. Les cadres régional et local : des sources de financement multiples pour les bibliothèques.	45
<b>III. Pour quels résultats ?</b>	<b>51</b>
1. Les réalisations concrètes.	51
1.1. Présentation et analyse des tableaux donnés en annexe 4 : un essai de typologie.	51
1.2. Un exemple significatif : comparaison entre les bases de données iconographiques des ministères de la culture et de l'éducation nationale.	55
2. Numériser des manuscrits médiévaux en bibliothèques : quel bilan ?	58
Conclusion	64
Table des annexes	66

# Bibliographie

La numérisation en bibliothèques est un sujet d'actualité, qui a suscité et suscite encore une littérature abondante. Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, nous avons indiqué uniquement les principales sources de référence dans ce domaine, en insistant sur les études précisément consacrées à la numérisation des manuscrits médiévaux. Les présentations d'expériences ou de cas particuliers ont été regroupées à part.

---

## Patrimoine et numérisation : généralités

**ANDRE Jacques, CHABIN Marie-Anne** (sous la dir. de), *Les Documents anciens*, n° spécial de la revue *Document numérique*, vol. 3, n° 1-2, juin 1999.

**AROT Dominique**, « La bibliothèque numérique patrimoniale : paradoxes, missions, typologie et évaluation », dans *Bibliothèques numériques*, cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse, Paris : ADBS Editions, 2000, p. 11-51.

Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques (ADDNB), [en ligne] <http://www.addnb.org> (page consultée le 16 juillet 2001).

**BEQUET Gaëlle**, « La numérisation des documents patrimoniaux », dans *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, Paris : DLL, 1998, ch. 13, p. 106-116.

**BEQUET Gaëlle, CEDELLE Laure**, « Numérisation et patrimoine documentaire », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 4, 2000, p. 67-72.

**BURESI Charlette**, *A propos de la numérisation*, document édité par la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, DES/B3, mise à jour de novembre 1999.

**CALENGE Bertrand**, « Pôles associés. Numérique et numérisation », compte rendu de la 5<sup>e</sup> journée des pôles associés, Paris, 21 mai 2001, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 5, 2001, p. 119-120.

*Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle. Actes des XXXIII<sup>e</sup> Journées d'Etudes du C.E.B.R.A.L. (Conques, 20-21 juin 1998)*, Rodez, 1999.

**DALBERA Jean-Pierre**, « Numériser le patrimoine culturel : un enjeu collectif », dans *Culture et Recherche*, n° 77, mars-avril 2000, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cf77.pdf> (page consultée le 3 janvier 2002).

**DALBERA Jean-Pierre, PASCON Jean-Louis**, *Patrimoine culturel et multimédia*, ministère de la culture et de la communication, novembre 1999, [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/politique/politique.htm#Articles> (page consultée le 3 janvier 2002).

**DUCHARME Christian**, *Du CD-Rom à la numérisation. Développer les documents numériques en bibliothèque*, Villeurbanne : IFB, 1997 (« La boîte à outils »).

**DUPOIRIER Gérard** (sous la dir. de), *Les Bibliothèques numériques*, n° spécial de la revue *Document numérique*, vol 2, n° 3-4, 1998.

**HOLTZ Louis, KAGAN Gilles**, « La numérisation des enluminures des fonds des manuscrits des bibliothèques de France », dans *La conservation : une science en évolution. Bilans et perspectives. Actes des 3<sup>e</sup> journées internationales d'étude de l'ARSAG, Paris, 21-25 avril 1997*, p. 169-174.

**JAQUESSON Alain, RIVIER Alexis**, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999.

**LADANT Julie**, *La valorisation des collections patrimoniales sur Internet en direction des jeunes publics : enjeux et méthodologie*, mémoire d'étude, Enssib, 2001.

**LUPOVICI Catherine**, « De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture », dans *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol. 37, n° 5-6, décembre 2000, p. 286-297.

Ministère de la culture et de la communication, *Numérisation du patrimoine culturel*, [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/index.htm> (page consultée le 4 septembre 2001).

*La Numérisation au service de la préservation et de la valorisation des archives. Journées d'études de la Direction des Archives de France, Châlons-en-Champagne, 25-27 juin 1997*, Paris : Direction des Archives de France, 1998.

*La Numérisation des collections. Journée d'information et d'étude organisée par le laboratoire Reconnaissance de Formes et Vision de l'INSA dans le cadre de l'Institut des Sciences du Document Numérique Rhône-Alpes*, brochure avec résumés des différentes interventions : ISDN-ENSSIB, 25 juin 2001.

*La Numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes, l'Université de Poitiers (CÉSCM) et le concours de l'Institut national d'histoire de l'art (Paris, 13 octobre 2000)*, n° spécial de la revue *Le médiéviste et l'ordinateur*, n° 40, automne 2001.

« La Numérisation du patrimoine culturel », dossier de *Culture et Recherche*, n° 71, mars-avril 1999 [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/editions/r-cr/cr71.pdf> (page consultée le 3 janvier 2002).

*Patrimoine et multimédia : le rôle du conservateur. Actes du colloque organisé par l'Ecole du Patrimoine à la Bibliothèque nationale de France les 23, 24 et 25 octobre 1996*, Paris : la Documentation française - Ecole nationale du Patrimoine, 1997 (« Bibliothèques »).

**ROUMIEUX Olivier**, « Le tour de France numérique », dans *Archimag*, n° 146, juillet-août 2001, p. 27-42.

*Vers une nouvelle érudition : numérisation et recherche en histoire du livre. Rencontres Jacques Cartier, Lyon, décembre 1999. Actes du colloque* [en ligne] [http://histoire.enssib.fr/6archives/Colloques\\_journees/Nouvelle\\_erudition/intro.html](http://histoire.enssib.fr/6archives/Colloques_journees/Nouvelle_erudition/intro.html) (page consultée le 17 juillet 2001).



---

## Patrimoine et numérisation : quelques cas particuliers

**ALKHOVEN Patricia**, « La numérisation des collections. Les objectifs stratégiques de la Bibliothèque royale des Pays-Bas », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 44, n° 6, 1999, p. 80-87.

**ANIEL Jean-Pierre**, « Mandragore : une base de données iconographiques sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris », dans *Le médiéviste et l'ordinateur*, automne 1992-printemps 1993, n° 26-27, p. 18-20.

**BERANGER Véronique**, *Transfert de support et mise en valeur des fonds japonais anciens à la Bibliothèque nationale de la Diète (Japon) : le rôle de la numérisation*, mémoire d'étude, Enssib, 2001.

**EYROI Karine**, *Valorisation d'un fonds d'enluminures médiévales : constitution et exploitation d'une base de données iconographique. L'exemple de la bibliothèque municipale de Toulouse*, mémoire d'étude, Enssib, 2000.

**LA MURE Marie Hélène (de)**, « La base d'enluminures de la bibliothèque Sainte-Geneviève : genèse et principes », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 1, 2001, p. 124-126.

**LALOU Elisabeth**, « Une base de données sur les manuscrits enluminés des bibliothèques : collaboration entre chercheurs et bibliothécaires », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 4, avril 2001, p. 38-42.

**LEMAITRE Martine, LEROY Rodolphe, PILLET Sylvie, POULAIN Caroline**, *Constitution d'une banque iconographique : le fonds Henri-Jean Martin*, mémoire de recherche, Enssib, 2001.

**NEOUZE Valérie**, *Quelle bibliothèque numérique pour une bibliothèque patrimoniale ? L'exemple de la Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, mémoire d'étude, Enssib, 2001.

**POIRIER-BRECHE Véronique**, « Stratégies de numérisation : analyse comparative des programmes de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque nationale du Québec », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 6, 2001, p. 24-28.

**SETA-JOANNIC Frédérique**, *Le Rôle de la numérisation dans la mise en valeur des fonds patrimoniaux : l'exemple de la bibliothèque interuniversitaire Cujas*, mémoire d'étude, Enssib, 1999.

— « Etude préalable à une opération de numérisation : la démarche menée à la bibliothèque interuniversitaire Cujas », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 44, n° 6, 1999, p. 76-79.

**SIBERS Jean-François**, « Patrimoine et documentation : la Banque numérique du savoir d'Aquitaine », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 46, n° 5, 2001, p. 121-123.

**SIGAUD Françoise**, *Numérisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques allemandes*, Enssib, juin 2001, [en ligne]

<http://.enssib.fr/bibliothèque/documents/travaux/biball.html> (page consultée le 4 janvier 2002).

**VIAL Mireille**, « Patrimoine et nouvelles technologies : les manuscrits musicaux du Moyen Age de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 43, n° 6, 1998, p. 76-79.

---

## Principaux sites consultés

Trop de sites de bibliothèques contiennent des images de manuscrits médiévaux enluminés numérisés pour qu'il soit envisageable de les citer ici. N'ont été mentionnés que les sites (principalement francophones) faisant office de répertoires de ressources dans le domaine du manuscrit médiéval. Se reporter aux annexes pour des exemples précis par établissement.

International Federation of Library Association (IFLA), liste recensant différents programmes de numérisation dans le monde, [en ligne]

<http://www.ifla.org/ll/diglib.htm> (page consultée le 11 septembre 2001).

Ménestrel, site recensant des ressources en ligne pour les médiévistes, [en ligne] <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm> (page consultée le 11 septembre 2001).

Ministère de la culture et de la communication, liste des différents programmes de numérisation en cours dans les établissements sous tutelle du ministère, [en ligne] [http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f\\_02.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_02.htm) (page consultée le 11 septembre 2001).

Site moins officiel mais assez complet recensant les enluminures médiévales mises sur Internet par les bibliothèques, [en ligne] <http://enluminures.multimania.com/References/bibnatmun/bibnatmun.html> (page consultée le 12 septembre 2001).

# Introduction

Plusieurs bibliothèques sont aujourd'hui engagées dans des projets de numérisation de manuscrits médiévaux, que la numérisation se fasse en mode image ou en mode texte, qu'il s'agisse de numériser directement les originaux ou de passer par des supports de substitution tels que microfilms ou ektachromes, que l'opération s'applique de manière systématique au fonds entier ou qu'elle ne concerne qu'un nombre restreint de documents choisis dans un cadre spécifique de mise en valeur. Les manuscrits médiévaux constituent en effet un ensemble de documents tout désigné pour ce type d'opérations : leur caractère unique et les conditions de communication très réglementées auxquelles ils sont soumis justifient pleinement leur transfert sur un support de substitution de cette nature. Libres de droits, ils ne posent par ailleurs pas les mêmes problèmes juridiques que des œuvres plus récentes, et si les bibliothèques leur préfèrent encore les documents du XIX<sup>e</sup> siècle, bien mieux représentés dans les programmes de numérisation<sup>1</sup>, c'est avant tout en raison des difficultés liées au repérage et au catalogage des fonds qu'ils ne manquent pas de susciter en amont. Les opérations de numérisation de manuscrits médiévaux tendent cependant à se multiplier à l'heure actuelle. Face à tous ces projets, réalisés ou en cours, il a semblé intéressant de se poser la question des objectifs et des conditions de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques : pour quoi numérise-t-on, comment le fait-on et enfin, pour quel résultat ? Beaucoup d'articles ont été écrits sur la numérisation des documents anciens, particulièrement sur ses objectifs les plus évidents – préserver et valoriser les collections<sup>2</sup>. La numérisation des manuscrits médiévaux s'inscrit en effet dans un courant plus large de numérisation des documents patrimoniaux, mouvement qui touche aussi bien les bibliothèques que les autres institutions culturelles

---

<sup>1</sup> D'après les résultats de l'enquête sur la numérisation dans les bibliothèques municipales menée en 1999 par la Direction du livre et de la lecture au ministère de la culture. Cf. un premier compte rendu par Gaëlle Béquet et Laure Cédelle dans l'article « Numérisation et patrimoine documentaire », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 4, 2000, p. 67-72, en particulier aux p. 71 et 72.

<sup>2</sup> Se reporter à la bibliographie. Cf. en particulier le n° spécial de la revue *Document numérique* consacré aux documents anciens (*Les documents anciens*, sous la coord. de Jacques André et Marie-Anne Chabin, *Document numérique*, vol. 3, n° 1-2, juin 1999).

comme les musées ou les centres d'archives. Le magazine *Archimag* a ainsi pu proposer l'été dernier à ses lecteurs un « tour de France numérique » à travers une sélection réalisée parmi les quelques deux cents projets recensés sur le site du ministère de la culture<sup>3</sup>. Dans ce mémoire, la question des objectifs s'est donc davantage posée en regard de la spécificité du type de documents que représentent les manuscrits médiévaux : en quoi leur numérisation exige-t-elle – ou non – une réflexion préalable particulière ? Les aspects purement techniques de la numérisation n'ont pas non plus été traités : ils ont déjà fait l'objet de nombreuses études<sup>4</sup>, et il s'agissait plutôt ici d'aborder les conditions de la numérisation sous l'angle des moyens, humains et financiers, requis pour mener à bien de tels projets, en se fondant sur l'expérience acquise en ce domaine à la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier. Quant au résultat, il peut être envisagé de multiples manières : au-delà du résultat concret que constitue le nouveau document numérique, sous ses différentes formes, il y a plus largement le bilan que l'on peut d'ores et déjà esquisser de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques en termes de charge de travail, ou encore autour de notions telles que le (nouveau ?) rôle du bibliothécaire ou du conservateur face à ce type particulier de support.

---

<sup>3</sup> Olivier Roumieux, « Le tour de France numérique », dans *Archimag*, juillet/août 2001, p. 27-42.

<sup>4</sup> Plusieurs mémoires d'étude de l'Enssib, notamment, y consacrent quelques chapitres ou quelques pages, cf. entre autres Frédérique Seta, *Le Rôle de la numérisation dans la mise en valeur des fonds patrimoniaux : l'exemple de la bibliothèque interuniversitaire Cujas*, Enssib, 1999, et dernièrement Véronique Béranger, *Transfert de support et mise en valeur des fonds japonais anciens à la Bibliothèque nationale de la Diète (Japon) : le rôle de la numérisation*, Enssib, 2001, ou Valérie Néouze, *Quelle bibliothèque numérique pour une bibliothèque patrimoniale ? L'exemple de la Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, Enssib, 2001. Cf. également G. Béquet et L. Cédelle, « Numérisation et patrimoine documentaire »..., p. 69-70 (importance du choix de la résolution et du format). Les recommandations techniques du ministère de la culture et de la communication en matière de numérisation sont consultables en ligne, à l'adresse <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation> (site consulté le 04/09/01).

# I. Pour quoi ? Les objectifs de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques.

## 1. Remarques préliminaires.

### 1.1. La question des objectifs de la numérisation appliquée aux manuscrits médiévaux.

De prime abord, il pourrait sembler inutile de se poser une énième fois la question des objectifs de la numérisation des documents patrimoniaux en bibliothèques<sup>5</sup>. Les principaux objectifs de la numérisation sont en effet connus : il s'agit de préserver les collections existantes en fournissant un support de substitution de qualité aux documents originaux, de les valoriser en profitant des multiples possibilités offertes pour cela par l'informatique, enfin de favoriser la recherche par ces moyens nouveaux. La numérisation n'est qu'un outil parmi d'autres pour atteindre ces objectifs, mais le plus performant aujourd'hui, également le plus prometteur. Les bibliothèques, qui ont toujours suivi de près les avancées dans le domaine de l'informatique, l'utilisent comme tel. En particulier, ce qui intéresse dans la numérisation c'est la valeur ajoutée qu'elle apporte par rapport à ce qui existait déjà (microfilms, expositions, publications...) : un meilleur confort de lecture, la couleur, la possibilité de tourner les pages, une diffusion dans le temps et l'espace démultipliée, etc. Elle ne vient que rarement en concurrence des outils traditionnels (on fera encore longtemps des expositions !) et est bien au contraire

---

<sup>5</sup> Les nombreux articles du *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* consacrés à la numérisation en bibliothèques ces dernières années posent tous dans les mêmes termes la question de ses objectifs : cf. par exemple dans le cadre de bibliothèques nationales Patricia Alkhoven, « La numérisation des collections : les objectifs stratégiques de la bibliothèque royale des Pays-Bas », dans *BBF*, t. 44, n° 6, 1999, p. 80-87, et Véronique Poirier-Brèche, « Stratégie de numérisation : analyse comparative des programmes de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque nationale du Québec », dans *BBF*, t. 46, n° 6, 2001, p. 24-28.

plutôt perçue et utilisée comme un complément : les expositions virtuelles, qui prolongent les expositions *in situ*, en sont un bon exemple<sup>6</sup>.

Alors, pourquoi se poser encore dans ce mémoire la question des objectifs de la numérisation, quand on ne se la pose pas avec autant d'insistance pour les autres moyens classiques de mise en valeur des fonds ? Sans doute les enjeux sont-ils plus importants en terme de diffusion quand il s'agit de documents numérisés. Sans doute également la numérisation n'échappe-t-elle pas à un phénomène de « mode » qui rend plus que jamais nécessaire de ne pas perdre de vue les objectifs qui lui sont assignés. Car, comme le rappelle Marc Smith, « dans l'octroi des financements et des soutiens institutionnels en général, l'heure paraît souvent être à la promotion de l'innovation dans les méthodes, plus spectaculaire peut-être (...) que la qualité et la pertinence des résultats »<sup>7</sup>. Ainsi, s'il est relativement facile d'obtenir des crédits pour numériser un fonds<sup>8</sup>, il faut être conscient du fait que l'on ne numérise pas « pour numériser » et que la numérisation, qui est un moyen, ne saurait être une fin en soi. Enfin, dans le cas précis de manuscrits, et de manuscrits médiévaux, il existe des contraintes particulières propres à ce type de fonds qu'il importe de prendre en compte comme autant de facteurs déterminant les objectifs prioritaires et minimaux à fixer à leur numérisation.

## 1.2. Les préalables à la numérisation : le caractère spécifique des manuscrits médiévaux.

### 1.2.1 Les manuscrits médiévaux : un fonds « national », un fonds précieux.

Au sein des bibliothèques, les manuscrits médiévaux occupent une place à part. Ils représentent un patrimoine moins local que national, qui impose une politique de

---

<sup>6</sup> Cf. les exemples donnés en annexes et plus loin, partie III,1.1.

<sup>7</sup> Marc Smith, « Numérisation et paléographie », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes, en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes, l'Université de Poitiers et le concours de l'Institut national d'histoire de l'art (Paris, 13 octobre 2000)*, n° spécial (n° 40) du *Médiéviste et l'ordinateur*, automne 2001, p. 9-16, à la p. 9.

<sup>8</sup> Du moins pour ce qui concerne la saisie numérique du fonds. Le traitement en aval est souvent plus problématique, cf. partie II.

mise en valeur (description – notamment catalogage<sup>9</sup> – et diffusion) spécifique. Ce caractère national est d'autant plus accentué que la majorité d'entre eux appartiennent à l'Etat<sup>10</sup>, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens, et en principe seules des raisons strictes de conservation autorisent les bibliothèques à en réserver l'accès à un petit nombre de privilégiés : chercheurs, étudiants, public « autorisé » justifiant d'une recherche en cours, quand la bibliothèque ne peut leur fournir une copie de substitution... Pour ce type de fonds, à mon sens, la distinction qui prévaut sur le plan administratif entre bibliothèques municipales et bibliothèques universitaires ne joue pas. L'idée selon laquelle les premières auraient davantage vocation à ouvrir leurs collections que les autres est difficile à soutenir quand l'on sait combien la constitution des fonds patrimoniaux de nos bibliothèques actuelles est souvent le fruit du hasard : la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Clairvaux, par exemple, est aujourd'hui éclatée entre Paris (Bibliothèque nationale de France), Troyes (bibliothèque municipale) et Montpellier (bibliothèque universitaire de médecine) ; on ne voit pas bien à quel titre les ouvrages parvenus à Montpellier devraient faire l'objet d'une politique particulière qui les rendrait moins visibles ou moins mis en valeur que les autres. Le paradoxe est donc là : d'un côté, les manuscrits médiévaux sont des documents patrimoniaux, qui appartiennent à tous ou presque, de l'autre, des témoins précieux, fragiles, uniques, des œuvres d'art aussi, qu'il est de la responsabilité des bibliothèques de préserver et de conserver. L'hypothèse de leur numérisation, dans la mesure où elle permet de préserver les documents tout en diffusant largement leur contenu (*cf. ci-dessous*), se pose ainsi de manière plus aiguë que pour d'autres types de documents (imprimés du XX<sup>e</sup> siècle ou même du XIX<sup>e</sup> siècle) qui existent en plusieurs exemplaires et ne présentent pas le même caractère de « rareté ».

---

<sup>9</sup> La description des manuscrits médiévaux est également importante dans le cadre d'une opération de numérisation : le repérage des fonds et leur bonne connaissance par le personnel de la bibliothèque concerné est une étape préliminaire indispensable, *cf. ci-dessus* en introduction.

<sup>10</sup> Appartiennent à l'Etat les fonds qui proviennent des saisies révolutionnaires : par exemple, le fonds de manuscrits médiévaux de la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier ou les fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Troyes provenant d'anciennes bibliothèques nationalisées et confisquées à la Révolution ; les autres collections, même anciennes, acquises par dons ou achats à partir du XIX<sup>e</sup> siècle appartiennent aux collectivités locales : ainsi à Lunel le fonds Médard, légué à la ville de Lunel par Louis Médard au XIX<sup>e</sup> siècle et qui contient quelques riches manuscrits médiévaux.



### 1.2.2 Des documents écrits à la main il y a plus de six siècles. Des « œuvres d'art ».

Une autre particularité importante des manuscrits médiévaux est justement d'être *manuscrits* – écrits à la main. Comme tous les manuscrits, y compris les manuscrits modernes, comme aussi les documents d'archives, ils posent de ce fait des problèmes de lecture qui ne peuvent être résolus par le plus performant des logiciels de reconnaissance optique de caractères, dans le cas où c'est la numérisation en mode texte qui est envisagée. Le choix du mode texte a donc pour corollaire un important et long travail de saisie manuelle au clavier, qu'il faut pouvoir confier à quelqu'un de compétent (*cf. ci-dessous partie 2.3.1 et partie II*). Dans le cas où la numérisation en mode image est préférée, la diffusion de pages de texte ne peut se faire sans accompagnement : commentaires, transcriptions ou traductions (la langue des manuscrits médiévaux est le latin ou l'ancien français, que tout le monde ne lit pas encore couramment !) sont indispensables à la bonne compréhension du public (*cf. également ci-dessous, 2.2*).

En outre, les manuscrits médiévaux contiennent parfois des images, enluminures et dessins marginaux, qui les apparentent cette fois davantage à des tableaux ou à des fresques. Ils peuvent aussi être appréhendés comme des objets et photographiés pour leur reliure par exemple<sup>11</sup>. Là, évidemment, la question du choix du mode de numérisation ne se pose pas. En revanche, des problèmes plus spécifiques comme le rendu des couleurs apparaissent.

Envisager de numériser des manuscrits médiévaux est donc différent de projeter de numériser des documents imprimés, même anciens, ou de numériser des estampes, des photographies ou encore des documents d'archives. Aux manuscrits médiévaux sont en effet attachés des contraintes propres et des enjeux différents de ceux des autres types de documents. Ces contraintes et ces enjeux doivent être analysés en

---

<sup>11</sup> Une campagne systématique de numérisation des reliures des manuscrits médiévaux a ainsi été entreprise depuis peu par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (laboratoire du CNRS, cf. partie II, 2.1).

préalable à toute opération de numérisation. Compte tenu de ces spécificités, pour chaque objectif traditionnellement assigné à la numérisation (conserver, diffuser, valoriser), on peut se demander en quoi cette dernière est ou non la réponse la mieux appropriée.

## **2. La numérisation : une réponse au triple objectif de conserver, diffuser, valoriser l'information contenue dans les manuscrits médiévaux ?**

### **2.1. La conservation.**

La conservation est rarement l'objectif premier d'un projet de numérisation. S'il s'agit uniquement d'obtenir une copie du document original pour servir de support de substitution, d'autres alternatives que la numérisation existent : microfilms pour le texte, diapositives (ektachromes) pour les images. Dans le cas particulier des manuscrits médiévaux, la plupart des bibliothèques ont aujourd'hui des microfilms de leurs fonds à la suite de la campagne de microfilmage menée dans ce domaine à l'échelon national par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT)<sup>12</sup>. Certes, le confort de lecture de ce type de support est nettement inférieur à celui d'un document numérisé ; il est sûr que la numérisation a apporté dans ce domaine une indiscutable amélioration, et peut-être la meilleure qualité de la reproduction numérique permettra-t-elle de manipuler encore moins les originaux : car aujourd'hui, tout lecteur confronté à un microfilm sait bien qu'il lui suffit de demander à lire les mentions marginales pour parvenir à se faire communiquer malgré tout l'original. Malgré cela, outre que la numérisation ne saurait entièrement résoudre la question du recours à l'original, reste le problème de la

---

<sup>12</sup> L'IRHT conduit depuis plusieurs années un programme de reproduction des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques publiques de France. Cf. le détail de cette mission partie II, 2.1.

durée de vie du support numérique, aujourd'hui mal mesurée<sup>13</sup>. Le microfilm, déjà éprouvé, demeure la solution la plus durable, quitte à le faire numériser par la suite. La question est toutefois loin d'être tranchée et de faire l'objet d'un quelconque consensus. Elle est débattue au sein des bibliothèques, mais aussi au sein des centres d'archives où elle fait l'objet des mêmes débats<sup>14</sup>.

Sans être jamais vraiment absents d'un projet de numérisation, la préservation et la conservation y figurent donc comme des objectifs de second plan en regard de ceux de diffusion et de valorisation. Dans ce dernier domaine en effet, la numérisation a, en comparaison, apporté un changement réel et immédiatement perceptible.

## 2.2. La diffusion et la valorisation auprès du « grand public ».

Faire sortir les manuscrits de la bibliothèque et les diffuser auprès du public le plus large est l'un des premiers objectifs de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques. Objectif d'autant plus important qu'il s'agit de documents de type patrimonial qui ne sont pas librement communiqués.

### 2.2.1 Une diffusion illimitée grâce à la numérisation ?

Que la numérisation permette de faire connaître les manuscrits médiévaux et leurs contenus à un public élargi, dépassant le cadre étroit des seuls lecteurs, souvent des chercheurs en nombre limité, de la bibliothèque, n'est pas à démontrer. On a beaucoup écrit à ce sujet, en particulier autour des concepts de bibliothèque numérique, de lectorat « virtuel » consultant ses documents à distance, donc démultiplié et mal connu de la bibliothèque, et engagé de réflexions, sur lesquelles

---

<sup>13</sup> Les moyennes sont d'entre 10 et 20 ans pour un cédérom contre 100 ans environ pour une microforme, cf. Charlette Buresi, *A propos de la numérisation*, ministère de l'éducation nationale, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, 1998, mise à jour novembre 1999, p. 15.

<sup>14</sup> La question a été posée récemment aux Centre historique des armées au château de Vincennes : le passage par le microfilm est toujours senti comme plus sûr. Aux Archives départementales de l'Hérault, la numérisation programmée des registres paroissiaux devrait aussi se faire après microfilmage des fonds, à partir des microfilms.

nous reviendrons (*cf. partie III*), sur le nouveau rôle du personnel de bibliothèque face à ce lectorat plus autonome<sup>15</sup>.

Tout cela peut néanmoins être nuancé. Tout d'abord, il n'y a pas un seul et unique mode de diffusion des documents numériques et le premier auquel on pense quand il s'agit de diffusion plus large, Internet, est loin d'être le mode de diffusion privilégié des bibliothèques. Beaucoup recourent, du moins dans un premier temps, à un support de type cédérom pour diffuser les images numériques de leurs manuscrits médiévaux<sup>16</sup>. Sur Internet, les réalisations sont souvent moins ambitieuses : présence de quelques images sur le site de la bibliothèque ou de la ville, plus rarement mise en ligne d'une exposition virtuelle. Les programmations plus complexes (bases des enluminures de Lyon ou de Sainte-Geneviève, manuscrits de Clairvaux à Troyes, bases du CINES<sup>17</sup> et du ministère de la culture) ne sont pas encore pour l'instant, à l'exception de celle de Lyon, complètement achevées. L'idée que la numérisation conduit nécessairement à la mise en ligne et à une diffusion illimitée ne correspond donc pas, aujourd'hui, à la réalité. La numérisation contribue sans doute à une diffusion plus grande, et potentiellement illimitée, des manuscrits, mais ce choix relève en fin de compte toujours de la bibliothèque détentrice du document, et toutes les bibliothèques n'ont pas les mêmes priorités face à leur objectif commun de diffuser leurs documents.

De fait, ce choix du mode de diffusion est pour la bibliothèque, d'une manière ou d'une autre, un choix « politique » : celui, entre autres, du public visé. Il est évident qu'un cédérom payant (souvent entre 200 et 400 F – entre 30 et 60 €) a une diffusion potentielle moins large que des pages consultables gratuitement sur Internet (encore que l'aspect « gratuit » d'Internet puisse lui aussi être discuté).

---

<sup>15</sup> Se reporter à la bibliographie pour une vue d'ensemble des ouvrages et articles sur la question. Sur le concept de bibliothèque numérique, cf. la synthèse de Catherine Lupovici, « De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture », dans *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol. 37, n° 5-6, 2000, p. 286-297 ; sur la bibliothèque numérique patrimoniale en particulier, cf. Dominique Arot, « La bibliothèque numérique patrimoniale : paradoxe, missions, typologie et évaluation », dans *Bibliothèques numériques*, cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse, Paris, 2000, p. 11-51.

<sup>16</sup> Ont ainsi produit un cédérom sur tout ou partie de leur fonds les bibliothèques municipales d'Angers, de Besançon, Dijon, Grenoble, Lunel, Moulins et la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, pour ne s'en tenir qu'à la France. Cf. partie III, « résultats », analyse des différentes réalisations, et les tableaux récapitulatifs en annexe 4.

<sup>17</sup> Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur : héberge le site sur les enluminures médiévales du ministère de l'éducation nationale et de la recherche (bibliothèques universitaires), cf. parties II, 2.1 et III, 1.2, et annexe 4.1.

Ce choix est très net à Troyes, où la volonté affirmée de toucher le plus large public – la bibliothèque est un service public, cela entre dans ses missions – s’est traduite par la décision de mettre en ligne, à terme, l’ensemble des images de manuscrits possédées par la bibliothèque<sup>18</sup>.

### 2.2.2 Quelle mise en valeur pour les manuscrits médiévaux ?

La diffusion des manuscrits médiévaux auprès d’un large public passe non seulement par le choix de leur mode de diffusion, mais aussi nécessairement par la mise en œuvre d’une politique spécifique de valorisation de leur contenu. Les manuscrits, nous l’avons déjà évoqué (*cf.* 1.2.2), ne sont pas des documents faciles à appréhender, du fait même de leur écriture. Tout le monde n’est pas paléographe et, dans le cadre d’une diffusion auprès d’un public élargi, les bibliothèques ont avant tout recours aux enluminures pour rendre ce type de documents plus immédiatement accessible. Les projets de numérisation, en particulier en mode image, portant sur du texte sont de fait rarissimes et s’adressent plutôt à un public de chercheurs (*cf. ci-dessous*). De ce point de vue là, la présence d’images dans les manuscrits médiévaux – même s’il est bon de rappeler que les manuscrits enluminés ne représentent qu’un faible pourcentage de l’ensemble des manuscrits conservés<sup>19</sup> – est un atout que ne possèdent généralement ni les manuscrits modernes ni les documents d’archives.

Toutefois, les images-mêmes ont besoin d’être accompagnées au moins d’un commentaire si l’on veut vraiment en faire connaître le sens et la portée et ne pas se contenter de les diffuser « en bloc », « brutes ». Pour toucher le public des non spécialistes, il est en effet nécessaire que les bibliothèques mettent en place de réelles politiques d’action et d’animation culturelles, qui passent par tout cet

---

<sup>18</sup> « L’informatisation et la numérisation des fonds s’inscrivent dans une politique plus globale visant à restituer aux citoyens le patrimoine, conçu comme le bien commun de tous » : Thierry Delcourt, conservateur, directeur de la bibliothèque municipale de Troyes, dans l’article « Un nouveau service pour les lecteurs : la reproduction de livres à la demande à la bibliothèque de Troyes », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 5, 2001, p. 94-102, aux p. 95/97.

<sup>19</sup> La proportion de manuscrits enluminés fait l’objet d’estimations uniquement : en France, en comptabilisant les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et ceux des autres bibliothèques réunies, on arrive à un chiffre de l’ordre de 20 %.

accompagnement et par la valeur ajoutée ainsi apportée aux documents. Alors seulement on peut véritablement parler d'« offre culturelle » des bibliothèques, et non de simple fourniture de documents primaires, service qui convient peut-être aux chercheurs mais non à l'ensemble des publics<sup>20</sup>. Dans les bibliothèques, cela peut prendre plusieurs formes, du seul commentaire détaillé accompagnant l'image à l'organisation d'une vraie mise en scène autour d'une thématique précise (type exposition virtuelle sur internet). Parfois aussi, les images numérisées sont utilisées à des fins proprement didactiques ou pédagogiques : ainsi à la Bibliothèque nationale de France, à Montpellier et à Troyes. Ces trois exemples sont intéressants parce qu'ils profitent pleinement des possibilités offertes par la numérisation (dématérialisation et « éclatement » du document), en les mettant au service d'un objectif très lisible de valorisation en direction d'un public de non spécialistes.

*A la Bibliothèque nationale de France (BNF) :*

Sur le site de la BNF, les dossiers pédagogiques<sup>21</sup> se servent des images numérisées possédées par la bibliothèque pour illustrer un sujet ou un thème particulier. Faisant appel à l'ensemble des collections et à tous les types de supports de la bibliothèque, ils présentent ainsi un certain nombre d'images tirées de manuscrits médiévaux. Une recherche précise, au sein des dossiers pédagogiques, dans les dossiers iconographiques (<http://www.bnf.fr/pages/pedagos/pages/indexico.htm>, page consultée le 20/09/01) permet d'avoir un aperçu des images associées à un thème. N'est retenu que ce qui peut servir au thème. Ainsi, si l'on choisit dans le thème « Ecritures » le dossier « Les copistes », des images de copistes tirées d'enluminures médiévales s'affichent à l'écran, assorties d'un commentaire approprié (cf. *appendice à l'annexe 4.1*).

---

<sup>20</sup> Cf. à ce sujet la distinction établie par Julie Ladant dans son mémoire d'étude *La valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques sur Internet en direction des jeunes publics : enjeux et méthodologie*, Enssib, 2001, entre la « politique documentaire de la bibliothèque » et son « action culturelle proprement dite » (p. 18, note 11).

<sup>21</sup> Cf. également sur ce sujet le mémoire de Julie Ladant, *op. cit.*, p. 45-52.

*A la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier :*

La même idée est développée dans le cédérom *Cantor & Musicus* consacré à l'étude de la musique médiévale à travers les manuscrits de la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier. Des vues rapprochées de chaque instrument de musique représenté ont été faites, permettant, en lançant par exemple la recherche « cornemuse », d'obtenir les différentes représentations de cornemuses contenues dans les manuscrits (*cf. annexe 4.3*). Le choix qui a été fait par ailleurs d'ajouter des extraits vidéo représentant certains instruments reconstitués et joués participe de cette même volonté de donner tout à la fois à voir et à comprendre.

*A la bibliothèque municipale de Troyes :*

A Troyes, le souci de diffuser les collections patrimoniales et de les faire connaître en-dehors de la bibliothèque est particulièrement manifeste. Pour cela, la numérisation des manuscrits médiévaux a été utilisée comme l'outil répondant le mieux aujourd'hui aux exigences de diffusion plus large (Internet) et de valorisation renouvelée. Dans l'exemple qui nous intéresse, la bibliothèque a choisi de se servir de son stock d'images numérisées à des fins proprement pédagogiques, comme à la BNF ou à la bibliothèque universitaire de Montpellier, mais dans des conditions différentes : ici, la bibliothèque sort véritablement de ses murs en direction d'un public précisément ciblé, les scolaires. La bibliothèque fournit un CD d'images qui est ensuite exploité en classe par l'enseignant. Ce dernier reçoit l'aide du service éducatif de la bibliothèque, il peut également participer à la sélection des images mises sur le CD, selon le projet qu'il a en tête. Le site de la bibliothèque municipale de Troyes (<http://www.bm-troyes.fr>, consulté le 20/09/01) offre des exemples concrets de ce type de réalisations : ainsi l'an passé « Paroles d'images », un recueil de fabliaux écrits par les élèves d'une classe de cinquième, consultable en ligne. Les élèves se sont inspirés des enluminures de manuscrits numérisés et ont bâti à partir de là des récits mettant en parallèle textes et enluminures. Leurs pages ont été ensuite imprimées et reliées « à la manière d'un manuscrit » par la bibliothèque. Le site signale également la « bande-annonce » du *Lancelot*, un dessin animé réalisé à partir d'un manuscrit par une

classe de CM2. Une opération rendue possible grâce à la dématérialisation des images apportée par la numérisation qui a permis leur « découpage » et leur remodelage par les élèves. Dans le même sens, la BNF a intitulé un de ses dossiers iconographiques « La BD avant la BD » : ce dossier, accessible dans le thème « Enluminures », présente des détails tirés autant de manuscrits que de documents postérieurs illustrant l'idée que les enluminures préfigurent la bande dessinée.

### 2.3. L'aide à la recherche.

Comme la diffusion ou la valorisation des collections auprès d'un public élargi, l'amélioration des conditions de la recherche est l'un des objectifs que les bibliothèques fixent souvent à leurs programmes de numérisation. Dans ce domaine, la numérisation peut en effet rendre des services sans comparaison avec ce qui existe déjà par ailleurs (reproductions, éditions ou index sur supports papiers par exemple). Encore faut-il, une fois de plus, que soient mises en œuvre les conditions nécessaires à cet usage optimal du document numérique : cohérence des corpus choisis, réflexion sur le mode de numérisation à adopter, sur les thésaurus utilisés, sur les index... Là intervient la responsabilité des bibliothèques qui ont, nécessairement, des choix à faire et des décisions à prendre en amont.

#### 2.3.1 Numérisation en mode image et numérisation en mode texte. La faible importance accordée au texte par rapport aux images dans les bibliothèques.

La question du choix du mode de numérisation ne se pose bien sûr pas pour l'iconographie. En revanche, elle est importante pour tout ce qui est du texte : l'alternative repose entre le fac-similé brut, sans possibilité de recherche plein texte, et le texte retranscrit, outil de travail performant, mais sans plus de lien avec le support original qui pourrait tout aussi bien être une édition imprimée postérieure. Les iconographes, tout comme les codicologues ou les paléographes, ont nécessairement besoin du mode image : il leur faut « voir ». Par contre, ceux qui s'intéressent au contenu purement « intellectuel » des manuscrits peuvent être



demandeurs d'une édition en mode texte leur offrant des possibilités de recherche accrues. Dans ce dernier cas, l'idéal est même d'avoir les deux modes de numérisation afin de pouvoir confronter l'édition en mode texte au manuscrit en mode image.

Les bibliothèques offrent rarement ces possibilités. Le mode image, et en particulier l'iconographie, sont bien mieux représentés dans l'ensemble des programmes de numérisation mis en œuvre : les bases « enluminures » de Lyon et de Sainte-Geneviève, les bases du CINES et du ministère de la culture issues de la base iconographique de l'IRHT en témoignent (*cf. annexe 4.4 et partie III, 1.2*). De fait, l'IRHT a choisi de ne numériser que la seule iconographie des manuscrits et ne couvre le texte proprement dit que par le microfilmage. Plusieurs bibliothèques ont certes aujourd'hui entamé des programmes de numérisation à partir de ces microfilms<sup>22</sup> (entre autres la bibliothèque municipale de Montpellier), ce qui permettra sans doute à terme de combler le fossé qui existe entre la numérisation des textes et celle de l'iconographie. Il n'en demeure pas moins que l'apanage de l'édition électronique « savante » des textes médiévaux – numérisation en mode texte par saisie informatique du texte à partir de l'original – reste plutôt pour l'instant celui des universitaires<sup>23</sup>. Un projet tel que le projet *Charrette*, dont l'ambition est de mettre sur le web une tradition manuscrite médiévale du *Chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes (édition critique accompagnée des fac-similés et de la transcription des manuscrits) est piloté par le Département des Langues Romanes de l'Université de Princeton. Les bibliothèques dont un manuscrit est représenté (BNF, bibliothèque Mazarine, bibliothèque du musée Condé à Chantilly) n'ont pas l'initiative du projet. A Montpellier, pour le cédérom *Cantor & Musicus*, quelques manuscrits ont bénéficié de transcriptions qui apparaissent à l'écran à côté du manuscrit en mode image : le résultat est satisfaisant mais reste modeste en regard de l'ensemble couvert par le cédérom et la bibliothèque ne cache pas que c'est un travail très lourd à mener.

---

<sup>22</sup> Cf. annexe 4.2.

<sup>23</sup> Cf. annexe 5. Les bibliothèques s'y intéressent cependant de plus en plus : l'Enssib a ainsi participé, par l'intermédiaire de l'un de ses enseignants, à la journée d'études organisée le 19 décembre dernier au Centre Pompidou sur « l'enseignement supérieur et l'édition universitaire française : perspectives ouvertes par le numérique ». Un mémoire d'étude (en cours, par Estelle Guerber) est par ailleurs consacré à ce thème.

En effet, si beaucoup de facteurs expliquent la faible part de la numérisation en mode texte dans les bibliothèques, la complexité de sa mise en œuvre est sans doute un des principaux obstacles : la numérisation en mode texte est un véritable travail d'édition, elle suppose un investissement en temps et en argent que les bibliothèques n'ont généralement pas les moyens de fournir (*cf. ci-dessous partie II*). Le mode image est a priori plus simple : techniquement, la saisie des images ne pose guère de problème. En revanche, le traitement des images numérisées est ensuite lui aussi long et coûteux ; toutefois, la bibliothèque dispose très vite d'un « stock » d'images qu'elle peut, au prix d'une indexation sommaire, commencer à diffuser plus rapidement que dans le cas d'une édition qui doit attendre que l'intégralité du travail soit achevée. Par ailleurs, les bibliothèques n'ont pas toujours non plus les compétences suffisantes pour réaliser une édition de texte : les universités sont de ce point de vue-là mieux placées pour entreprendre de tels travaux, qui s'inscrivent naturellement dans leurs missions<sup>24</sup>. La numérisation pose en effet aux bibliothèques la question des limites de leurs propres missions : doivent-elles réellement se substituer aux chercheurs, et jusqu'où ? Car si le public non spécialiste a besoin d'être accompagné « à la découverte » du manuscrit médiéval par des transcriptions, des traductions et des commentaires, les chercheurs, eux, ont avant tout besoin d'accéder aux sources, notamment par des index. Les bibliothèques tentent de répondre simultanément aux besoins de ces deux publics ; les bases de données iconographiques, comme celles évoquées ci-dessus, affichent ainsi en général le désir de réunir chercheurs et amateurs. Toutefois, à l'heure actuelle, le public le plus sollicité par la numérisation est incontestablement le « grand » public, sans doute parce qu'il est aussi celui auquel les collections patrimoniales sont le moins familières. La préférence marquée des bibliothèques pour la numérisation en mode image, qui seule permet de restituer l'aspect « médiéval » du document, sa forme, ses caractères, son illustration, en témoigne. Leur choix de privilégier systématiquement l'iconographie par rapport au texte est également significative, même si l'on peut regretter avec Marc Smith

---

<sup>24</sup> Cf. Laure Cédelle, « La numérisation des textes médiévaux littéraires », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes...*, p. 23-25, en particulier p. 24.

que cette attitude ne « conforte le public dans l'idée, déjà trop enracinée, que le département des Manuscrits [il s'agit de la BNF] est un musée de l'enluminure »<sup>25</sup>. Mais pour donner une autre idée des manuscrits médiévaux au public, les bibliothèques ne choisiront pas forcément les solutions adaptées aux besoins du paléographe : elles procéderont plutôt par extraits, traductions, commentaires... La numérisation telle qu'elle est menée dans la plupart des cas ne conduit donc pas à une égale amélioration de la recherche dans tous les domaines, et il est sans doute moins vrai d'en parler pour l'édition savante ou la paléographie que pour l'étude des enluminures.

### 2.3.2 Les conditions d'une véritable amélioration des conditions de la recherche.

A cela s'ajoute que, quel que soit le mode de numérisation adopté, la recherche n'est réellement facilitée que si tout un travail de contrôle, d'indexation est assuré en parallèle par la bibliothèque. D'abord, il faut veiller à la qualité des images fournies. La numérisation ne remplace avantageusement les supports préexistants qu'à cette condition. Entre résolution de haut niveau et temps de chargement corrects, c'est ensuite une affaire de compromis et de juste milieu qu'il appartient à la bibliothèque de définir. La netteté et la précision dans les détails sont également des aspects qui se décident au départ, avant même la prise de vue. L'IRHT, par exemple, fait à cette fin préparer pour ses campagnes de numérisation des tableaux destinés aux photographes qui contiennent des indications précises de cadrages : « double pleine page », « pleine page » ou « détail ». Là, la numérisation apporte véritablement un avantage par rapport aux autres techniques de reproduction existantes. Pour une miniature, elle permet de faire apparaître les touches, les aplats, bref la technique picturale invisible à l'œil nu, quand bien même elle ne restituerait pas les couleurs dans leur subtilité et dans toute leur exactitude. Il est significatif de constater que le même souci des cadrages se

---

<sup>25</sup> M. Smith, « Numérisation et paléographie », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 9-16, à la p. 13.

retrouve dans les programmes de numérisation de fresques ou de peintures sur bois<sup>26</sup>.

Autre condition importante à la bonne exploitation des images numériques : l'indexation. L'indexation est indispensable dès lors qu'on envisage de rendre les données interrogeables par des critères de recherche tels qu'auteur, titre, sujet, cote, date... Cela concerne bien évidemment surtout les chercheurs mais pas seulement : tout un public d'éditeurs, de graphistes, de scolaires, voire de simples amateurs est susceptible d'être intéressé par un type de requête précise et ciblée que permet seule une indexation. De plus, il est peut-être vrai que le support informatique transforme le rapport au temps et renforce l'exigence naturelle de résultat chez les lecteurs, ainsi que le souligne Jean Delmas à propos des registres d'état civil numérisés aux Archives de l'Aveyron :

" La numérisation exige une indexation minutieuse et celle-ci un travail de recherche et de choix des termes plus poussé que pour un inventaire traditionnel. On m'objectera que ce travail n'est pas obligatoire et que l'on peut se contenter de livrer les cédéroms à l'état brut comme on le fait avec les originaux en salle de lecture. Dans le principe, il y a identité. Cependant il faut observer les réactions du public. Un lecteur feuillette une liasse et finit par trouver assez rapidement ce qu'il cherche, en ayant eu en outre le sentiment qu'il ne perdait pas son temps. Devant l'ordinateur, il veut aller droit au but et il attend de l'index qu'il le mette immédiatement sur la voie. La notion de temps n'est pas la même."<sup>27</sup>

Pourtant, si tout le monde en souligne l'absolue nécessité, le travail d'indexation est un travail lui aussi très lourd et très complexe à assurer pour une bibliothèque dans des conditions normales de fonctionnement. Il demande une réflexion préalable sur les critères à retenir, les thésaurus à utiliser de préférence. C'est dans l'ensemble l'un des points les plus complexes à gérer, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir (*cf. ci-dessous partie II*).

---

<sup>26</sup> Cf. Marie-Claude Léonelli, Sophie Kovalevsky, « Un cédérom sur la peinture médiévale du Midi de la France », dans *Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle. Actes des XXXIII<sup>e</sup> journées d'études du C.E.B.R.A.L. (Conques, 20 et 21 juin 1998)*, Rodez, 1999, p. 21-23, en partic. p. 21.

<sup>27</sup> Jean Delmas, directeur des Archives départementales de l'Aveyron, "La numérisation aux Archives départementales de l'Aveyron : un florilège en cédéroms", dans *Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle...*, p. 9-15, à la p. 10.

Enfin, l'amélioration des conditions de la recherche passe aussi par l'accès à des fonctionnalités telles que les liens hypertextes, l'affichage simultané de plusieurs écrans, ou par la mise en place de différents outils de travail permis par la numérisation : téléchargement, impression, tris, signets, etc. Ces derniers sont loin d'être unanimement adoptés par les bibliothèques. Téléchargement et impression notamment sont rarement autorisés à titre gratuit ; la qualité de l'image à l'impression est par exemple atténuée de manière à dissuader les éventuelles tentatives d'impression. Les bibliothèques assurent ainsi un contrôle sur l'utilisation qui peut être faite de « leurs » images et financent en partie (cela reste minime) le coût de la numérisation. Comme pour les questions de diffusion, gratuite ou payante, la question du contrôle des téléchargements et des impressions est affaire de politique et de choix, sans que les deux soient forcément liées : ainsi, si Troyes a choisi de laisser le téléchargement et l'impression libres au nom de la même logique de service public qui lui fait préférer Internet comme mode de diffusion le plus large, Montpellier a fait un cédérom payant mais sur lequel tous ces outils de travail sont bien présents<sup>28</sup>. Sur la base du CINES en revanche un formulaire de commande en ligne renvoie à la bibliothèque de conservation pour facturation. Il s'agit donc d'une optique différente. De même, la plupart des sites anglo-saxons rappellent en avertissement sur leur page d'accueil que les droits afférents aux images appartiennent aux bibliothèques détentrices des documents<sup>29</sup>. Dans tous les cas, le choix peut se justifier, mais il importe à la bibliothèque de le définir rigoureusement au départ. Pour ce qui est de l'aide à la recherche en revanche, certains choix sont moins pertinents que d'autres. Ils sont donc également révélateurs de la plus ou moins grande priorité donnée par la bibliothèque à ce dernier objectif.

---

<sup>28</sup> Le cédérom de la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier est par ailleurs couplé à un site Web évolutif ([manuscrits-bumed.cines.fr](http://manuscrits-bumed.cines.fr), consulté le 19/10/01). Cf. annexe 4.3.

<sup>29</sup> Cf. par exemple le site *Digital Scriptorium* – projet américain réunissant plusieurs bibliothèques (<http://sunsite.berkeley.edu/Scriptorium>, consulté le 17/07/01). Cf. annexe 6.

## II. Comment ? Les moyens humains et financiers.

Tout programme de numérisation nécessite la mise en œuvre de moyens techniques, financiers et humains importants. Nous n'aborderons pas ici les aspects purement techniques de la numérisation : ils ont été suffisamment développés ailleurs<sup>30</sup>. En revanche, nous insisterons sur les moyens humains et financiers. La numérisation est en effet loin de se réduire à la seule saisie numérique des images ou des textes. L'investissement qu'elle requiert en amont et en aval, tant sur le plan humain que financier, est une donnée essentielle à prendre en compte. Ce sont des paramètres qui peuvent aisément doubler ou tripler le temps de réalisation d'un projet et sont aussi à la clef de sa réussite.

### 1. Moyens humains.

#### 1.1. La mobilisation de toute une équipe ; les étapes d'un programme de numérisation.

Dès lors qu'une bibliothèque envisage de se lancer dans un véritable programme de numérisation (j'entends par « programme » la numérisation d'un fonds entier, ou tout au moins d'un ensemble conséquent de manuscrits rassemblés sous une thématique commune), elle est amenée à mobiliser une équipe autour de ce projet, souvent dans le long terme. La plupart des projets mettent en effet au minimum deux à trois ans à aboutir, de la conception initiale à la réalisation finale – c'est du moins la moyenne pour un cédérom (*cf. annexe 4.3*) ; elle est un peu plus élevée pour une base de données en ligne : à la bibliothèque municipale de Troyes comme

---

<sup>30</sup> Se reporter aux références données en introduction, note 4.

à la bibliothèque Sainte-Geneviève, la mise en œuvre des projets de numérisation des enluminures a débuté vers 1997-1998 et devrait s'achever en 2002-2004<sup>31</sup>.

La cohésion de l'équipe, sa continuité, son éventuel renouvellement doivent donc être assurés pendant des laps de temps assez longs. Ce rôle de coordinateur est en principe tenu par un conservateur – dans bien des cas, assez logiquement, celui qui est chargé du fonds ancien. Il lui appartient également, en qualité de chef de projet, de superviser les différentes étapes de déroulement du programme du début à la fin. Ces étapes, communes à tous les projets au-delà de la diversité des cas particuliers, peuvent être définies de la façon suivante :

- étape 1 : définition du projet. C'est peut-être la phase la plus importante car c'est là que sont précisés les objectifs du projet : que veut-on faire ? pour quel public ? avec quels documents (choix du corpus) ? selon quel mode de diffusion (cédérom, Internet) ? Cette phase préparatoire réunit d'abord les initiateurs du projet – souvent les bibliothécaires, éventuellement déjà en concertation avec d'autres partenaires pressentis pour participer à l'opération. Ce fut par exemple le cas à la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier pour la préparation du second cédérom sur les manuscrits médicaux : les premières réunions ont rassemblé les conservateurs de la bibliothèque et des médecins intéressés par ce projet qui ont aidé à en définir le contenu (étendue et pertinence du corpus retenu). Cette étape est aussi celle de la constitution de l'équipe. Celle-ci réunit toujours deux types de compétences, scientifiques et techniques. Elle fait appel autant à des personnes extérieures à l'établissement qu'à des membres du personnel de la bibliothèque. En interne, le choix est fonction des compétences, de la motivation et de la disponibilité de chacun ; les personnes extérieures à la bibliothèque sont avant tout sollicitées pour leurs compétences. Enfin, c'est également au cours de cette étape préliminaire que sont évalués une première fois la durée et les coûts du projet, en fonction de tous les critères déterminés auparavant.

---

<sup>31</sup> Les données pour Troyes m'ont été directement fournies par la bibliothèque. La fourchette retenue (1997-2002) est très large car 1997 correspond à la date où le programme de numérisation des miniatures du fonds de Clairvaux a été engagé par l'Etat, 2002 sera la date de l'ouverture de la base au public, ouverture retardée essentiellement pour des questions techniques indépendantes de la bibliothèque. Pour Sainte-Geneviève, cf. Marie-Hélène de La Mure, « La base d'enluminures de la bibliothèque Sainte-Geneviève », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 1, 2001, p. 124-126. A la bibliothèque municipale de Lyon, la base d'enluminures, en projet depuis 1994, a ouvert l'an dernier avant la fin de l'indexation – cf. partie III.

- étape 2 : préparation du corpus. Souvent sous-estimée, cette seconde phase est pourtant indispensable et gourmande en temps. Les manuscrits médiévaux sont en effet généralement mal inventoriés dans les bibliothèques, qui pour beaucoup ne disposent que du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1848 →), dont les premiers volumes remontent au XIX<sup>e</sup> siècle et dans lequel les notices sont courtes, voire lacunaires. Il faut donc au préalable, à partir de la liste des cotes des ouvrages retenus, établir un inventaire précis du corpus : soit, au minimum, pour chaque ouvrage identifier son contenu (auteurs et textes) et estimer sa date d'exécution. Ce repérage peut être long : à Montpellier, certains textes médicaux posent ainsi des problèmes ardues d'identification qui rendent leur utilisation complexe ; il serait cependant dommage de les rejeter uniquement pour des raisons de cet ordre. Pour une numérisation en mode image, il faut par ailleurs effectuer le repérage des vues à effectuer : un travail long et minutieux (*cf. l'exemple de l'IRHT ci-dessous*). La question se pose là aussi, au même titre que pour l'indexation sur laquelle nous reviendrons, du personnel à affecter à cette tâche : nécessairement un personnel scientifique, donc pris, au sein de la bibliothèque, par des fonctions de direction ou de gestion lourdes, et difficile à recruter à l'extérieur de l'établissement – *cf. partie 1.2*. Cette seconde phase s'achève par la préparation matérielle des documents en vue de leur numérisation : les sortir des magasins, s'ils doivent quitter l'établissement les assurer, les inventorier et les décrire précisément.

- étape 3 : saisie numérique proprement dite. Cette étape est généralement sous-traitée, du moins quand il s'agit de numériser en mode image. Les bibliothèques offrent trop peu d'exemples de numérisation en mode texte pour qu'il soit possible d'établir un schéma global des conditions de saisie numérique des textes. Le problème est toutefois plus proche de celui que posent l'indexation ou le traitement scientifique des documents en amont évoqués ci-dessus (*étape 2*) : il faut y affecter un personnel scientifique sur le long terme. A cette étape interviennent des questions de coût, également des questions techniques : choix de la résolution, des formats, du stockage, etc. Les bibliothèques qui disposent d'un service informatique sont ici favorisées car elles ont un personnel compétent à disposition pour suivre ces questions (*cf. l'exemple de Troyes ci-dessous*).



- étape 4 : traitement en aval du corpus numérisé. Nous reviendrons plus longuement sur cette phase dans la partie suivante (1.2, *indexation*). Paradoxalement, alors que c'est l'étape la plus exigeante – elle demande qu'un personnel scientifique et spécialisé s'y consacre dans la durée –, c'est aussi celle qui est le moins prise en compte, financièrement et lors de l'évaluation initiale du projet : sa durée est souvent sous-estimée et son coût, mal évalué, négligé au départ par les bibliothèques ; son financement n'est que rarement pris en compte par les pouvoirs publics, qui subventionnent plus volontiers la saisie numérique proprement dite, alors qu'elle n'est qu'une étape intermédiaire et non l'aboutissement d'un programme de numérisation (*cf. partie 2*).

- étape 5 : validation, corrections et mise à disposition du public. Cette étape ne devrait en principe intervenir qu'après l'achèvement de la précédente. Toutefois, en raison des difficultés rencontrées et afin que le public ait malgré tout rapidement accès aux images numériques, de nombreuses bibliothèques font le choix de mettre ces images en ligne avant la fin de leur traitement. Le problème ne se pose pas dans les mêmes termes avec un cédérom : produit fini, il n'est mis sur le marché qu'une fois achevé dans son intégralité. La phase de validation et corrections est néanmoins importante dans l'un et l'autre cas. Les éventuelles modifications qu'elle entraîne comptent dans le temps de réalisation du projet, qu'elle contribue à allonger. Enfin, dans le cas de réalisations en ligne, il y a également en aval un important travail de suivi à effectuer pour assurer la pérennité du site et éviter son obsolescence (vérification des liens, mise à jour éventuelle des informations...).

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi de nous arrêter sur trois exemples précis qui illustrent, chacun de manière différente, l'importance de l'effort humain demandé aux bibliothèques dans le cadre d'un projet de numérisation.

- La campagne de numérisation des enluminures par l'IRHT. Les bibliothèques sont aujourd'hui de plus en plus impliquées dans les différentes étapes du programme de numérisation mené par l'IRHT : repérage de l'ornementation et choix des prises de vues dans les manuscrits, photographie des vues retenues, indexation et versement des images dans la base de données de

l'Institut, *Initiale* (cf. annexe 4.4)<sup>32</sup>. Si elles participent encore peu à l'indexation, qui reste du ressort de l'IRHT (les bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève font seules exception), la première phase – inventaire des enluminures, détermination des cadrages – leur est intégralement déléguée. Trouver au sein de l'établissement la ou les personnes qui réunissent les compétences nécessaires et la disponibilité suffisante (au moins un mi-temps) pour s'y consacrer est un véritable défi. Les bibliothèques recourent le plus souvent au recrutement de vacataires étudiants pour accomplir cette tâche. Outre le surcoût entraîné si les vacataires sont payés sur le budget de la bibliothèque, il y a, très pratiquement, toute une organisation à mettre en place et à gérer : déterminer les horaires des vacataires en leur assurant à chacun un espace de travail minimal correct et l'accès à un ordinateur ; répartir au préalable les fonds entre eux de manière rationnelle ; coordonner leur travail, en assurer le suivi et la continuité. Ce dernier point est extrêmement difficile à gérer : tous les vacataires ne renouvellent pas leur contrat au-delà d'un an. Si l'inventaire n'est pas fini, il faut donc recruter une nouvelle personne et entreprendre sa formation, ce qui ralentit d'autant l'avancement du programme. A la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, par exemple, il est vraisemblable que cet inventaire, en cours, mobilisera plus d'une personne : même à raison de 16 heures par semaine, l'étudiante embauchée pour poursuivre le travail de repérage des fonds, initié au cours de mon stage d'étude pour les manuscrits médicaux, aura du mal à achever l'inventaire de l'ensemble du fonds (environ 500 manuscrits médiévaux). La bibliothèque, où les prises de vues doivent avoir lieu courant 2004, doit donc déjà songer à une nouvelle vacation.

- La constitution d'une base de données sur les manuscrits de la bibliothèque : l'exemple de la bibliothèque municipale de Troyes. A Troyes, la mise en œuvre de nombreux projets consacrés à la numérisation des manuscrits médiévaux mobilise une partie du personnel de la bibliothèque depuis près de deux ans. La coordination des différentes tâches et actions est assurée par le

---

<sup>32</sup> Cf. Elisabeth Lalou, « Une base de données sur les manuscrits enluminés des bibliothèques : collaboration entre chercheurs et bibliothécaires », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 4, 2001, p. 38-42. Cf. aussi plus loin, partie 2.1.

conservateur responsable du fonds ancien. Les missions de chacun ont évolué au fur et à mesure de l'avancement du programme et ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'avant. La numérisation des miniatures des manuscrits de Clairvaux a nécessité dans un premier temps une opération de repérage des enluminures, de choix des cadrages, d'identification préalable, similaire à celle que mènent les bibliothèques pour la campagne de l'IRHT (qui a ainsi pu réutiliser pour son compte les vues de la bibliothèque). C'est un agent de la bibliothèque qui s'est ensuite chargé des prises de vues. L'établissement a bénéficié de ses compétences de photographe, développées depuis l'installation dans les années 80 d'un laboratoire photographique à l'intérieur de la bibliothèque. La numérisation proprement dite à partir des ektachromes a été réalisée par la société Jouve. Le seul fonds de Clairvaux représente 50 CD. Aujourd'hui, la dernière phase du programme, le traitement des images, est en cours d'achèvement. Elle occupe au moins deux personnes à la bibliothèque, indépendamment du travail d'indexation pris en charge par l'IRHT au terme d'une convention particulière. Le photographe de la bibliothèque procède à une vérification systématique des images numériques fournies par Jouve et à leur retouche éventuelle afin d'améliorer le rendu des couleurs ou la netteté des contrastes. Une autre personne est chargée du versement des images dans la base, soit de leur publication dans le logiciel Book-line, à partir duquel sont créés des liens vers les dossiers documentaires de chaque manuscrit. Ces dossiers contiennent les données textuelles relatives aux images et aux manuscrits ; pour les images, la bibliothèque se sert de l'indexation établie par l'IRHT. Les dossiers documentaires sont également rattachés par la même personne aux notices informatisées des manuscrits présentes dans le catalogue général de la bibliothèque afin de constituer un « catalogue enrichi ».

- La réalisation d'un cédérom sur les manuscrits médiévaux de la bibliothèque : l'exemple de la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier et les expériences des bibliothèques municipales de Dijon et de Grenoble. La réalisation d'un cédérom exige peut-être davantage encore que dans les projets déjà mentionnés de faire appel à un nombre important de personnes extérieures à la bibliothèque : professionnels de l'édition multimédia, spécialistes

du domaine d'étude envisagé, informaticiens, graphistes...<sup>33</sup> Dans tous les cas, le concepteur multimédia apparaît comme l'interlocuteur privilégié de la bibliothèque dans le cadre d'un projet de réalisation de cédérom. A Montpellier, la bibliothèque a bénéficié pour son recrutement de la présence du SUFCO (Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier 3), qui propose un cursus de formation de concepteur multimédia. Les autres partenaires du projet ont été le CINES (constitution de la base de données accessible sur Internet et hébergement du site), l'atelier photo et le service informatique de la Bibliothèque interuniversitaire, l'IRHT (numérisation des photos), la société Kawenga (réalisation du logiciel, graphisme, développement informatique), enfin un certain nombre d'"experts" : le directeur du département de musicologie de l'Université de Montpellier, un professeur de musicologie médiévale de l'Ecole des Hautes Etudes, un musicologue-paléographe de l'IRHT, un professeur de l'Université du Kentucky spécialiste de l'un des manuscrits du corpus...<sup>34</sup> Aux différentes étapes mentionnées précédemment s'est ajouté, dans le cas précis de ce cédérom, tout le temps nécessaire à réunir les textes des experts et à les reprendre dans l'optique d'un cédérom : un travail d'adaptation long et "totalement insoupçonné au départ" de l'aveu du chef de projet<sup>35</sup>. Par ailleurs, la bibliothèque, maître d'ouvrage du projet, doit assumer la coordination de l'équipe, par nature hétérogène et dont les différents membres n'ont souvent pas tous la même idée du produit fini souhaité, dont tous les acteurs ne sont pas non plus nécessairement appelés à se rencontrer. Le chef de projet doit mener un travail de communication, d'information et d'écoute extrêmement preneur en temps : si à Montpellier on souligne que la bibliothèque a eu "la grande chance de travailler avec un concepteur particulièrement à l'écoute de nos desiderata", à Dijon en revanche le chef de

---

<sup>33</sup> Ces partenaires sont aussi présents – ou du moins devraient l'être – quand il s'agit de mettre des images numérisées en ligne, en particulier sur Internet. Leur absence est toutefois fréquente, alors que pour un cédérom, produit commercial, elle ne se conçoit même pas.

<sup>34</sup> Cf. Mireille Vial, « *Cantor & Musicus*, le CD-Rom des manuscrits musicaux de la bibliothèque interuniversitaire de médecine de Montpellier », dans *La numérisation des manuscrits. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 39-44, et Id., « Les manuscrits musicaux de l'Ecole de Médecine de Montpellier », dans *Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle...*, Rodez, 1999, p. 25-30.

<sup>35</sup> Les citations pour Montpellier sont tirées d'un projet d'article destiné à paraître dans un prochain numéro de la collection « La Boîte à outils » et qui m'a aimablement été communiqué par Mireille Vial.

projet note que "c'est à ce point que l'on se rend compte combien les manuscrits projettent l'imaginaire des concepteurs, il a fallu imposer de ne pas mêler roman et gothique, cistercien et bénédictin..."<sup>36</sup>.

A Dijon, le projet a été piloté par la cellule informatique du CNERTA (Centre national de Ressources en technologies avancées), service basé à Dijon et dépendant du ministère de l'agriculture. Le CNERTA s'est ensuite chargé de réunir les autres partenaires sans réelle concertation avec la bibliothèque, ce qui a généré ces tensions qui ont exigé du chef de projet un recadrage permanent des objectifs. A Grenoble, le cédérom a été co-réalisé avec un lycée technique proposant une formation en multimédia. L'équipe a donc réuni des scientifiques et des techniciens déjà partenaires du projet, des élèves et des enseignants. Le suivi était assuré par la bibliothèque, qui a rencontré une forte motivation de la part des enseignants et dresse de ce fait un bilan positif de ce partenariat<sup>37</sup>.

## 1.2. Les problèmes liés à l'indexation.

Dans un programme de numérisation, l'indexation est certainement la phase de travail la plus exigeante. Elle demande un investissement en temps long, sa continuité et sa cohérence nécessitent qu'une ou plusieurs personnes s'y consacrent dans la durée. Opération scientifique, elle doit être effectuée par un personnel qualifié que les bibliothèques sont le plus souvent amenées à recruter à l'extérieur si elles veulent pouvoir continuer à assurer leur fonctionnement normal au quotidien. La bibliothèque Sainte-Geneviève emploie ainsi des vacataires pour réaliser l'indexation de sa prochaine base de données. A Lyon, c'est un étudiant médiéviste qui a été pareillement embauché comme vacataire en 1999 pour indexer

---

<sup>36</sup> Citation extraite d'un courrier électronique reçu le 22 novembre 2001 de M. Syren, directeur de la bibliothèque municipale de Dijon.

<sup>37</sup> Remarque du conservateur de Grenoble chargée de la coordination des fonds patrimoniaux reçue par courrier électronique le 13 novembre 2001. De la même façon, l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort a réalisé un cédérom consacré à son patrimoine (3 parties : le patrimoine architectural, le musée Fragonard et la bibliothèque) en collaboration, pour la partie informatique pure, avec un lycée technique parisien.

les images de la base *Enluminures*<sup>38</sup>. Ces vacataires représentent pour les bibliothèques une charge supplémentaire : il faut les rémunérer, les former, problèmes que nous avons déjà évoqués plus haut.

Par ailleurs, si "la principale difficulté rencontrée lors des campagnes de numérisation réside dans l'indexation"<sup>39</sup>, c'est aussi parce que l'indexation – des images en particulier – demeure très mal normalisée et que les bibliothèques manquent dans ce domaine de cadres clairs : les compétences des vacataires sont d'autant plus sollicitées qu'ils sont généralement amenés à participer, sinon à la constitution, du moins à l'adaptation du thésaurus retenu. Dans le cas précis de l'iconographie du manuscrit médiéval, il existe deux thésaurus principaux : le *Thésaurus des images médiévales* du G.A.H.O.M.<sup>40</sup> et le *Thésaurus iconographique* de François Garnier<sup>41</sup>. Les bibliothèques optent tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre sans réelle cohérence et le plus souvent pallient les faiblesses de ces corpus (clos ou difficilement et rarement mis à jour) en y ajoutant au besoin leurs propres mots-clefs : une adaptation « maison » qui contribue à l'hétérogénéité des bases. Ainsi, le *Thésaurus des images médiévales* est utilisé dans les bibliothèques municipales de Lyon et de Toulouse<sup>42</sup> tandis que l'IRHT, et à sa suite la bibliothèque municipale de Troyes et la bibliothèque Sainte-Geneviève, ainsi que la bibliothèque municipale de Dijon pour son cédérom, ont choisi le *Thésaurus iconographique* de François Garnier, toujours plus ou moins adapté. A Montpellier, la bibliothèque universitaire de médecine a élaboré son propre thésaurus pour indexer les manuscrits musicaux du cédérom *Cantor & Musicus* car les deux thésaurus préexistants ne répondaient pas à la spécificité du thème retenu (la musique). De même, les conservateurs-stagiaires qui ont eu à

---

<sup>38</sup> Renseignement aimablement fourni par Pierre Guinard, conservateur chargé du fonds ancien à la bibliothèque municipale de Lyon. Cf. également O. Roumieux, "Le tour de France numérique"..., en particulier p. 41.

<sup>39</sup> Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, cité par O. Roumieux, *ibid.*

<sup>40</sup> Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval : *Thésaurus des images médiévales pour la constitution de bases de données iconographiques*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1993.

<sup>41</sup> François Garnier, *Thésaurus iconographique : système descriptif des représentations*, Paris : Le Léopard d'Or, 1984. Ce thésaurus est, entre autres, beaucoup utilisé en France par les musées.

<sup>42</sup> Eventuellement complété par le *Thésaurus iconographique* de F. Garnier, cf. Karine Eyroi, *Valorisation d'un fonds d'enluminures médiévales : constitution et exploitation d'une base de données iconographique*, mémoire d'étude : Enssib, 2000, p. 22 et sqq. Voir plus loin les réflexions engagées actuellement par la bibliothèque sur une éventuelle réindexation de sa base.

étudier le projet de constitution d'une base de données iconographique à partir du fonds de diapositives du professeur Henri-Jean Martin ont estimé que, compte tenu de la spécificité du domaine de recherche considéré (l'histoire du livre notamment), il était préférable de constituer un nouveau thésaurus propre à la base<sup>43</sup>. La BNF pour sa part se sert dans sa base de données iconographique, *Mandragore*, de l'indexation Rameau (qui possède des normes pour la photographie par exemple), indexation qu'elle souhaiterait voir généraliser.

Dans l'optique d'un fonctionnement en réseau des bibliothèques et d'une plus grande cohérence entre les bases existantes, il serait en effet plus rationnel de n'utiliser qu'un seul thésaurus, mais aujourd'hui une telle normalisation n'existe pas. Rien qu'au niveau national, les choix différents pour lesquels ont opté l'IRHT et la BNF sur ce point sont significatifs. Il en va de même sur le plan international. La bibliothèque royale des Pays-Bas (*cf. annexe 6*) utilise par exemple pour ses manuscrits enluminés un autre thésaurus, "Iconclass", connu des bibliothèques françaises qui hésitent cependant à l'utiliser car il est en anglais et exigerait un travail de traduction important. D'autres projets comme le programme américain *Digital Scriptorium* se sont préoccupés d'harmoniser les index, alimentés par des bibliothèques différentes, pour une interrogation unique de la base, mais ce souci de normalisation ne s'étend pas hors du cercle des bibliothèques participantes.

La mise en ligne des images n'a pas réellement permis de « voir s'éteindre les discussions sur l'homogénéisation des thésaurus », comme le pensait Elisabeth Lalou en 1999<sup>44</sup>. La rapidité d'accès aux images, la puissance des moteurs de recherche permettent sans doute d'aller vers une simplification du travail d'indexation, vers une plus grande souplesse dans l'emploi des mots : reste qu'à l'heure actuelle, dans la plupart des bases citées ci-dessus, une « mauvaise » interrogation laisse le chercheur sur sa faim : dans la base des enluminures de la bibliothèque municipale de Lyon, la requête « scalpel » (champ « Légende ») ne donne rien alors qu'« instrument chirurgical » apporte plusieurs réponses (*cf.*

---

<sup>43</sup> Martine Lemaître, Rodolphe Leroy, Sylvie Pillet et Caroline Poulain, *Constitution d'une banque iconographique : le fonds Henri-Jean Martin*, mémoire de recherche : Enssib, 2001, p. 34.

<sup>44</sup> Dans un article sur « La numérisation des manuscrits à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes » paru dans la revue *Document numérique* (vol 3, juin 1999 : *Les documents anciens*), p. 29-38, à la p. 37.

*annexe 4.1*). Il faut penser à interroger par un terme générique. Toute bibliothèque confrontée à la nécessité d'indexer ses images numériques se pose inévitablement la question du choix du type d'indexation et au-delà, du thésaurus à utiliser. L'absence de norme, la diversité des solutions existantes rend ce choix plus complexe. A Toulouse, dans le cadre de l'ouverture prochaine de la bibliothèque municipale dans un bâtiment rénové, une réflexion a été engagée autour de la base actuelle d'enluminures de manuscrits médiévaux : la perspective d'un enrichissement de la base par l'apport d'images d'un fonds local numérisé a été notamment mise à l'étude. La question de la pertinence du thésaurus utilisé s'est alors posée, une question à laquelle l'analyse des choix opérés dans les autres bibliothèques ayant des programmes de numérisation de leurs fonds patrimoniaux en cours n'a guère apporté de réponse. Une personne a été mobilisée en partie sur ce travail et y consacre du temps : le coût de l'indexation se mesure aussi en ces termes. Dans un article récent consacré au projet de « Banque numérique du savoir » en Aquitaine<sup>45</sup>, un vaste projet concernant autant les bibliothèques que les archives ou les musées, Jean-François Sibers note pareillement que « le catalogage, l'indexation, les interfaces et passerelles entre les vocabulaires, la plate-forme d'échange, tous ces préalables scientifiques et techniques sont pris en compte comme une part très lourde du programme »<sup>46</sup>.

Les véritables bases de données consacrées aux manuscrits médiévaux sont encore peu nombreuses (*cf. annexe 4*) et beaucoup ne verront leur achèvement qu'au cours des prochains mois. La lourdeur du travail d'indexation n'y est sans doute pas indifférente. Le coût en temps et en personnel est important pour la bibliothèque, plus encore que pour la seule saisie numérique des images. Il est possible de le réduire en décidant d'une indexation minimale : si elle se fait au détriment de la qualité de la base, elle est sans intérêt. Les bibliothèques préfèrent consacrer à l'indexation des vacataires ou un personnel plus nombreux : un investissement financier pour lequel les aides et subventions diverses sont les bienvenues.

---

<sup>45</sup> Jean-François Sibers, « Patrimoine et documentation : la Banque numérique du savoir d'Aquitaine (BNSA) », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 5, 2001, p. 121-123. La BNSA est un projet du Conseil régional d'Aquitaine. Dans le domaine patrimonial, il a pour but de favoriser la diffusion du patrimoine sous forme numérique à des fins éducatives et culturelles.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 121-123.



## 2. Moyens financiers.

Le coût d'un projet de numérisation est, nous l'avons vu, important, et si les bibliothèques y consacrent nécessairement une partie de leur budget, elles ont aussi recours autant que possible à des modes de financement extérieurs : subventions, sponsors, qui leur permettent de réduire les dépenses engagées. Ces aides sont diverses et dépendent en partie de la nature du projet – de son ampleur, de son intérêt, également du cadre dans lequel il s'inscrit : national, régional ou local. C'est pourquoi il est intéressant d'examiner les questions de financement des projets de numérisation de manuscrits médiévaux à l'aune de ces différents cadres.

### 2.1. Le cadre national : l'Institut de recherche et d'histoire des textes, un exemple unique en Europe.

Beaucoup d'articles ont été écrits, souvent par des chercheurs de l'IRHT eux-mêmes, sur la politique menée par l'Institut de recherche et d'histoire des textes en matière de numérisation des manuscrits médiévaux<sup>47</sup>. Nous n'en rappellerons donc que les principales étapes, en soulignant l'originalité. Elle est avant tout d'avoir constamment fixé ses ambitions à l'échelle de l'ensemble du pays et de s'être attaché uniquement à l'objet d'étude : le manuscrit médiéval, indépendamment de son lieu de conservation ou de son appartenance juridique.

L'IRHT<sup>48</sup> est un laboratoire propre du CNRS créé en 1937 et consacré à la recherche sur le manuscrit médiéval. La période chronologique envisagée va de la fin de l'Antiquité au début de la Renaissance (apparition de l'imprimé, humanisme) et couvre les cinq langues anciennes de culture que sont l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe et l'ancien français. Le manuscrit y est étudié autant pour son

---

<sup>47</sup> Les plus récents sont les articles d'Elisabeth Lalou, « La numérisation des manuscrits médiévaux à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes », *op. cit.* note 44, et en collaboration avec Jacques Dalarun, « Numérisation et manuscrits médiévaux à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes », dans *Actes du colloque « Vers une nouvelle érudition : numérisation et recherche en histoire du livre »*, *Rencontres Jacques Cartier, Lyon, décembre 1999*, consultables en ligne sur le site de l'Enssib (<http://www.enssib.fr> – consulté le 17/07/01). Sur la numérisation des enluminures en particulier, cf. les références citées en note plus loin.

<sup>48</sup> <http://irht.cnrs-orleans.fr> (site consulté en septembre 2001).

contenu que pour sa forme (aspects codicologiques) ou pour son histoire. Dans cette optique, le laboratoire a très tôt cherché à se constituer une « bibliothèque de manuscrits » au moyen des supports de substitution existants : photographie et microfilm à l'origine. Par ailleurs, l'informatisation précoce de l'IRHT l'a conduit dès les années 70 à se pencher sur la question de la création de bases de données documentaires – la première base de l'Institut, *Medium*, avait été conçue comme une sorte de vaste catalogue universel visant à rassembler l'intégralité des données disponibles sur les manuscrits médiévaux. L'IRHT a abandonné cette ambition aujourd'hui mais cette base fonctionne encore et sert notamment pour la gestion de la filmothèque. Les premières images en ligne de manuscrits numérisés par l'IRHT ont été mises sur *Medium* (accès par le site de l'IRHT ; ce prototype concerne seulement pour l'instant les bibliothèques d'Orléans et de Vendôme, cf. annexe 4.4).

La mission de mener une campagne de reproduction systématique de l'ensemble des manuscrits médiévaux des bibliothèques publiques de France a été clairement définie au cours de ces vingt dernières années par des conventions établies entre l'IRHT et les deux ministères de tutelle des bibliothèques : le ministère de la culture et celui de l'éducation nationale (conventions établies respectivement en 1979 et 1992). La BNF seule n'entre pas dans ce projet. La couverture doit se faire selon deux modalités : microfilmage en noir et blanc de l'intégralité de chaque manuscrit et photographie en couleur de l'iconographie (enluminures et éléments de décor) pour les manuscrits qui en contiennent. Depuis peu, la numérisation a remplacé la photographie dans le cas de l'iconographie. Il s'agit d'une numérisation directe, à partir de l'original. La numérisation des diapositives déjà existantes (environ 50 000) a par ailleurs été entreprise dès le milieu des années 90. En avril 2001, l'IRHT pouvait ainsi dresser le bilan suivant<sup>49</sup> :

- 20 000 manuscrits ont été microfilmés sur un total d'environ 25 000. L'achèvement de la campagne est prévu aux alentours de 2005.
- 130 000 vues ont été réalisées pour l'iconographie, ce qui correspond à la couverture d'à peu près la moitié des fonds.

---

<sup>49</sup> Cf. E. Lalou, « Une base de données sur les manuscrits enluminés des bibliothèques : collaboration entre chercheurs et bibliothécaires »..., à la p. 38.

De plus, l'IRHT a entrepris depuis 1997 une campagne de reproduction des reliures des manuscrits. Trois bibliothèques sont pour l'instant concernées : Autun, Vendôme et Reims.

Ce bilan est d'ores et déjà extrêmement positif. Sur un plan scientifique, la coordination de l'IRHT assure l'homogénéité des reproductions obtenues à l'échelle du pays. Pour ce qui regarde plus précisément les images numériques, elle est aussi le garant de la qualité des prises de vues (effectuées directement par l'IRHT qui dispose d'un personnel formé et particulièrement qualifié pour cela, ou sous-traitées dans certains cas précis, par exemple la conversion numérique d'une partie du fonds de diapositives) et également de la qualité du traitement scientifique des images en aval (indexation notamment). Ce travail a permis à l'Institut de constituer une base de données sur les manuscrits enluminés<sup>50</sup> qui regroupera, à terme, l'ensemble de l'iconographie présente dans les manuscrits des bibliothèques françaises, à l'exception de la BNF. Cette base n'est pour l'instant consultable qu'en interne sur le site orléanais de l'IRHT ; parallèlement, il existe depuis fin 2000 un projet de diffusion élargie de ces données pris en charge par les deux ministères de la culture et de l'éducation nationale. Chacun a conçu de son côté sa propre base de données, consacrée aux données des bibliothèques municipales pour le ministère de la culture et à celles des bibliothèques universitaires pour le ministère de l'éducation nationale. Les deux bases sont des applications issues directement de la base de l'IRHT, aménagées selon les objectifs visés par chaque ministère en termes de public et de contenu (*cf. partie III et annexe 4.4*). On peut regretter ce choix de la création de deux bases distinctes, qui a ainsi réintroduit le clivage entre bibliothèques municipales et universitaires que le mérite de l'IRHT est justement d'avoir su abolir. Toutefois, grâce à ce double projet, le public devrait sous peu avoir accès librement par Internet aux images numérisées et indexées des manuscrits enluminés déjà versées dans les bases, et progressivement à l'ensemble du corpus français, ce qui constitue un avantage certain par rapport à la situation antérieure.

---

<sup>50</sup> *Initiale*, cf. annexe 4.4.

Par ailleurs, sur un plan plus pragmatique et très concret, l'intérêt de l'existence d'une telle structure pour les bibliothèques est multiple. Financièrement, elles y gagnent car l'IRHT, soit en amont les deux ministères qui financent le programme, prend en charge le coût de la numérisation (et du microfilmage) de leurs fonds de manuscrits médiévaux. Elles ne sont certes pas entièrement dégagées de frais : nous avons vu plus haut (*cf. partie 1.2*) que le travail préparatoire de recensement des enluminures, et parfois même l'indexation, leur était désormais délégué, et qu'il occasionnait dans la plupart des cas des dépenses en personnel supplémentaires (recrutement de vacataires, etc.). Cependant, aux termes mêmes des conventions conclues entre l'IRHT et les deux ministères de tutelle, l'IRHT doit fournir aux bibliothèques une copie du travail effectué : pour les microfilms, deux bobines (un contretype négatif de conservation et un contretype positif de consultation), pour les fichiers numériques (anciennement les diapositives), les copies correspondantes. Les bibliothèques récupèrent donc ainsi sans avoir engagé de dépenses excessives des copies de leurs fonds dont elles peuvent faire libre usage : de plus en plus, par exemple, envisagent-elles la numérisation des microfilms « de l'IRHT » (*cf. annexe 4.2*). Enfin, l'IRHT a acquis dans le domaine de la numérisation des manuscrits médiévaux une expérience dont peuvent profiter les bibliothèques pour leurs propres projets de numérisation. L'Institut joue ainsi un peu un rôle de conseiller scientifique et technique auprès des établissements qui le sollicitent.

La mission de l'IRHT est réellement exceptionnelle car elle ne rencontre pas d'équivalent en Europe ni même dans le monde. Des entreprises collectives et des programmes communs existent bien entendu en-dehors de la France, des projets internationaux sont également développés. Mais on ne rencontre pas d'initiative aussi engagée que celle de l'IRHT en faveur d'une politique globale de mise en valeur des manuscrits médiévaux au moyen du numérique à l'échelle de tout un pays. Un projet comme le projet américain *Digital Scriptorium* regroupe les collections numérisées de dix bibliothèques et instituts américains dans une base de données unique et pourrait s'ouvrir à d'autres bibliothèques ; il est cependant loin de couvrir l'ensemble du pays. Si l'on s'en tient aux seules enluminures, le seul projet peut-être comparable aux entreprises françaises a été le vidéodisque des

enluminures de la Bibliothèque vaticane. Il a constitué une base de données de plus de 60 000 images de manuscrits enluminés, réalisée en collaboration notamment avec l'Ecole française de Rome. Sa diffusion est cependant restée confidentielle, réduisant ainsi la portée du travail effectué. De plus, consacré aux manuscrits enluminés de la seule Bibliothèque vaticane, il n'a pas eu le caractère systématique qui fait l'originalité du programme de l'IRHT<sup>51</sup>. Sur le plan international, divers projets ont également vu le jour, mais là encore il est difficile voire impossible de prétendre à l'exhaustivité, même sur un sujet limité, à l'échelle de la planète. Le projet *Charrette*, consacré à la tradition manuscrite médiévale du *Chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes, est intéressant à cet égard car il a su rassembler des manuscrits de plusieurs pays : Etats-Unis, Espagne, France, Italie. Un autre programme, le projet européen BAMBI (Better Access to Manuscripts and Browsing of Images), relayé actuellement par le projet franco-italien STEMA (Station de Travail pour l'Etude des Manuscrits Anciens)<sup>52</sup>, a pour but de définir des techniques de numérisation de manuscrits médiévaux et de concevoir une station de travail pour les chercheurs en histoire des textes (philologues principalement). Il a en cela une vocation « universelle » – définir des techniques et des normes, proposer un modèle – mais dans la pratique reste étroitement lié à son lieu d'origine, l'Italie. Les trente manuscrits retenus pour réaliser le prototype de la station de travail proviennent tous des fonds anciens de la Bibliothèque nationale de Rome. Pour l'instant, la station n'est par ailleurs consultable qu'en local.

Pour les bibliothèques françaises, la participation éventuelle à de tels projets vient donc plutôt s'ajouter de façon marginale à leur politique de valorisation de leurs collections anciennes. La plupart des projets s'inscrivent avant tout dans le cadre national incarné par l'IRHT, ou encore dans un cadre régional ou local plus

---

<sup>51</sup> Sur ce vidéodisque, cf. Jérôme Baschet, « Un projet de vidéodisque interactif : les manuscrits enluminés de la Bibliothèque Apostolique vaticane », dans *Recherche et histoire des textes : filmothèques, photothèques et techniques nouvelles. Images des textes : les techniques de reproduction des documents médiévaux au service de la recherche. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du cinquantenaire de l'IRHT, Orléans, 23-25 novembre 1987*, réunis par G. Contamine, A.-F. Fabie-Leurquin et M. Peyrafort-Huin, Paris, 1992, p. 133-137. Pour les différents projets cités ci-après, se reporter aux annexes.

<sup>52</sup> Cf. Sylvie Calabretto, Andrea Bozzi et Jean-Marie Pinon, « Numérisation des manuscrits médiévaux : le projet européen BAMBI », dans *Actes du colloque « Vers une nouvelle érudition : numérisation et recherche en histoire du livre »*...

restreint, ce qui n'empêche pas les bibliothèques de rechercher et d'obtenir des financements à tous les niveaux.

## 2.2. Les cadres régional et local : des sources de financement multiples pour les bibliothèques.

La diversité des sources de financement possibles pour les bibliothèques fait écho à la diversité des projets de numérisation engagés. Il n'y a cependant pas d'adéquation immédiate entre la nature du projet – par exemple, mise en valeur de fonds régionaux – et la source de financement – en l'occurrence, la Région. La réalité est bien plus complexe. Les cédéroms sur Cîteaux ont ainsi bénéficié de crédits à la fois de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Côte d'Or, de la Région, de la Ville et même de l'Union européenne, puisqu'ils ont été produits dans le cadre d'un programme européen (*cf. ci-dessous*). Le statut des bibliothèques (municipales ou universitaires) est aussi un facteur important qui intervient, quoiqu'à des degrés divers, dans le financement : les tutelles ne sont pas les mêmes, le poids des politiques (la municipalité, les élus) dans les bibliothèques municipales est à la fois un atout et une contrainte. Enfin, le type de produit réalisé (site web, exposition virtuelle, base de données en ligne ou cédérom) amène des financements différents, adaptés à chaque option : ainsi, il est évident qu'un cédérom, qui est d'abord un produit commercial, se prête davantage à la sponsorship « privée » (de type grande entreprise, etc.) que le développement d'une base de données, si riche soit-elle. Dans les paragraphes suivants, nous essayerons de donner la mesure des différentes sources de financement et de leur diversité à l'aide d'exemples précis fournis notamment par les quelques bibliothèques qui ont bien voulu nous communiquer le budget de leur programme de numérisation<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> En particulier les bibliothèques municipales de Dijon et de Grenoble ainsi que la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, auxquelles vont tous nos remerciements, pour leurs cédéroms – cf. annexe 4.3. Il faut noter cependant que le cédérom, produit fini, est plus facilement chiffrable que les réalisations en ligne, par nature évolutives.

*L'aide européenne* : la Commission européenne a mis en place depuis une vingtaine d'années des programmes consacrés à l'informatique et aux bibliothèques : en particulier « Télématique pour les bibliothèques » de la Direction générale XIII jusqu'en 1998 et « Info 2000 » et « Technologies de la société de l'information » entre 1999 et 2000. Dans ce cadre, elle a soutenu de nombreux projets, en particulier sur le plan financier, dans des domaines très variés allant de la gestion des réseaux aux services pour les déficients visuels<sup>54</sup>. Dans le cas des cédéroms sur Cîteaux, l'Union européenne a participé à travers le programme Info 2000 au financement du projet à hauteur de la moitié environ des dépenses engagées.

*Les aides accordées au niveau national* : au niveau national, les aides sont dispensées par les deux ministères de tutelle des bibliothèques : le ministère de la culture et de la communication pour les bibliothèques municipales et celui de l'éducation nationale pour les bibliothèques universitaires. Les DRAC, qui représentent le ministère de la culture dans la région, disposent en outre de crédits d'intervention propres qui leur permettent de subventionner les projets qu'elles jugent intéressants, indépendamment du statut de la bibliothèque : la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier a ainsi pu bénéficier de crédits de la DRAC Languedoc-Roussillon pour le cédérom *Cantor & Musicus*.

Pour les bibliothèques municipales, le ministère de la culture (Direction du livre et de la lecture) a mis en place depuis 1996 un « plan de numérisation » permettant la prise en charge à 100 % des frais techniques de numérisation des collections d'Etat dans le cadre d'un marché national<sup>55</sup>. Une aide complémentaire peut être accordée pour financer l'inventaire préalable des fonds et, depuis un an, les fonds des collectivités locales sont également susceptibles d'être financés à hauteur de 50 % du coût total de la numérisation. Le budget consacré à cette opération a

---

<sup>54</sup> Attention, les aides européennes, en perpétuelle mutation, changent de cadre très souvent : pour des renseignements sur les aides à l'informatisation des bibliothèques, le site actuel est : <http://www.cordis.lu/libraries> (consulté le 04/12/01). Un mémoire d'étude sur ce sujet est en cours (par Françoise Lorand, Enssib, 2002). Cf. également le dernier numéro de *Culture et recherche* (n° 88, janvier-février 2002 : dossier sur l'Europe et la société de l'information).

<sup>55</sup> Cf. G. Béquet et L. Cédelle, « Numérisation et patrimoine documentaire »..., en particulier p. 67-68.

considérablement augmenté en cinq ans, passant de 4 MF en 1996 à 12 MF en 2000. Plusieurs bibliothèques municipales en ont déjà bénéficié pour des manuscrits médiévaux, ainsi Amiens et Troyes (numérisation des microfilms des manuscrits amiénois, numérisation des miniatures de Clairvaux à Troyes). Prochainement, la prise en charge de la numérisation des microfilms devrait concerner les bibliothèques municipales à vocation régionale de Troyes, Reims et Châlons-en-Champagne, qui ont proposé un projet commun, ainsi que la bibliothèque municipale de Nîmes, qui envisage également la numérisation des diapositives couleur de ses manuscrits dans le cadre d'un projet de mise en valeur des enluminures. Les appels à projets lancés chaque année au sein du ministère de la culture par la Mission de la recherche et de la technologie sont transmis aux bibliothèques par l'intermédiaire des DRAC. Ces dernières gèrent par ailleurs au niveau de la région le « concours particulier (2<sup>e</sup> part) de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales » : une enveloppe budgétaire destinée à aider à l'équipement et à l'informatisation des bibliothèques (soit, pour un projet de numérisation, installation sur place d'un atelier de numérisation ou sous-traitance auprès d'une entreprise extérieure). Ces subventions peuvent atteindre de 20 à 50 % du total des dépenses engagées par la bibliothèque. Pour les bibliothèques universitaires et de recherche, le ministère de l'éducation nationale (Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques) a de la même façon inscrit la numérisation des fonds au cœur de ses priorités pour les années à venir. Les subventions se négocient dans le cadre des contrats quadriennaux des établissements.

*Les aides accordées par la Région et au niveau local* : la Région peut intervenir de plusieurs manières dans un projet de numérisation, en y participant de manière directe ou indirecte et en ayant ou non un rôle incitateur. A Dijon, elle a ainsi participé directement au financement des cédéroms de Cîteaux à hauteur de 100 000 F environ pour un coût total estimé à 2,5 MF. A Grenoble, la bibliothèque a évalué à 12 000 F sur un total de 542 744 F la participation de la Région, chiffre qui correspond à la somme versée au lycée partenaire du projet pour des réalisations de multimédia. En Aquitaine, le Conseil régional a développé une



politique très incitative avec la mise en place du vaste projet de « Banque numérique du savoir » que nous avons déjà partiellement évoqué (*cf. partie 1.2*). L'exemple est intéressant, même s'il concerne d'autres domaines que les manuscrits médiévaux – le projet a retenu cinq « territoires » qui ont proposé chacun un thème tel que la préhistoire en Dordogne ou la construction du paysage dans les Landes. Le budget engagé est important : 45 MF partagés entre l'Etat et la Région, auxquels peuvent s'ajouter des crédits européens<sup>56</sup>. Au sein de ce programme, un accord sur le patrimoine a été passé entre le ministère de la culture (DRAC) et le Conseil régional et inscrit au contrat de plan Etat-Région<sup>57</sup>. Sur un autre registre, le Conseil régional de Lorraine a offert d'héberger sur son site web<sup>58</sup> l'exposition « Trésors des bibliothèques de Lorraine », en prolongement de l'exposition du même titre qui s'est tenue d'octobre 1998 à janvier 1999 à la bibliothèque municipale de Metz avant de circuler dans les autres bibliothèques de la région.

Les agences de coopération régionale sont également des sources de financement possibles pour les bibliothèques. A Lyon, l'ARASSH (Agence Rhône-Alpes pour les Sciences Sociales et Humaines) a ainsi permis de recruter et de payer le vacataire-étudiant embauché en 1999 par la bibliothèque municipale pour réaliser l'indexation de la base d'enluminures. Plus souvent, ce sont les agences de coopération pour le livre qui apportent leurs crédits ou du moins leur concours à ce type de projets. Elles associent bibliothèques municipales et universitaires dans des projets communs qu'elles soutiennent et coordonnent : à Montpellier, l'agence de Coopération pour le Livre et la Lecture en Languedoc-Roussillon (CLLR) a organisé récemment (6 novembre 2001) la première réunion après quelques années d'absence de sa Commission Patrimoine. Celle-ci a été l'occasion pour les bibliothèques participantes<sup>59</sup> de prendre acte des projets menés par les autres

---

<sup>56</sup> Cf. J.-F. Sibers, « Patrimoine et documentation... », *op. cit.* en note 45.

<sup>57</sup> De la même façon, la numérisation du fonds de la Bibliothèque bleue de Troyes (almanachs, livrets de colportage...) est désormais inscrite dans le contrat de plan Etat-Région-Collectivités.

<sup>58</sup> <http://www.cr-lorraine.fr/lorraine/art/biblio/index.html> (site visité le 12/09/01, ne semble plus disponible en janvier 2002 sur le nouveau site du Conseil régional).

<sup>59</sup> Le 6 novembre étaient présentes les bibliothèques municipales d'Alès, de Clermont-l'Hérault, de Lattes, de Lunel, de Montpellier, de Nîmes, de Sète et d'Uzès, ainsi que la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier.

bibliothèques de la région en matière de valorisation du patrimoine (y compris par la numérisation) et d'envisager des actions communes (expositions, etc.).

Au niveau local enfin, le rôle des municipalités dans le financement des projets de numérisation des bibliothèques – bibliothèques municipales – est toujours important. A Dijon, si la bibliothèque déplore le faible engagement de la Ville, celle-ci a malgré tout investi autour de 250 000 F de charge directe supplémentaire dans le projet, soit bien deux fois plus que la Région. A Grenoble, la participation de la Ville telle qu'elle apparaît dans le bilan financier estimatif du cédérom a été dix fois supérieure à celle de la Région (124 965 F contre 12 000 F), mais il faut bien voir que les chiffres donnés dans l'un et l'autre cas ne proviennent que de financements indirects. De fait, cet équilibre Région-Ville n'a rien de surprenant dans la mesure où les bibliothèques municipales sont financées par les collectivités locales. Indirectement, tout ce qui est pris sur le budget de fonctionnement de l'établissement leur est aussi à charge. Le bilan financier établi par la bibliothèque municipale de Grenoble comptabilise ainsi au crédit de la Ville les heures de travail du personnel de la bibliothèque, ce qui contribue à grossir le chiffre : à Dijon, le travail valorisé a également été indirectement financé par la Ville, car pris sur le budget de fonctionnement de la bibliothèque. De la même façon, la base d'enluminures de la bibliothèque municipale de Lyon, qui n'a reçu d'autres crédits que ceux de l'ARASSH, a été supportée intégralement par la Ville. La participation directe de la Ville est plus manifeste dans le cas de fonds lui appartenant en propre : ainsi à Lunel, où la municipalité a entièrement financé la numérisation partielle des collections et la réalisation d'un cédérom (coût estimé à 160 000 F environ).

Les municipalités offrent par ailleurs d'autres services aux bibliothèques qui facilitent leurs opérations de numérisation : entre autres, la mise à disposition du service informatique de la Ville qui peut prêter son concours à certaines étapes du projet et l'hébergement sur le site de la ville de pages consacrées à la bibliothèque et à son fonds ancien (présence d'images numérisées).

Il est intéressant pour conclure de noter à quel point ces sources de financement, d'origines diverses, se mêlent et se cumulent dans la plupart des projets de

numérisation envisagés. Les bibliothèques n'hésitent pas à faire appel, pour un même projet, à différents niveaux : Etat, Région, Ville. Chacun intervient dans la mesure où les programmes engagés lui semblent répondre à ses propres préoccupations : les manuscrits, et plus généralement les fonds patrimoniaux, ont l'avantage d'être suffisamment « universels » pour interpeller les pouvoirs publics de haut en bas. Toutefois, il est sûr que plus les projets sont larges, regroupent de partenaires, dépassent le seul intérêt local ou régional, plus ils ont de chance d'être pris en charge au niveau national voire international. Enfin, si les bibliothèques ont recours à des sources de financement multiples, il ne faut pas non plus perdre de vue qu'elle consacrent nécessairement une partie importante de leur budget à ces opérations de numérisation – le taux de participation indirecte des Villes aux projets des bibliothèques municipales de Grenoble, Dijon et Lyon par l'intermédiaire du « travail valorisé » en témoigne. La bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier offre un autre exemple : pour le cédérom *Cantor & Musicus*, elle a disposé pendant deux ans de la subvention affectée au patrimoine de la Bibliothèque interuniversitaire (BIU), normalement partagée entre chaque bibliothèque universitaire : une répartition du budget qui, au niveau central de la BIU, a certainement pesé. Par ailleurs, toutes les bibliothèques ne recourent pas à ces aides, qu'elles n'en aient pas connaissance (notamment pour les aides au niveau européen) ou qu'elles n'aient pu faire valider leurs dossiers pour diverses raisons (temps, objectifs mal définis en amont) – cf. également *partie III, note 62*. De plus, il y a des investissements difficiles à chiffrer et qui pourtant comptent énormément dans ce type d'opérations : ne serait-ce que le temps passé, le personnel mobilisé, les heures supplémentaires effectuées... pour tenter de parvenir à un résultat qui soit satisfaisant.

# III. Pour quels résultats ?

## 1. Les réalisations concrètes.

### 1.1. Présentation et analyse des tableaux donnés en annexe 4 : un essai de typologie.

Prétendre recenser tout ce qui existe en matière de numérisation de manuscrits médiévaux serait vain : dans ce domaine, les projets fleurissent, qu'ils soient ou non suivis et donnent lieu ou non à des réalisations concrètes. Il nous a semblé plus intéressant, plutôt que de tenter d'établir une liste forcément incomplète, d'essayer de dresser une sorte de typologie des projets en cours, selon leur nature et selon le résultat obtenu<sup>60</sup>. L'accent a été mis, comme précisé en introduction, sur les projets français émanant de bibliothèques publiques et portant sur des fonds de manuscrits médiévaux. Toutefois, on trouvera également signalées à titre de comparaison en annexe des entreprises étrangères, ou n'émanant pas de bibliothèques, ou encore portant sur des fonds d'archives plutôt que de manuscrits : entreprises souvent similaires à celles qui nous intéressent dans leur démarche comme dans les difficultés rencontrées.

Les renseignements fournis en annexe 4 sont inégaux suivant les projets (notamment en matière de coût, de temps passé, de politique documentaire adoptée) : cela tient aussi à la qualité des informations que nous avons pu recueillir, soit directement, soit indirectement par courrier. Ont ainsi été

---

<sup>60</sup> Pour avoir des listes de réalisations existantes, cf. le recensement des différents programmes de numérisation en cours ou achevés dans les établissements sous tutelle du ministère de la culture établi sur son site ([http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f\\_02.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_02.htm), consulté le 11/09/01), et pour une sélection plus large de ce qui se fait en France et à l'étranger, se reporter au site « Ménéstrel » [Médiévistes sur Internet : sources, travaux, références en ligne] (<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm>, consulté le 11/09/01) ou à celui de l'Ifla [International Federation of Library Associations] (<http://www.ifla.org/11/diglib.htm>, consulté le 11/09/01).

directement sollicitées les bibliothèques municipales de Toulouse, Troyes, Lyon, Montpellier, Nîmes et Lunel, la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, bien sûr, et les archives départementales de l'Hérault. Les bibliothèques municipales de Grenoble et de Dijon ainsi que la bibliothèque Sainte-Geneviève ont répondu par courrier à nos questions. Dans la logique du plan retenu pour ce mémoire, ces questions ont systématiquement porté sur les mêmes points : quel a été l'objectif initial du projet et en quoi a-t-il présidé aux choix opérés par la suite en matière de contenu et de traitement documentaire, quel a été l'investissement humain et financier nécessaire et quels ont éventuellement été les subventions obtenues, enfin quel « bilan » dresser de l'opération et quelles « leçons » en retirer pour l'avenir ?

Cette « enquête », associée à une investigation qui s'est voulue la plus large possible des différentes réalisations existant en particulier sur le Web, a permis de prime abord de dégager les quelques grands traits qui ont déjà été évoqués jusqu'ici : ainsi la très nette prééminence de l'iconographie, privilégiée par rapport au texte dans la plupart des projets émanant des bibliothèques ; et, dans les projets s'intéressant au texte, la trop rare présence de l'image du manuscrit associée à sa transcription<sup>61</sup>. Enfin, une autre caractéristique des projets de numérisation en bibliothèques reste pour l'instant la faible part des « réalisations lourdes »<sup>62</sup>, c'est-à-dire des programmes traitant d'un ensemble conséquent de documents, et incluant éventuellement la constitution de bases de données pour une exploitation efficace des images numériques en aval (*cf. annexe 4*).

Dans le panorama présenté en annexe, il convient en effet de distinguer d'abord deux types de réalisations : ce que nous avons jusqu'ici appelé les véritables « programmes » de numérisation, engagés sur le long terme à l'aide de crédits

---

<sup>61</sup> A peine 7 % (9 sur 128) des textes répertoriés sur le site Ménestrel ont ainsi fait l'objet d'une double numérisation (mode texte et mode image). La BNF est l'une des rares institutions à numériser en mode image, mais il s'agit généralement d'éditions du XIX<sup>e</sup> siècle qui sont ainsi diffusées et non les manuscrits originaux.

<sup>62</sup> Terme employé par Florence Clavaud à propos des archives, où la constatation est la même, dans l'article « Actes et sceaux », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 47-57, à la p. 47. Cette faiblesse est due aux contraintes plus grandes imposées aux bibliothèques par ce type de réalisations en termes de coût, de temps, de personnel à mobiliser. Peut-être également les bibliothèques ne recourent-elles pas spontanément aux aides de l'Etat ou des collectivités, qui ne sont pas toujours bien connues et exigent une lourde préparation préalable (constitution d'un dossier, définition rigoureuse du projet, etc.).

spécifiques, et les réalisations plus modestes mais tout aussi importantes en termes de diffusion et de valorisation du patrimoine, telles que la présentation d'un fonds ou la mise en place d'une exposition virtuelle sur le site web de la bibliothèque.

Dans son mémoire d'étude consacré à la valorisation des collections patrimoniales sur Internet en direction des jeunes publics<sup>63</sup>, Julie Ladant a distingué quatre types d'approches des collections envisageables sur Internet :

- la présentation des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque associant généralement texte descriptif et reproductions numérisées ;
- la présentation d'un fonds particulier et significatif de la bibliothèque sous la forme d'un texte illustré (par exemple, fonds Stendhal à Grenoble) ;
- la mise en ligne d'une collection de documents ou de fonds patrimoniaux numérisés (les manuscrits de Clairvaux à Troyes, les enluminures à Lyon) ;
- les expositions virtuelles.

Ces mêmes approches se retrouvent dans le cas précis des seuls manuscrits médiévaux. L'offre disponible sur Internet à partir des manuscrits médiévaux peut donc se résumer ainsi :

- la présentation des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque. Il s'agit du cas typique de présentation des « trésors » de la bibliothèque à partir d'un florilège ou d'un échantillon représentatif des fonds (numérisation en mode image) ; ce type de présentation consiste par exemple en la visite virtuelle des fonds patrimoniaux telle que la propose la bibliothèque municipale de Melun (citée par Julie Ladant), telle qu'on la trouve également sur les sites de la bibliothèque municipale de Grenoble, des bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève, et de bien d'autres bibliothèques : on pourrait multiplier les exemples (*cf. annexe 1*). A cet aspect particulier de la présentation des fonds peuvent également à certains égards se rattacher les mises en ligne de la dernière acquisition de la bibliothèque –

---

<sup>63</sup> Julie Ladant, *La valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques sur Internet en direction des jeunes publics : enjeux et méthodologie...*, p. 18.

ouvrages acquis récemment grâce à des subventions particulières dont les images numérisées sont présentées assorties d'un bref commentaire, ainsi à Metz ou à Troyes (*cf. annexe 1*).

- la présentation d'un fonds particulier et significatif de la bibliothèque sous la forme d'un texte illustré. La période médiévale offre là moins d'exemples que les périodes plus tardives, car la présentation d'un fonds particulier et significatif conduit le plus souvent à la diffusion de la totalité du fonds numérisé (ainsi pour les manuscrits de Cîteaux ou de Clairvaux, ou encore la bibliothèque des comtes de Champagne). Un type d'approche comparable a été mené par la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand pour la présentation du *Bréviaire d'Alaric* ou *Liber legis doctorum*, un manuscrit de droit particulièrement important.

- les expositions virtuelles. Julie Ladant s'est attardée sur cet aspect de la mise en valeur des fonds patrimoniaux et leur intérêt en terme d'animation et de médiation culturelle<sup>64</sup>. Des exemples intéressants d'expositions virtuelles sont fournis par les bibliothèques Lorraine, ou encore par la bibliothèque municipale de Troyes (*cf. annexe 3*).

- la mise en ligne d'une collection de documents ou de fonds patrimoniaux numérisés : cette dernière catégorie correspond aux « programmes » évoqués ci-dessus. Leur diversité doit cependant être soulignée : il y a les bases de données consacrées aux enluminures (les plus nombreuses aujourd'hui dans les bibliothèques) qui portent en général sur l'ensemble du fonds, les approches plus thématiques qui ne concernent qu'une partie du fonds mais peuvent en revanche associer d'autres collections : les manuscrits de Clairvaux par exemple donnent à voir des manuscrits de la bibliothèque municipale de Troyes et de la BNF, et peut-être également à terme comprendront-ils ceux de la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier. Les microfilms numérisés donnent eux aussi lieu à

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 18 et sqq. Le terme d'« exposition virtuelle » mériterait une définition claire : faut-il y faire entrer la présentation que donne la bibliothèque municipale de Valenciennes de la Cantilène de sainte Eulalie ou celle que fait la bibliothèque municipale de Troyes de la Bible de saint Bernard ? Entre présentation d'un « trésor » et exposition virtuelle, la frontière est mince, d'autant que, comme le souligne justement Julie Ladant (*ibid.*, p. 21), la plupart des expositions virtuelles se contentent encore de juxtaposer images fixes numérisées et textes explicatifs, sans exploiter les possibilités multimédia d'Internet.

plusieurs types d'approche : par le catalogue ou par une base spécifique (*cf. annexe 4.2*).

Enfin, cette typologie ne rend pas compte de tout ce qui concerne l'édition des textes (numérisation en mode texte), certes peu répandue dans les bibliothèques, mais qui constitue une offre certaine sur Internet (*cf. annexe 5*). Elle laisse aussi de côté les cédéroms, en tant que support *off line*. Il est commode de les regrouper à part, car ils présentent un certain nombre de caractéristiques communes : ils accordent en général une place importante au multimédia, sont des produits commerciaux donc plus faciles à « chiffrer » (coût de réalisation, prix de vente, temps passé). Cependant, ils n'ont pas une approche des collections radicalement différente de ce que peut fournir Internet et il est aisé de les rattacher à telle ou telle catégorie précédemment évoquée : on trouve en particulier la présentation des trésors de la bibliothèque (cédérom de Grenoble) et la diffusion de collections de documents numérisés (cédérom *Cantor & Musicus*) – *cf. annexe 4.3*. Par ailleurs, d'autres modes de diffusion sont appelés à se répandre en-dehors d'Internet et des cédéroms ; certaines bibliothèques, comme à Troyes, envisagent l'installation de bornes multimédia pour présenter leurs collections. Là encore toutefois, ce nouveau média ne remet pas en cause la typologie précédente.

#### **1.2. Un exemple significatif : comparaison entre les bases de données iconographiques des ministères de la culture et de l'éducation nationale.**

Les bases de données iconographiques des ministères de la culture et de la communication et de l'éducation nationale sont intéressantes à comparer car elles ont une origine commune : la base *Initiale* de l'IRHT, mais elles diffèrent dans le choix des champs retenus pour la recherche ainsi que dans celui de l'interface graphique offerte au public. Elles illustrent bien en cela comment deux politiques différentes, en terme de public visé notamment, se traduisent concrètement par deux résultats différents, quoique très proches sur le fond (*cf. annexe 4.4*).

La base du ministère de la culture contient les images des enluminures et éléments de décor des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques municipales :



soit à ce jour plus de 1000 manuscrits et plus de 9000 images. A terme, elle devrait donner accès à près de 250 000 images.

La base du ministère de l'éducation nationale contient, elle, les enluminures et éléments de décor des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques universitaires et de recherche. Pour l'instant, elle ne donne accès qu'aux collections provenant des bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève : soit plus de 28 000 images. Toutes ne sont pas encore indexées (autour de 900 environ seulement, les autres images numérisées sont accessibles uniquement par la cote du manuscrit). Dans la base du ministère de la culture, le parti pris a été différent : les images non indexées (du moins dont la légende n'est pas renseignée) ne sont pas intégrées à la base.

En annexe (4.4) sont données les grilles d'interrogation des deux bases telles qu'elles sont consultables aujourd'hui : il ne s'agit pas des versions forcément définitives, puisque l'une et l'autre base sont encore en test et incomplètes. Mais déjà, l'orientation plutôt « grand public » de celle du ministère de la culture, davantage « chercheurs » de celle du ministère de l'éducation nationale est manifeste. La base du ministère de la culture ne propose sur l'écran d'accueil que les champs d'interrogation suivants : « établissement », « cote », « date », « auteur », « titre » et, pour une recherche précise sur l'image, « sujet », qui correspond à la légende de l'image (il faut seulement penser à sélectionner auparavant « décor » et non « ouvrage » dans la case « corpus »). Le graphisme est sobre, le lecteur s'y retrouve immédiatement : il est face à des « cases » de mêmes dimensions, au nombre de six seulement, explicitées par un mot unique. A droite, les cases « consultation du lexique » donnent accès aux index. Les champs permettant une recherche plus élaborée (« folio/page », « date début » ou « date fin », « support »...) sont accessibles par un index déroulant à partir des flèches situées à gauche des cases « date » et « cote ». La base du ministère de l'éducation nationale est déjà plus complète. L'écran de recherche affiche dix champs : « référence du manuscrit », « auteur du texte illustré », « titre du texte », « classification », « datation », « origine du manuscrit », « possesseur du manuscrit », « attribution de la décoration » et, pour les images, « enluminure : légende » et « enluminure : mots-clés ». Sur le côté, des onglets renvoient aux

index et thésaurus. La comparaison avec la base précédente met en évidence la présence de champs communs (auteur, titre, sujet, date, cote) et celle de champs nouveaux tels que « origine du manuscrit », « possesseur du manuscrit » ou « attribution de la décoration », qui manifestement s'adressent davantage au spécialiste qu'à l'amateur. Le champ « établissement » en revanche a disparu de la base de l'éducation nationale, ce qui n'a rien de significatif car elle n'est pour l'instant alimentée que par deux bibliothèques (bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève) qu'il est possible de sélectionner préalablement sur la page d'accueil de la base.

Ces bases vont certainement évoluer. Le champ « typologie décor », par exemple, dans la base du ministère de la culture, pourrait apparaître directement sur l'écran de recherche sans que cette modification ne le rende trop complexe. Toutefois, en l'état actuel, la comparaison entre les deux bases est intéressante car elle montre quels critères ont été, de part et d'autres, jugés indispensables à l'ouverture de la base ou dans le cadre d'un prototype. Les *minima* sont dans tous les cas : auteur et titre du manuscrit ainsi qu'un critère d'interrogation « iconographique », en l'occurrence la légende de l'image. Les autres champs ajoutés traduisent les préoccupations et les objectifs propres à chaque base. La base du ministère de la culture est par exemple très proche de celle d'une bibliothèque municipale comme Lyon, qui a également retenu comme critères d'interrogation (*cf. annexe 4.1*) l'« auteur du livre », le « titre du livre », la « date du livre », la « cote du livre » et deux champs pour l'iconographie proprement dite, « descripteurs » (mots-clés) et « légende de l'image ». Les autres champs, en particulier le champ « enlumineurs » (équivalent de « attribution de la décoration » dans la base du ministère de l'éducation nationale), ne figurent pas de prime abord sur l'écran de recherche : il faut chercher dans « tous les champs » pour y accéder. La démarche du ministère de la culture se situe donc parfaitement dans l'optique « bibliothèque municipale ». A titre de comparaison sont également données en annexe (*annexes 4 et 6*) les grilles d'interrogation des bases de l'IRHT et de la bibliothèque nationale des Pays-Bas : il est également intéressant de les rapprocher des trois bases que nous venons d'évoquer.

## 2. Numériser des manuscrits médiévaux en bibliothèques : quel bilan ?

Le bilan de la numérisation des manuscrits médiévaux en bibliothèques est un bilan contrasté. D'un côté, les résultats sont là : de plus en plus de manuscrits sont accessibles, en ligne ou sur d'autres supports *off line*, selon des modalités et des choix différents, parfois discutables, mais qui contribuent néanmoins à une diffusion plus grande de ces fonds jusque-là peu connus du grand public. D'un autre côté, si beaucoup insistent sur la nécessité de définir précisément les objectifs en amont (« numériser n'est pas une fin en soi »)<sup>65</sup>, c'est aussi pour rappeler que le moindre programme de numérisation implique un investissement financier et surtout humain important qu'il n'est pas toujours facile de bien mesurer au départ, et que si le progrès des techniques actuelles rend la saisie numérique relativement simple et à la portée de plus en plus de bibliothèques, la numérisation ne saurait s'y réduire. Les difficultés que rencontrent la plupart des projets sont symptomatiques de cet état de faits : l'ouverture de la base sur les manuscrits de Clairvaux est retardée à Troyes pour des raisons informatiques, à Lyon l'indexation des enluminures n'est toujours pas achevée faute de personnel pour cela, et la bibliothèque sait que la question va se poser à nouveau pour la prochaine base issue de la numérisation des microfilms.

Pour ce qui est du contenu également, les bibliothèques ne sont pas à l'abri d'obstacles de toutes natures, d'erreurs techniques ou dans les choix initiaux, de contraintes diverses qui alourdissent encore le poids des opérations de numérisation. Le cédérom *Cantor & Musicus* produit par la bibliothèque municipale de Montpellier est un bon exemple de ces difficultés. Le principal « défaut » qu'ont relevé les critiques<sup>66</sup> est son extrême densité : 250 études musicologiques, 200 études iconographiques accompagnent le corpus des

---

<sup>65</sup> Cf. partie I, 1.1, ainsi que la contribution de Florence Clavaud dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 47-57, en particulier p. 49.

<sup>66</sup> Cf. notamment le compte rendu du cédérom par Malcolm Bothwell, « La musicologie médiévale et l'ordinateur », dans *Le médiéviste et l'ordinateur*, n° 39, hiver 2000, p. 34-39. La bibliothèque est la première à dénoncer ces défauts, qui seront pris en compte pour la réalisation du prochain cédérom.

manuscrits retenus. Scientifiquement, l'intérêt est certain, mais la configuration même d'un cédérom ne se prête pas à autant de texte, ce qui a engendré une certaine lourdeur et rendu la lecture des commentaires les plus longs peu confortable. Par ailleurs, le cédérom a été conçu dans l'ambition de toucher tous les publics, et cela même est source de difficultés : les chercheurs, historiens, musicologues en relèvent les lacunes et les imprécisions ; le lecteur profane, lui, est parfois dérouté par la masse d'informations qui lui est apportée. Trouver un juste milieu est extrêmement difficile, voire, dans certains cas, impossible. Les bases iconographiques en ligne que nous avons données en exemple plus haut évitent à priori mieux ce genre d'écueil : le public est libre de mener sa recherche dans les champs qui l'intéressent en fonction de ses connaissances personnelles. Toutefois, les attentes des uns et des autres ne sont pas les mêmes en matière de qualité de l'image numérique ou d'existence des outils de travail informatiques. Un lycéen pourra se contenter d'une résolution qui ne satisfera pas un historien de l'art, un éditeur voudra pouvoir télécharger ou imprimer une image quand il suffira à un autre chercheur de la visionner à l'écran. A Lyon, le choix de départ pour les images de la base *Enluminures* avait été d'adopter une résolution moyenne afin de garantir une lecture satisfaisante sans alourdir excessivement la base. Ce choix a par la suite donné lieu à des critiques. Lors de la journée d'étude consacrée à la numérisation des manuscrits médiévaux organisée par l'Ecole nationale des chartes à l'automne 2000, Pierre Portet, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, notait ainsi que « la qualité des reproductions mises en ligne laisse à désirer à cause de leur faible taille et de leur manque de définition »<sup>67</sup>. Consciente de cette faiblesse, la bibliothèque a décidé d'y remédier en proposant au public deux types de résolution différents des images, comme elle le fait déjà dans la base *Estampes* : le lecteur a le choix, avant de visionner les images, entre moyenne et forte résolution (la dernière présentant l'inconvénient de ne pouvoir être affichée en pleine page : on perd ainsi la vue d'ensemble). Cette décision n'est cependant pas sans conséquences pour la bibliothèque : les paramètres techniques n'ayant pas

---

<sup>67</sup> Pierre Portet, « La numérisation des manuscrits scientifiques et techniques médiévaux sur le web : notes de lecture », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 35-37, à la p. 36.

été définis au départ, il va falloir procéder à une nouvelle campagne de numérisation – autrement dit, refaire ce qui avait été fait il y a quelques années... D'autres problèmes sont davantage liés au support. Pour les cédéroms en particulier, la question de la diffusion se pose avec acuité au moment de la mise sur le marché du produit fini. A la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, cet aspect-là a été entièrement géré en interne, et de ce fait les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils auraient pu être si une société de diffusion s'en était chargée. Etablir différents supports de diffusion publicitaire, répertorier les établissements susceptibles d'être intéressés par le produit, étudier les possibilités de diffusion par Internet, contacter la presse, se déplacer à la radio ou dans diverses manifestations<sup>68</sup> constitue en effet un travail important pour la bibliothèque, travail qui à certains égards dépasse largement le cadre de ses attributions « normales », et également de ses compétences. A titre de comparaison, les cédéroms sur Cîteaux, eux, n'ont pas été diffusés directement par la bibliothèque mais par l'un des partenaires du projet, Educagri. Ils ont bénéficié du soutien de la revue *Cîteaux commentarii cistercienses* et ont été présentés notamment aux colloques de Leeds et Kalamazoo. Toutefois, la version anglaise reste toujours plus confidentielle que la version française (environ 1200 exemplaires vendus à ce jour). De la même façon à Grenoble les demandes d'achats ont aujourd'hui pratiquement cessé ; elles ont été surtout nombreuses au début, à la sortie du cédérom que la bibliothèque avait choisi de faire coïncider avec l'ouverture d'une exposition consacrée à ses trésors médiévaux.

Dresser le bilan des opérations de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques est donc quelque chose de difficile. En termes de diffusion, il n'est guère possible de l'établir de manière fiable. Pour les cédéroms, le nombre d'achats ne donne sans doute qu'une vue partielle de ce que peut être la consultation réelle. Sur Internet, le nombre de connexions n'est pas non plus réellement significatif et n'apprend rien sur les véritables intentions de

---

<sup>68</sup> Mireille Vial, conservateur, responsable du projet *Cantor & Musicus*, a ainsi été invitée, par exemple, à présenter le cédérom sur l'antenne de la radio locale « Divergence » ; elle a également participé à la journée d'étude sur la numérisation des manuscrits médiévaux organisée par l'Ecole nationale des chartes en octobre 2000 (communication parue dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 39-44, cf. également ci-dessous note 70).

l'internaute<sup>69</sup>. En terme de coût pour la bibliothèque, on ne peut pareillement avancer que des approximations : la plupart des programmes s'achèvent à peine, et nous avons déjà dit que les heures passées à y travailler n'étaient pas faciles à comptabiliser. Il est sans doute encore trop tôt pour établir un bilan global. Toutefois, de ce rapide survol des différents projets en cours se dégagent quelques lignes du bilan que peuvent esquisser, en interne, en termes de charge de travail et de centres d'intérêt immédiats, les personnels de bibliothèques sur la numérisation des manuscrits médiévaux et ce qu'elle a pu leur apporter.

Le premier constat est, partout, l'importance de l'investissement humain. Nous ne l'avons jusqu'ici abordé qu'en terme de coût. Il se mesure également en temps passé... et en fatigue. A la fin d'un projet entamé depuis deux, trois ou quatre ans, dont l'achèvement est toujours retardé par des imprévus de dernière minute, une certaine lassitude se fait jour. Elle est partout perceptible là où des opérations d'envergure ont été entreprises : à Troyes, à Dijon, à Montpellier... Dans la présentation de *Cantor & Musicus* faite à l'occasion de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes le 13 octobre 2000, Mireille Vial, conservateur chargée du projet de cédérom, a clairement indiqué que « la dernière validation a demandé une énorme énergie qui commençait d'ailleurs à nous faire défaut »<sup>70</sup>. Pourtant, la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier travaille déjà aujourd'hui, toujours sous la responsabilité de Mireille Vial, à la réalisation d'un deuxième cédérom consacré cette fois aux manuscrits médicaux de la bibliothèque : ce qui signifie bien que le bilan des projets de numérisation ne saurait se réduire à ce seul constat de lassitude, ni même aux obstacles de toutes natures qui ont pu les traverser. Insister sur les aspects négatifs, parce qu'ils doivent aussi en quelque sorte servir d'exemple, voire de contre-exemple, n'a pas pour but d'occulter les aspects positifs qui sont également nombreux dans la perspective d'un bilan, en interne, des apports de la numérisation.

---

<sup>69</sup> A Troyes par exemple il est possible de comptabiliser le nombre de connexions au site de la bibliothèque : encore faut-il savoir quelles pages ont été consultées, combien de temps, etc.

<sup>70</sup> M. Vial, « *Cantor & Musicus*, le CD-Rom des manuscrits musicaux de la bibliothèque interuniversitaire de médecine de Montpellier », dans *La numérisation des manuscrits médiévaux. Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes...*, p. 39-44, à la p. 41.

Au sein de la bibliothèque qui entreprend un projet de numérisation, cette dernière a en effet un impact souvent très fort et très positif. Le projet mobilise non seulement ceux qui y sont précisément affectés, mais également l'ensemble du personnel qui y participe indirectement et en suit l'avancement. Cela a été vrai non seulement à la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier, qui est une petite structure (une dizaine de personnes), mais également dans un établissement plus grand comme la bibliothèque municipale de Troyes. Le conservateur responsable du fonds ancien et chargé de la coordination des projets de numérisation, François Berquet, n'a pas manqué de souligner<sup>71</sup> l'intérêt que peut présenter pour le personnel associé à de telles opérations une démarche innovante en regard des missions plus traditionnelles de la bibliothèque. Cette réflexion vaut à tous les niveaux. Le bibliothécaire ou le conservateur chef de projet acquiert à la faveur de ces opérations une connaissance des fonds supérieure à celle qu'il pouvait avoir auparavant. De la sélection initiale des manuscrits à la phase finale de vérification des images, il est en effet indispensable d'avoir une vue précise des fonds retenus. Ce travail, et l'évidente satisfaction intellectuelle qu'il procure, s'apparente à celui qui est réalisé à l'occasion, par exemple, du montage d'une exposition. Dans le cadre d'un programme de numérisation, il est peut-être davantage poussé : indexer des enluminures, plus encore éditer un texte, nécessite de se « confronter » véritablement au document jusque dans ses moindres détails. Le rôle des bibliothécaires dans la conduite d'un projet de numérisation est donc multiple : coordinateurs, acteurs, ils en sont tout à la fois maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Si l'émergence des nouveaux médias, en particulier d'Internet, a certainement entraîné des ruptures dans le fonctionnement traditionnel des bibliothèques<sup>72</sup>, elle n'a jamais fondamentalement remis en cause ni leur existence, ni celle du personnel qui y travaille. Le lecteur peut certes désormais accéder directement au document, à distance, sans l'aide du bibliothécaire : encore faut-il que ce dernier lui ait justement donné cette possibilité, en mettant en œuvre pour lui des projets de numérisation. Ce n'est donc pas la fonction même de bibliothécaire qui est remise en cause, ni ses missions qui restent les mêmes

---

<sup>71</sup> Propos recueillis lors de ma visite à Troyes le 26 octobre 2001.

<sup>72</sup> Cf. à ce sujet les références données en note 15.

qu'auparavant : diffuser la « culture » et être une interface entre le savoir et le public. Ce qui a peut-être changé, ce sont les conditions de mise en œuvre de cette mission : au lieu d'aller physiquement porter un manuscrit à un lecteur, et éventuellement le renseigner en salle sur un point particulier de sa recherche, le bibliothécaire se charge de plus en plus de mettre ce même manuscrit, et les instruments de travail qui vont avec, à sa disposition – et à celle des autres – sur un serveur informatique. Mais il faut rester réaliste et bien mesurer ce qu'un tel schéma a de caricatural : les lecteurs ne vont pas désertier les salles du jour au lendemain. On n'a d'ailleurs jamais autant construit de bibliothèques qu'aujourd'hui, et si l'on cherche tant à protéger les manuscrits, c'est qu'ils sont justement de plus en plus demandés et le seront encore longtemps. Les bibliothécaires et les autres professionnels du patrimoine sont bien conscients de cette mutation de leur métier, et l'ont assumée très tôt : les 23<sup>e</sup> journées d'études du Cercle d'études des bibliothécaires des régions Aquitaine-Languedoc (CEBRAL), qui se sont déroulées à Conques les 20 et 21 juin 1998, avaient déjà pour thème « Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle », et insistaient précisément sur la notion de « médiation »<sup>73</sup>.

Ainsi, paradoxalement, la numérisation, si elle a rendu possible l'éloignement des lecteurs, a aussi réintroduit plus fortement que jamais la notion de médiation culturelle en bibliothèques et placé les bibliothécaires au centre d'une politique de mise en valeur des collections particulièrement active... et qui est, traditionnellement, au cœur de leur métier.

---

<sup>73</sup> *Cédéroms et patrimoine : vers une nouvelle médiation culturelle. Actes des XXXIII<sup>e</sup> Journées d'Etudes du C.E.B.R.A.L. (Conques, 20-21 juin 1998)*, Rodez, 1999. Sur l'importance de cette notion, en particulier pour des collections de type patrimonial, cf. J. Ladant, *La valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques sur Internet en direction des jeunes publics : enjeux et méthodologie...*, notamment à la p. 35 (« la notion de médiation est ici très importante, puisque de toute façon il n'y a pas d'accès libre aux collections patrimoniales »). Cf. également les références données dans la bibliographie, notamment les actes du colloque *Patrimoine et multimédia*, 1996.



## Conclusion

La numérisation des manuscrits médiévaux est certainement appelée à se développer : elle est aujourd'hui le meilleur moyen pour diffuser auprès d'un public élargi des représentations aussi fidèles que possible de ces « trésors » patrimoniaux et de leurs contenus. Toutefois, à l'heure actuelle, alors que la plupart des réalisations et des programmes engagés n'ont pas dix ans, le premier bilan que l'on peut en dresser est très contrasté et plusieurs questions restent posées. La place des bibliothèques dans ce mouvement, notamment, est mal définie. S'il paraît évident qu'elles ont un rôle à jouer, jusqu'où doivent-elles aller dans leur engagement, en particulier vis à vis de la recherche et de l'édition ? De la réponse adoptée dépendent en effet une série de choix, scientifiques et techniques, qui se mesurent également en termes de coût. Les multiples projets en cours ne doivent pas non plus faire oublier que la numérisation des manuscrits médiévaux ne représente encore qu'une faible part de l'ensemble des programmes de numérisation recensés dans les bibliothèques<sup>74</sup> : signe des difficultés que rencontrent les établissements dans le traitement de ces fonds complexes, qui intéressent plusieurs publics aux intérêts et aux besoins parfois divergents et nécessitent par ailleurs, en amont, un catalogage souvent insuffisant au départ, et en aval, une analyse et une indexation particulièrement exigeantes. Les échecs ou les erreurs, la profusion d'initiatives sans lien entre elles ont ainsi fait sentir le besoin d'un bilan global. Les nombreuses journées et conférences réunissant depuis quelques temps les différents partenaires concernés par le sujet – bibliothèques et archives en particulier<sup>75</sup> – montrent la volonté d'aller vers une plus grande concertation et vers une vraie coordination des projets et des initiatives : la

---

<sup>74</sup> A peine 10 % selon l'étude réalisée en 2000 par L. Cédelle et G. Béquet pour les bibliothèques municipales françaises, alors qu'il s'agit de fonds, autant que ceux du XIX<sup>e</sup> siècle, libres de droits ; cf. les références citées en introduction, note 1.

<sup>75</sup> Cf. entre autres la journée d'étude organisée en octobre 2000 par l'Ecole nationale des chartes sur « La numérisation des manuscrits », dont les actes viennent de paraître, la journée d'information et d'étude sur « La numérisation des collections » organisée en juin 2001 à l'Enssib par le laboratoire Reconnaissance des Formes et Vision de l'Institut national des sciences appliquées dans le cadre de l'Institut des Sciences du Document numérique Rhône-Alpes (ISDN), ainsi que la soirée prévue le 7 mars 2002 dans le cadre des « jeudis du numérique » de l'ISDN sur le thème « Numérisation et patrimoine » (se reporter à la bibliographie).

numérisation, envisagée pour ce qu'elle est d'abord – un moyen de mise en valeur des collections –, devrait n'en être que plus efficacement utilisée et exploitée ; quant aux bibliothèques, elles devraient y gagner, à l'avenir, une meilleure lisibilité de leurs actions en matière de numérisation de manuscrits médiévaux, contribuant ainsi au réel succès des programmes mis en œuvre.

# Table des annexes

Annexe 1 : exemples de présentation en ligne des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque (bibliothèque Mazarine ; bibliothèque municipale de Metz). I

Annexe 2 : exemple de présentation d'un fonds particulier et significatif de la bibliothèque (bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand). II

Annexe 3 : un exemple d'exposition virtuelle : « Très sage Héloïse » à la bibliothèque municipale de Troyes. III

Annexe 4 : les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France. IV

Annexe 4.1 : bibliothèques ayant constitué pour une mise en ligne une base de données sur leurs manuscrits médiévaux. IV

Annexe 4.2 : bibliothèques ayant numérisé ou projetant de numériser l'intégralité des manuscrits à partir des microfilms existants. IV

Annexe 4.3 : bibliothèques ayant réalisé un (des) cédérom(s). IV

Annexe 4.4 : les bases de données iconographiques des ministères de la culture et de l'éducation nationale ; l'IRHT. IV

Annexe 5 : l'édition des textes : quelques exemples de l'offre sur Internet en France. XII

Annexe 6 : quelques réalisations et programmes étrangers. XIII

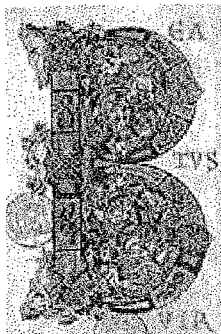
## **Annexe 1 : exemples de présentation en ligne des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque (bibliothèque Mazarine ; bibliothèque municipale de Metz).**

- Une présentation « classique » des fonds patrimoniaux de la bibliothèque : les « trésors » de la bibliothèque Mazarine :

<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/maztres.htm> (page consultée le 12 septembre 2001).

- Mise en ligne de la dernière acquisition de la bibliothèque : l'exemple de la bibliothèque municipale de Metz :

[http://www.mairie-metz.fr :8080/METZ/MED/EXPOS/MED\\_Psautier.html](http://www.mairie-metz.fr :8080/METZ/MED/EXPOS/MED_Psautier.html) (page consultée le 12 septembre 2001).



## Trésors

- [Sélection d'ouvrages](#)
- [Exposition temporaire](#)

### ■ Sélection d'ouvrages

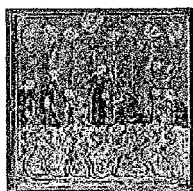
#### Manuscrits enluminés XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles

##### Manuscrits

- [Bréviaire du Mont-Cassin](#)
- [La somme le roi](#)
- [Heures de Charles de France](#)
- [Les Antiquités juives](#)



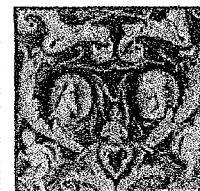
*Bréviaire du  
Mont-Cassin*



*Frère Laurent :  
la somme le roi*



*Heures de Charles  
de France*

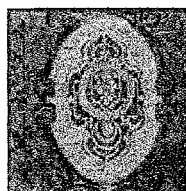


*Flavius Josephus :  
les Antiquités  
juives*

##### Reliures

- [Reliure du Grand doreur de Henri II](#)
- [Reliure macabre](#)
- [Reliure du Maître doreur](#)
- [Reliure brodée aux armes de Mazarin](#)

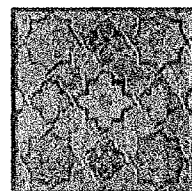
#### Reliures précieuses XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles



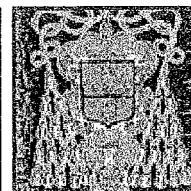
*Reliure du Grand  
doreur de Henri II  
v.1557*



*Reliure macabre  
v.1586*



*Reliure du Maître  
doreur  
v.1622*



*Reliure brodée aux  
armes de Mazarin  
1647*

##### Imprimés

- [Bible de Gutenberg](#)
- [Livre de botanique](#)
- [Mazarinade](#)

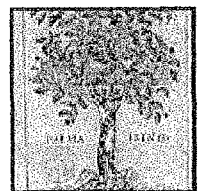
##### Manuscrit moderne

- [La Pérouse](#)

#### Imprimés et manuscrits modernes XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles



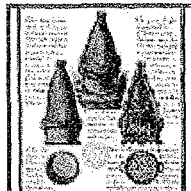
*Bible de Gutenberg*



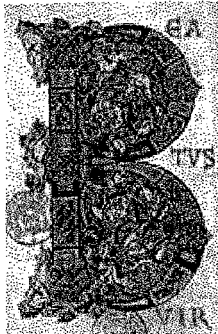
*Livre de botanique*



*Mazarinade*



*La Pérouse*



## Frère Laurent : La Somme le Roi

### Ms. 870

1295 (d'après le colophon) ; vélin ; 208 ff. ; 194 x 133 mm ; lettres ornées ; 13 enluminures ; reliure refaite ; prov. : Oratoire de Paris.

C'est à la demande de Philippe III le Hardi, dont il était le confesseur, que Frère Laurent, un dominicain, rédigea, en 1279, ce manuel d'instruction morale et religieuse appelé, en raison de son royal commanditaire, « la Somme le Roi » ; il serait toutefois plus exact de l'intituler : « Somme des vices et des vertus », « Livres royaux des vices et des vertus » ou encore « Miroir du monde ».



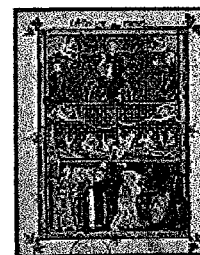
Dans l'ouvrage de Frère Laurent, « sont expliqués avec clarté les dix commandements, le symbole des Apôtres, l'oraison dominicale, les sept espèces de péchés, les différentes pratiques d'usure en vigueur à cette époque, les sept dons du Saint Esprit et les sept béatitudes » (Quétif et Echard : *Scriptores ordinis praedicatorum*).



Très largement diffusée (on en connaît plus de quatre-vingts copies manuscrites), traduite en provençal, en flamand, en catalan, en espagnol et en italien, « la Somme le Roi » exerça une influence profonde sur la littérature didactique et ascétique de la fin du Moyen Age.



Cet exemplaire, copié en 1295 par Etienne de Montbéliard, vicaire de Saint-Mellon de Pontoise, fut décoré par un épigone de l'enlumineur parisien Honoré (on l'a parfois identifié avec Richard de Verdun, le gendre d'Honoré), actif jusque dans les années trente du XIV<sup>e</sup> siècle. Moins talentueux que son maître, l'élève prit certainement pour modèle un manuscrit de « la Somme le Roi » conservé aujourd'hui à Londres - un des plus beaux fleurons de la production d'Honoré avec la Bible de Charles V, le Bréviaire de Philippe le Bel et un décret de Gratien qui lui sont communément attribués.



#### Manuscrits

- [Bréviaire du Mont-Cassin](#)
- [La somme le roi](#)
- [Heures de Charles de France](#)
- [Les Antiquités juives](#)

#### Reliures

- [Reliure du Grand doreur de Henri II](#)
- [Reliure macabre](#)
- [Reliure du Maître doreur](#)
- [Reliure brodée aux armes de Mazarin](#)

#### Imprimés

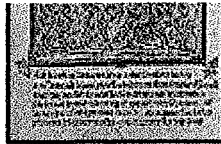
- [Bible de Gutenberg](#)
- [Livre de botanique](#)
- [Mazarinade](#)

#### Manuscrit moderne

- [La Pérouse](#)

#### Bibliographie

- Auguste MOLINIER : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*,



*Bibliothèque Mazarine, tome I, Paris, 1885.*

• *Histoire littéraire de la France... tome XIX, Paris 1838, pp. 397-405.*

• *L'Art au temps des rois maudits : Philippe le et ses fils, 1285-1328, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998, pp. 272-280.*



[retour haut de page](#)

---

[Accueil](#) | [Informations et services](#) | [Catalogue](#) | [Historique](#) | [Visite](#) | [Trésors](#)  
[Actualités](#) | [Signets](#) | [Associations hébergées](#) | [Plan du site](#) | [Contact](#) | [Crédits](#)

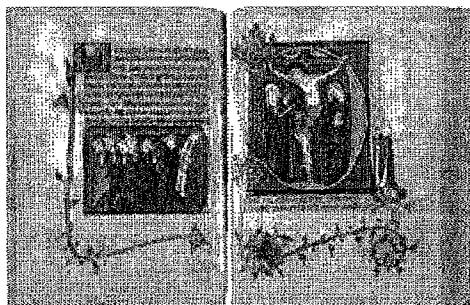
© Bibliothèque Mazarine - 2000-2001 / Mise à jour décembre 2000

Ce site est optimisé pour les navigateurs en version > 4.0

---

## LES TRES RICHES HEURES DE METZ

---



CONSIDÉRÉ COMME TRÉSOR NATIONAL,  
CE PRÉCIEUX MANUSCRIT ENLUMINÉ  
A ÉTÉ ACQUIS EN AVRIL 1996 PAR LA VILLE de METZ,

AVEC LE CONCOURS  
du MINISTÈRE DE LA CULTURE,  
de la RÉGION LORRAINE,  
et du DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

**CE PRÉCIEUX MANUSCRIT A ÉTÉ EXPOSÉ  
A LA MÉDIATHEQUE DU PONTIFFROY  
DU 8 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1996**

---

**- VOIR 4 REPRODUCTIONS -**

(David couronné par Dieu, Le péché par la langue, David carillonnant, Schola de moines)

**- 4 AUTRES REPRODUCTIONS -**

(Trinité, Vierge à l'enfant, Crucifixions)

**- un écrin de cuir et d'or -**

La collection de manuscrits médiévaux de la Bibliothèque Municipale de Metz s'est enrichie au mois d'avril 1996 d'une pièce exceptionnelle à beaucoup d'égards, qui constitue, du coup, l'un de ses plus beaux fleurons. Il s'agit d'un psautier-livre d'Heures à l'usage de Metz, pouvant être daté des premières années du XIV<sup>e</sup> siècle.



Le Sénateur-Maire Jean-Marie RAUSCH  
a inauguré l'exposition qui a eu lieu  
à la Médiathèque du Pontiffroy,



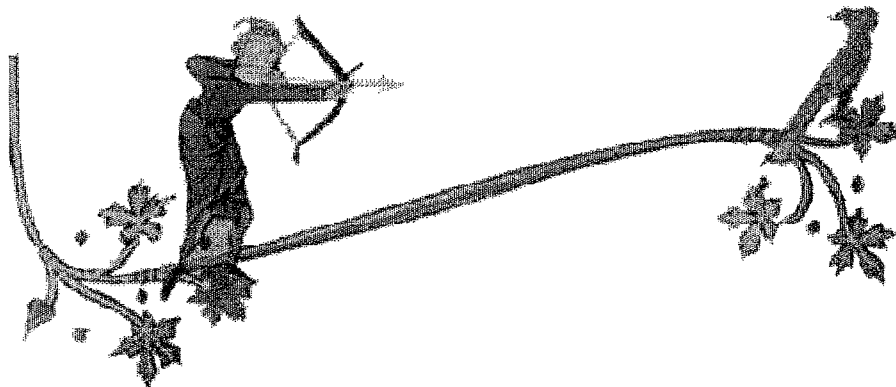
du 8 juillet au 15 septembre 1996.

L'intérêt de ce précieux manuscrit est d'abord liturgique : il témoigne du passage progressif du psautier, "livre de prière du Moyen-Age", au livre d'Heures, ce dernier se substituant au premier dans la piété des laïques. Mais la valeur du manuscrit est, plus encore, d'ordre artistique, puisque l'on peut y voir, selon François Avril, conservateur général au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France, "un monument tout-à-fait important, et inédit, de l'enluminure gothique aux alentours de 1300". L'entrée de cette pièce remarquable dans une collection publique, et son retour dans la région qui la vit naître constituent un événement de première importance. Dès lors, il convient de saluer d'emblée les efforts conjugués du Ministère de la Culture, de la Région Lorraine et du Département de la Moselle qui permirent à la Ville de Metz de se porter acquéreur du manuscrit.

Mais établissons d'abord la chronologie des étapes de cette acquisition peu ordinaire. Le 16 juin 1995, à l'Hôtel Drouot (Paris), dans le cadre d'une vente au enchères réunissant des documents très divers (autographes, dessins, gravures, photographies, livres anciens, ouvrages illustrés modernes), un manuscrit présenté comme "précieux psautier-évangélaire du XIIIe siècle" fut proposé aux amateurs. Le catalogue, édité par l'étude Couturier-Nicolay et rédigé par M. Guy Martin, expert, fournissait sous le numéro 128 une description précise de l'ouvrage et en particulier de son iconographie. Son exécution était attribuée à "un atelier picard", l'auteur de la notice n'excluant toutefois pas une origine messine.

Estimé de 700 000-800 000 francs, le psautier-livre d'Heures fut adjugé pour la somme de 2 020 000 francs à un libraire allemand, Monsieur Héribert Tenschert. Cependant, en vertu de la réglementation entrée en vigueur le 1er janvier 1993, la sortie du manuscrit hors du territoire français ne pouvait avoir lieu sans que son nouveau propriétaire produisît un certificat d'exportation. Or, en raison de l'importance historique et artistique de l'oeuvre, sur avis de la commission d'experts chargée d'examiner les demandes, le ministre de la Culture refusa que ledit certificat fût délivré. Dès lors, l'Etat et/ou les collectivités territoriales disposaient d'un délai de trois années pour racheter le manuscrit.

Grâce à l'aide exceptionnelle du Ministre de la Culture (Direction du Livre et de la Lecture), d'un montant d'un million de francs ; à la participation du Département de la Moselle et de la Région Lorraine, chacune de ces collectivités versant 500 000 francs, de même que la Ville de Metz, l'un des chefs-d'oeuvre de l'enluminure messine de l'époque gothique figure désormais parmi les trésors du patrimoine écrit confiés à la garde de la Bibliothèque-Médiathèque, où les spécialistes pourront l'examiner tout à loisir.



~~Pour tous renseignements, s'adresser à :~~

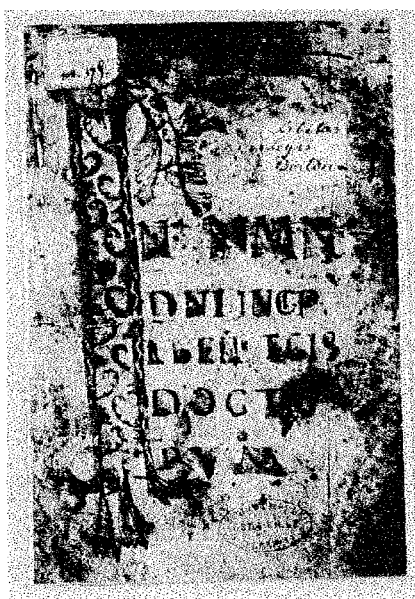
**Annexe 2 : exemple de  
présentation d'un fonds particulier  
et significatif de la bibliothèque  
(bibliothèque municipale et  
interuniversitaire de Clermont-  
Ferrand).**

Le *Bréviaire d'Alaric de Clermont* ou *Liber legis doctorum* : <http://www-droit.u-clermont1.fr/Recherche/CentresRecherche/Histoire/Gerhma/LLD.htm>

(page consultée le 5 octobre 2001).

# Le *Bréviaire d'Alaric* de Clermont ou *Liber legis doctorum*

Ms. 201 (anc 175) de la Bibliothèque Municipale



Page de couverture du *Bréviaire d'Alaric* de Clermont

Cliché Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand

---

Nota : On nomme *Bréviaire d'Alaric* l'abrégé du Code théodosien de 438 que fit rédiger en 506 pour ses sujets d'origine gallo-romaine le roi des Wisigoths Alaric II.

---

En 1874, dans son *Histoire des institutions de l'Auvergne* (t. I. p. 115), H.-F. RIVIÈRE décrivait ainsi ce manuscrit :

" Il existe à la bibliothèque de Clermont un manuscrit intitulé *Liber legis doctorum doctorum*, qui a souvent attiré l'attention des savants étrangers, et de Haënel lui-même, bien qu'il n'en ait pas fait mention dans l'*Indication des manuscrits de droit romain*, qu'il a insérée dans la *Thémis*

*ar ou romain, qu il a mis en dans la 1 re mis.*

" C'est un volume in-4° vél. de 101 feuillets, d'une écriture du XI<sup>e</sup>, ou du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, rédigé à peu près dans l'ordre du Bréviaire.

" Il commence par une espèce d'*index* ou de table de 11 feuillets, indiquant la série des matières :

" A la 21<sup>ème</sup> page, on lit ces mots : *Incipit Liber legis doctorum.*

" Viennent ensuite :

- des extraits des 16 livres du Code Théodosien,
- des nouvelles de Théodose, Valentinien, Marcien, Majorien,
- puis de Gaius , sur la division des personnes, l'affranchissement des esclaves par testament, le droit des personnes, les adoptions, les modes d'extinction de la puissance paternelle, les tutelles et curatelles ; sur les choses, les testaments, les legs, les hérédités *ab intestat*, les obligations, et leurs modes d'extinction.

" Après Gaius, sont placés les extraits des 5 livres des *Sentences de Paul* et quelques titres des Codes Grégorien et Hermogénien.

" Du reste, à l'exception des extraits de Gaius, les textes sont le plus souvent éliminés et l'œuvre réduite aux interprétations.

" Ce manuscrit n'en offre pas moins un assez grand intérêt historique : c'était le *Livre des hommes de loi* ; on sait que l'expression *legis doctor* s'appliquait aussi bien aux échevins qu'aux professeurs . "

f°1 r° :

In nomine

D(omi)ni

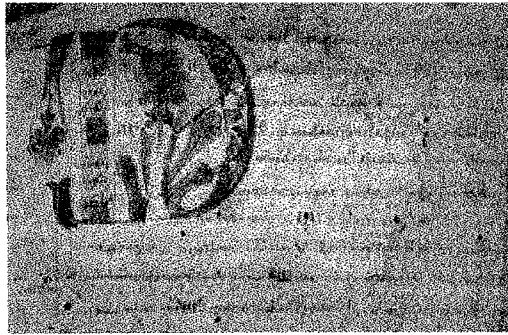
incip(it)

liber legis

docto

rvm

*(illustration supra)*



Cliché Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand

f° 11 v° :

[ en haut de page : TH(eodo)S(iani) Lib(er) I° ].

...

## INCIPIT LIBER LEGIS

## DOCTORUM

*Texte du premier livre du Code théodosien, avec une constitution de l'empereur Constantin...*

(avec lettre initiale **D** enluminée pour *De constitutionibus...*) illustration ci-dessus

e constitutionibus principu(m) et edictis.

Imp(...)r Constantinus ad Lusitanus. Si qua

post haech aedicta sive contitutiones sine

die et consule fuerint deprehensa auctoritatem

quareant. Dat. VII. kal. aug. abariae Proliano & Iuliano

consul. Quicumque legis sine diae et consule fuerint prolate, non

valeant. Imperator Valentinianus Teodosius & Archadiuc

Augusti Flaviano Praefecto praetorium Illiricie & Italiae perpensassent

consuetudine nostra longe deliberationem constitutionis

BQR Sources &  
Bibliographie de  
l'Histoire du Droit des  
Pays d'Auvergne

LIENS-THEMES

SITES Web

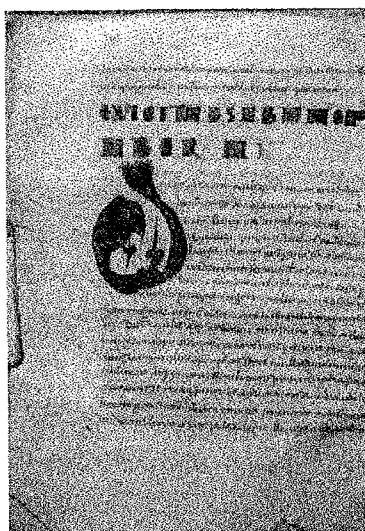
GLOSSAIRE

DEA Histoire du Droit

Jean Domat



SECENTIARIS NOSTRAE LONGA CONSIDERATIONE CONSTITUTIONIS  
 nec ignorare quemquam nec dissimulare permittimus. Datum  
 VII kalendas Iunii Vincentiae Taciano & Simiae consules. Imper. . Legis  
 nescire nulli liceat atque sunt statuta contemnere. Idem Augusti Auriliano  
Praefecto populo. Omnia constituta co (?) non praeteritis calumnia faciunt sed  
in futuris regula ponunt. Datum III kalendas Martii Constantinopoli Theodosio  
 & Archadio & Habundantio V. C. consules. Imper. . Omnes legis  
 non ea quae non anteriora tempore actu sunt dumnant set in futuris  
observanda constituunt. Idem Augusti Victoria Proconsuli Asiae.  
 Generale praecepto beneficio speciale anteferendum est. Datum  
 XII kalendas septembris Constantinopoli Theodosio V. C. consules. Imper. Leges  
omnes commu-  
-niter tenent unius persona vel unius causa non evacues.



Cliché Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand

f° 15 v°

EXPLICIT TH(EO)D(O)S(IANI) LIB(ER) I. INCIP(IT) *illustration ci-dessus*

LIBER II.

De iure dictione et aliquis conuenerit debeat.

In pr(im...) const

f° 85 r°

## INCIPIT PAULI SENTENTIARUM LIBER I

### ANALYSE " LINGUISTIQUE " DU DOCUMENT

Gerold HILTY, " Les plus anciens monuments de la langue occitane ", dans *Cantarem d'aquestz trobadors. studi occitanici in onore di Giuseppe Tavani, a cura di Luciano ROSSI*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 1995, p. 25-45.

(p. 25. *Les formules de bénédiction e Clermont-Ferrand*) :

" B. Bischoff a découvert ces formules dans un manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Clermont-Ferrand qui contient le *Breviarium Alarici decurtatum*. Le manuscrit provient du Midi de la France et a été écrit à la fin du IXe ou au début du Xe siècle. Sur les marges inférieure et extérieure du f° 89v° une main du milieu ou de la deuxième moitié du Xe siècle a écrit, à l'envers, les deux formules que voici :

(p. 26) :

Tomida femina in tomida via sedea.,

tomid infant in talda sua tenea ,

tomides mans et tomidas pes, tomidas carnes, que est colbe recebrunt,

tomide fust et tomides fer, que istae colbe donerunt,

(eisesunt doleres)

Exsunt en dolores,

d'os en polpa,

(de polpa en curi),

de curi en pel,

de pel en erpa,

taerra madre susipiant dolores.

Cum pisce in aquea fregit sua ala et resolde,

si resold in ista mans qui desloge.

... " Le contenu des deux formules est assez clair. Elles contiennent des incantations destinées à chasser des maladies et appartiennent par là à une tradition connue depuis l'époque romane

l'époque romaine.

" La maladie qui doit être guérie par la première bénédiction est une enflure. L'idée d'enflure est exprimée par l'adjectif latin *tumidus*. Selon toute probabilité, c'est une enflure de l'enfant mentionné qui doit être guérie. Mais l'idée d'enflure envahit tout le texte, pas seulement le corps entier de l'enfant (ses mains, ses pieds, sa chair), mais aussi la mère qui tient l'enfant sur ses genoux, et même les armes, les instruments qui ont provoqué cette enflure, le bâton (*fust*) et le fer.

" La deuxième partie de la formule du premier texte est une formule en chaîne qui indique comment la maladie doit quitter le corps pas à pas. De telles formules sont aussi connues en latin. B. Bischoff cite un exemple tout à fait parallèle. Dans un manuscrit de Vérone, du IX<sup>e</sup> siècle, après une invocation de Dieu et des archanges, le texte continue : "exi de osso in pulpa, de pulpa in pelle, de pelle in pilo, de pilo in terra. Terra cum matre, suscipe..." (Bischoff B., *Anecdota Novissima*, Texte des vierten bis sechzehnten Jahrhunderts, Stuttgart, A. Hiersemann, 1984: 263). "

... " Nous constatons que du point de vue du lexique, de la phonétique et de la morphologie notre formule peut être considérée comme un texte occitan, à quelques exceptions près. "

(p. 29) :

" La deuxième formule de bénédiction est plus brève...

" La maladie qu'on veut chasser en récitant cette formule est une luxation, une dislocation.

" Voici une traduction du texte en français moderne :

" Comme un poisson dans l'eau rompit sa nageoire et guérit par ressoudure, que de la même façon il y ait ressoudure dans cette main qui s'est disloquée (tordue).

... (p. 31) :

" Nous concluons... en affirmant que malgré la forme en partie latinisante, cette deuxième formule est également un texte occitan. De même que celui de la première formule, ce deuxième texte montre aussi les difficultés qu'un scribe du Xe siècle devait surmonter pour mettre par écrit une langue qui n'avait pas encore de tradition scripturale. "

## LES SOURCES JURIDIQUES DE L'AUVERGNE DU HAUT MOYEN ÂGE

### L'AUVERGNE ET LE DROIT ROMAIN (Rivière)



## **Annexe 3 : un exemple d'exposition virtuelle : « Très sage Héloïse » à la bibliothèque municipale de Troyes.**

Bibliothèque municipale de Troyes. Exposition « Très sage Héloïse » :  
<http://www.bm-troyes.fr> (page consultée le 20 septembre 2001).

**A la une**

■  
■

**Le catalogue**

■  
■

**La bibliothèque virtuelle**

■  
■

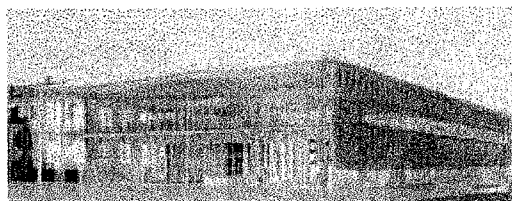
**Le service pédagogique**

■  
■

**Bienvenue  
à la Bibliothèque de Troyes**

**Expositions en ligne**

- **Les Fêtes de la bonneterie**
- **Fair of hosiery (bonneterie)**
- **La Bible de saint Bernard**
- **The Bible of saint Bernard**
- **Exposition " Très sage Héloïse "**
- **Exhibition " So Wise Héloïse "**



**Contact et Infos Pratiques**

**Expositions en ligne**

■ Suivez le guide à la découverte  
des chefs-d'oeuvre de la  
bibliothèque.

**La BMVR en chantier**

■  
■

**Les publications**

■  
■

**Troyes Doc**

■  
■



La Bible de  
St Bernard

The Bible of  
St Bernard

La bonneterie

Fair of hosiery  
(bonneterie)

Très sage  
Héloïse

So Wise  
Héloïse



# Très sage Héloïse

9 juin – 2 septembre 2001

**O**rientis de p[er]sona mag[is] ter  
minum p[er]fuit: q[ui]bus m[er]it  
et sui maxime disciplina nec floz  
re consuevit.

Musée historique de  
Troyes

et de la Champagne

Hôtel de Vauluisant

**Troyes**



## I La jeunesse d'Héloïse

Bien connue dans sa jeunesse pour son histoire amoureuse avec le théologien Pierre Abélard, Héloïse nous a laissé un monument de la littérature française: les *Lettres d'Héloïse et Abélard*, dont le plus ancien manuscrit est conservé à la bibliothèque de Troyes.

## II L'abbaye du Paraclet

Mais Héloïse fut aussi abbesse du monastère du Paraclet, fondé près de Nogent-sur-Seine (Aube) par Abélard. Aidée d'Abélard, Héloïse fit de ce couvent un exemple admiré des papes et de saint Bernard lui-même.

## III La légende d'Héloïse

Depuis le XIIe siècle, la légende d'Héloïse a pris le relais de l'Histoire, et toutes les époques projettent sur les destinées d'une femme hors du commun leurs propres visions: études

Expositions en ligne

La Bible de  
St Bernard

The Bible of  
St Bernard

La bonneterie

Fair of hosiery  
(bonneterie)

Très sage  
Héloïse

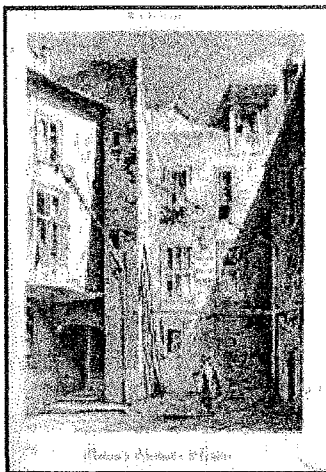
So Wise  
Héloïse



# La jeunesse d'Héloïse

## Héloïse dans le siècle

L'Histoire de mes malheurs, récit autobiographique d'Abélard adressé à un ami, raconte la jeunesse d'Héloïse et la rencontre des deux amants les plus connus du XIIe siècle.

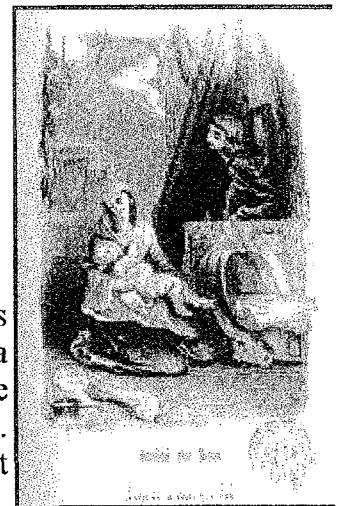


Maison d'Héloïse et  
Abélard, dans Charles  
NODIER, *Paris historique*

Héloïse, née en 1101, est une jeune fille de la haute aristocratique. Elle vit sur l'Île de la Cité, chez son oncle Fulbert. Bien que très jeune, elle est célèbre pour l'étendue de la culture qu'elle a reçue au couvent d'Argenteuil.

En 1115, alors qu'Abélard est maître des Ecoles parisiennes, il remarque Héloïse et décide de la séduire. Promettant de parfaire sa culture, il trompe la confiance de Fulbert et s'installe sous son toit.

Après quelques mois d'un amour passionnel et violent, elle conçoit un fils, Astrolabe.



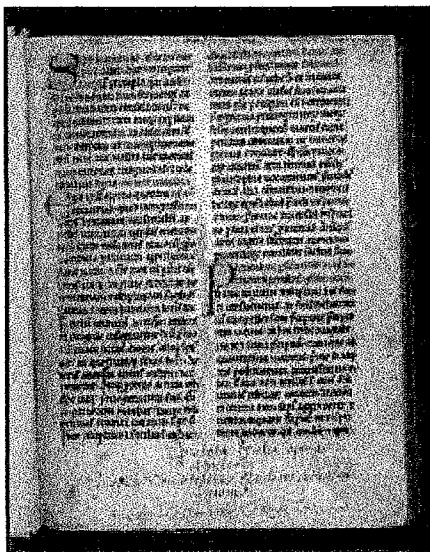
GUIZOT et ODDOUL  
*Lettres d'Héloïse...*

Découvrant la vérité, Fulbert exige réparation pour l'honneur de sa famille. Or un mariage ruinerait le crédit d'un maître des Ecoles tel qu'Abélard. On décide alors d'un mariage secret pour préserver son prestige. Mais le secret s'évante et la situation devient intenable. Abélard conduit alors Héloïse au couvent pour faire taire la rumeur. Furieux, Fulbert fait châtrer Abélard par des hommes de main.

Les deux amants embrassent alors définitivement la vie monastique en 1117 ou 1118, elle à Argenteuil et lui à Saint-Denis.

Lettres d'amour

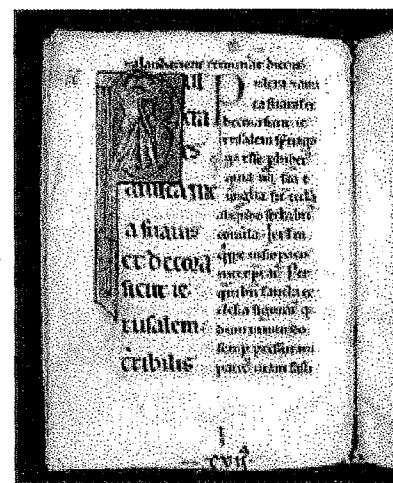
Devenue abbesse du Paraclet en 1130, Héloïse répond à une lettre autobiographique d'Abélard et inaugure ainsi une correspondance qui s'échelonne sur les années 1132 et 1133.



*Lettres d'Héloïse et Abélard*, BMVR Troyes, manuscrit 802

Les premiers échanges retracent leur histoire commune et révèlent leurs malentendus. Héloïse, soumise à une vie monastique qu'elle assume avec conscience mais sans conviction, évoque sa passion pour Abélard qui l'a délaissée. De son côté, Abélard, converti à sa nouvelle vie et accaparé par les violentes attaques de ses adversaires, lui rappelle le poids de leurs fautes passées.

Dans la seconde partie de la correspondance, Héloïse se montre soumise à la raison du maître et tout entière vouée désormais à la direction de ses moniales. Elle demande des conseils à Abélard, qui s'attache alors à définir la place des couvents de femmes. Il met au point pour le Paraclet une règle monastique qui se révèle être l'aboutissement de toute la correspondance.



*Cantique des cantiques*, BMVR Troyes, manuscrit 1869

[Accueil](#)

[Page suivante](#)

## **Annexe 4 : les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France.**

**Annexe 4.1** : bibliothèques ayant constitué pour une mise en ligne une base de données sur leurs manuscrits médiévaux.

**Annexe 4.2** : bibliothèques ayant numérisé ou projetant de numériser l'intégralité des manuscrits à partir des microfilms existants.

**Annexe 4.3** : bibliothèques ayant réalisé un (des) cédérom(s).

**Annexe 4.4** : les bases de données iconographiques des ministères de la culture et de l'éducation nationale ; l'IRHT.

## ANNEXE 4.1

### Les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France.

#### BIBLIOTHEQUES AYANT CONSTITUE POUR UNE MISE EN LIGNE UNE BASE DE DONNEES SUR LEURS MANUSCRITS MEDIEVAUX.

Etablissement	Réalisation	Mode de consultation
Lyon (BM)	Base des enluminures (12 000 images)	Internet (base accessible depuis 2001)
Sainte-Geneviève	Base des enluminures (15 200 diapositives numérisées)	Internet (fin de l'indexation prévue fin 2004, ouverture de la base en local courant 2002 <sup>76</sup> )
Toulouse (BM)	Base iconographique (autour de 2600 images)	Consultation de la base en local à la BM
Troyes (BM)	Base d'images (numérisation en mode image) devant, à terme, couvrir l'ensemble du fonds de la BM	Internet (base accessible prochainement, en passant par le catalogue ou par « La bibliothèque virtuelle » : accès aux manuscrits de Clairvaux et à la bibliothèque des comtes de Champagne)

La BNF dispose pour sa part de sa propre base de données *Mandragore* (recensement de l'iconographie de l'ensemble de ses manuscrits : plus de 80 000 images indexées à ce jour, une estimation globale est impossible). Sur Internet, le

public a accès à une petite base de données constituée pour les images de l'exposition « Charles V et son temps » (possibilité de recherche par liste de thèmes ou liste des manuscrits – auteur, titre, cote).

***ILLUSTRATIONS DONNEES PAGES SUIVANTES :***

- exemple d'interrogation de la base de données sur les enluminures de la bibliothèque municipale de Lyon  
<http://sgedh.si.bm-lyon.fr/dipweb2/phot/enlum.htm> (page consultée le 11 septembre 2001).
- exemple de navigation possible dans l'exposition « Charles V et son temps » sur le site de la BNF <http://www.bnf.fr/enluminures/accueil.htm> (page consultée le 20 septembre 2001).

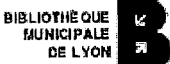
***ILLUSTRATIONS DONNEES EN APPENDICE A L'ANNEXE 4.1 :***

- exemple de recherche précise (« copistes ») dans les dossiers pédagogiques de la BNF <http://www.bnf.fr/pages/pedagos/pages/indexico.htm> (page consultée le 20 septembre 2001).
- À titre de comparaison : *Archim*, la base de données des Archives nationales <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html> (page consultée le 18 décembre 2001).

---

<sup>76</sup> Cependant la bibliothèque Sainte-Geneviève alimente aussi les bases de l'IRHT (*Initiale*) et du ministère de l'éducation nationale, et cette dernière devrait être accessible sur Internet aux alentours de février 2002.





BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE LYON

Présentation Aide Opérateurs  
Panier Droits

### Base Enluminures : Recherche

Tous les champs :	<input type="text"/>
Descripteurs :	<input type="text"/>
Légende de l'image :	<input type="text" value="instrument chirurgical"/>
Auteur du livre :	<input type="text"/>
Titre du livre :	<input type="text"/>
Date du livre :	<input type="text"/>
Cote du livre :	<input type="text"/>

Résultat en :

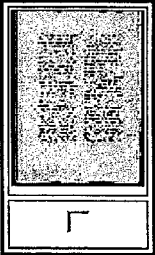
Tableau

Mosaïque

- Cliquez sur l'intitulé d'un champ pour obtenir le dictionnaire associé.
  
- Entre tous les champs de la recherche, l'opérateur par défaut est "Et".  
Entre tous les mots entrés dans le cadre de saisie d'un champ, l'opérateur par défaut est "Et".  
 Sur chaque mot entré dans le cadre de saisie d'un champ, l'opérateur par défaut est "Egal" ou "Contient".
  
- Cliquez sur "Opérateurs" pour redéfinir à votre convenance la valeur de tous les opérateurs.

Cote image	Légende de l'image	Auteur du livre	Titre du livre
Ms 975, f. 180v	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 181	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 239	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 239v	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 401v	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 402	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie
Ms 975, f. 402v	<b>instrument chirurgical</b>	Guy de Chauliac	Grande chirurgie



<p><u>Cote image</u> : Ms 975, f. 180v</p> <p><u>Légende</u> : <b>instrument chirurgical</b></p> <p><u>Titre du livre</u> : Grande chirurgie</p> <p><u>Auteur</u> : Guy de Chauliac</p> <p><u>Dates</u> : 15e siècle</p> <p><u>Cote livre</u> : Ms 975</p> <p><u>Dimensions</u> : 1 = 31x5 2 = 50x5</p> <p><u>Descripteurs</u> : instrument chirurgical ; trépan ; chirurgie ; médecine</p>	 <p>Plein écran</p> <p>Mise à Jour du panier</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------





## La Bibliothèque nationale de France

Présente :

# Le roi Charles V et son temps (1338-1380)

---

1000 enluminures du Département des Manuscrits


---

Trois voies de navigation sont possibles :

- [texte introductif](#)
- [thèmes](#)
- [manuscrits](#)

---

[Retour à la page d'accueil de la BNF](#)

● [A propos du serveur.](#) ● [Vos suggestions.](#) ● [Droits d'auteur.](#) ● [Autres serveurs.](#)  [Version anglaise.](#)

Date de dernière modification : 11/03/1996

## Liste des thèmes

- [Histoire](#)
- [Religion](#)
- [Sciences et techniques](#)
- [Sports et divertissements](#)
- [Divers](#)



Page d'accueil.

# Sciences et techniques

- [Agriculture et travaux des mois](#)
- [Astronomie et cosmographie](#)
- [Géographie](#)
- [Médecine](#)
- [Sciences naturelles](#)



Table des thèmes.



page d'accueil.

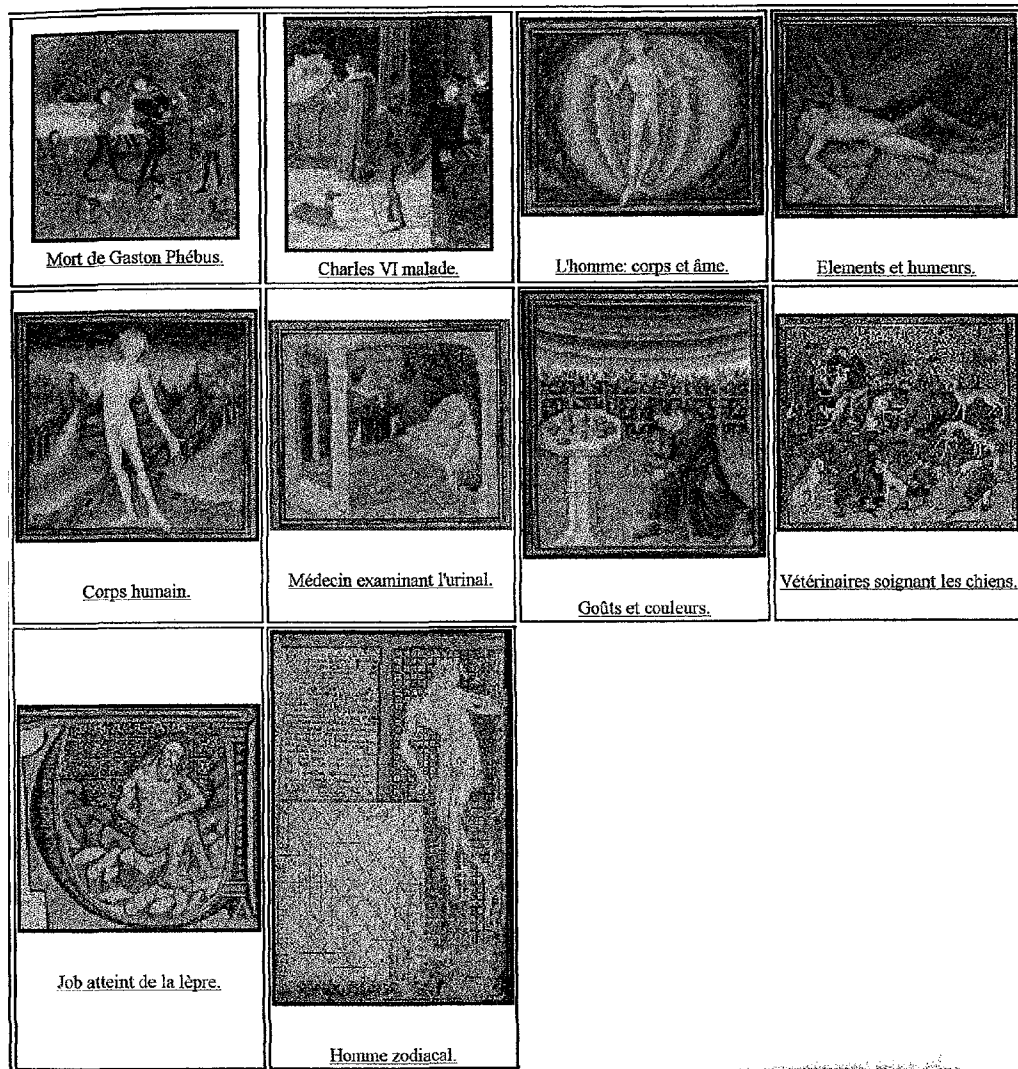


Sciences et techniques



Page d'accueil.

? (Chaque légende est en liaison avec sa fiche descriptive  
Si vous cliquez sur une image miniature, vous aurez l'image correspondante en résolution supérieure. Pour revenir à cette page, vous devrez utiliser le bouton 'BACK' de votre navigateur).



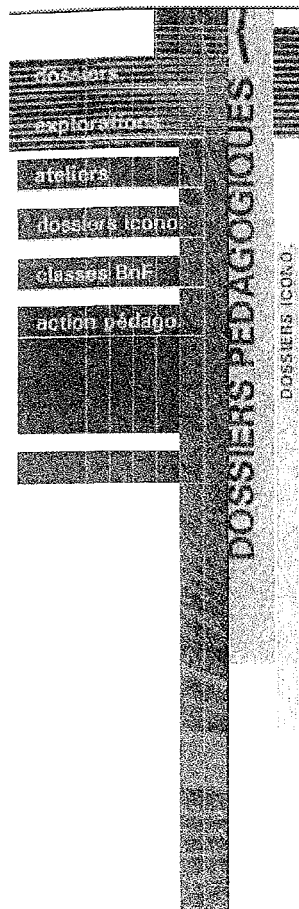
Sciences et techniques



Page d'accueil.

***APPENDICE A L'ANNEXE 4.1***





# les dossiers iconographiques

Les dossiers iconographiques peuvent être feuilletés par thèmes et images affichées en trois tailles. Vous pouvez poursuivre vos recherches iconographiques au sein des 80 000 images de Gallica.



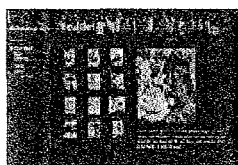
## Architecture

- Les dessins de Boullée - le feuillettoir et toute l'iconographie
- Les gravures de Ledoux
- Le carnet de Villard de Honnecourt



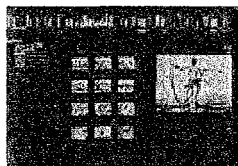
## Cartes, atlas et globes

- L'Atlas catalan
- Les globes de Coronelli (le globe céleste, le globe terrestre, marine, exo faune, peintures et ornements)
- Lubinevski
- Le Célarus
- L'Atlas Apianus
- Orion
- Les cartes de la Méditerranée



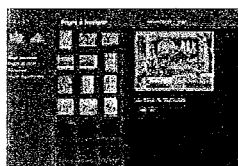
## Contes de fées

- Par contes (Contes de ma mère l'Oye, Le petit Chaperon rouge, Cendrillon, Nain Jaune, Le Prince Charmant, Le Cabinet des fées)
- Par thèmes (les lieux symboliques, le héros et sa famille, le bestiaire, les sorcières, les ogres et nains)
- Par illustrateurs (Gustave Doré, Arthur Rackham, Edmond Dulac, Kay Ni Félix Lorient)



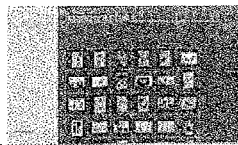
## Utopie

- Le pèlerinage de vie humaine de Digulleville
- Visions de l'an 2000
- Les habitants du nouveau monde par de Bry
- Tracts de mai 68



## Écritures

- L'imprimerie
- Pages de titre
- Brouillons d'écrivains
- Pages de presse
- Supports de l'écrit
- La fabrication de l'encre
- La fabrication du papier
- Les copistes
- La lettre
- Les manuscrits d'Aristote



## Enluminures

- Le roman de Fauvel
- La BD avant la BD
- Le livre de chasse de Gaston Phébus

**Matériaux  
& formes**

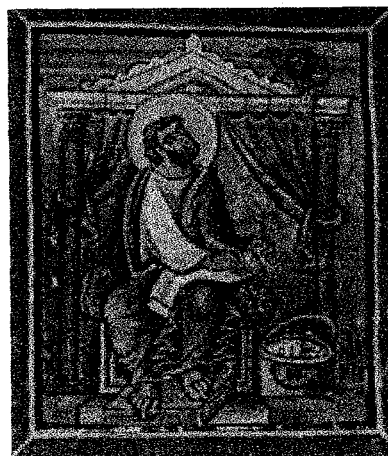

Supports

Illumin.

Papier

Copistes

**Iconographie**

**Copiste**


Saint Marc écrivant dans un *volumen*, une corne à encre dans la main gauche. À ses pieds, une boîte de rangement des rouleaux.

*Évangiles de Loysel*, Reims, ix<sup>e</sup> siècle  
Manuscrits occidentaux



# Archives

- Présentation d'ARCHIM... et actualités
  - ▶ A quoi sert Archim?
  - ▶ Que contient Archim aujourd'hui ?
  - ▶ Les programmes de développement en cours
  - ▶ Actualités
  
- Consultation de la banque d'images dans son intégralité
- Consultation des dossiers thématiques
- Consultation d'Archim par mosaïques d'images (Prototype en cours d'élaboration)
- Consultation des nouvelles fiches

NOUVEAU



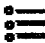
Dernière mise à jour : le 8 octobre 2001

<a href="#">Dossiers thématiques</a>	<a href="#">AIDE</a>	<a href="#">SOMMAIRE</a>
--------------------------------------	----------------------	--------------------------

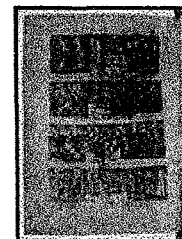
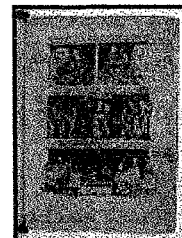
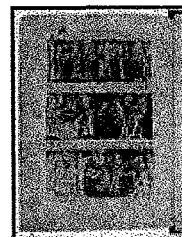
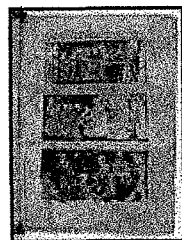
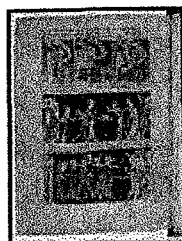
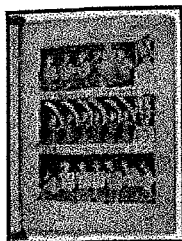
## Banque d'images ARCHIM

Domaine :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Analyse :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Noms de personnes :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Noms de lieux :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Mots clés :	<input type="text" value="collège"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Type de document :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Dates :	<input type="text"/>	
Cote	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique

Recherche

 Nouvelle recherche
  Affiner la recherche
  Liste des réponses
 Notices proposées : 1 2

Notice 1/2



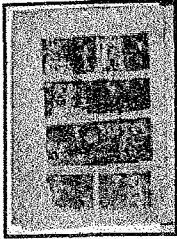
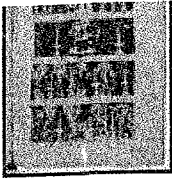
**AE/II/408**

Recueil des titres de fondation (1327-1541) du collège de Hubant ou de l'Ave Maria, fondé par Jean de Hubant, conseiller du roi, pour six élèves boursiers du diocèse de Nevers.

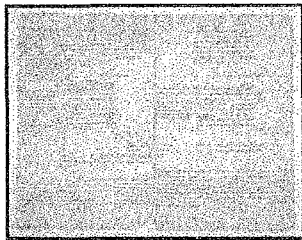
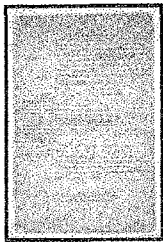
Feuillets situés entre la table et le recueil. Ces dessins coloriés illustrent le règlement du collège en montrant les six élèves remplissant leurs devoirs religieux, faisant l'aumône et s'occupant de soins intérieurs.

**1382-01-01**

**1392-12-31**



Notice 2/2



**TT255**

Comptes des sommes accordées par le roi pour l'entretien des garnisons et des pasteurs à l'académie de Montauban, de 1600 à 1610.

Les annotations marginales sont le fait de "secrétaires au Conseil du roi" qui attestent et vérifient l'exactitude des comptes.

Fait à Paris. Signature de Cassanes.

1600-01-01

1610-08-08

Requête : (collège) :Mots-mat

## ANNEXE 4.2

### Les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France.

#### BIBLIOTHEQUES AYANT NUMERISE OU PROJETANT DE NUMERISER L'INTEGRALITE DES MANUSCRITS A PARTIR DES MICROFILMS EXISTANTS (numérisation en noir et blanc).

Etablissement	Etat d'avancement du projet
Amiens (BM)	Fait
Châlons-en-Champagne (BM)	A venir
Lyon (BM)	A venir
Montpellier (BM)	Fait, ouverture prochaine
Nîmes (BM)	A venir
Reims (BM)	A venir
Sainte-Geneviève	A venir
Troyes (BM)	A venir
Valenciennes (BM)	Fait

Toutes les bibliothèques envisagent de mettre ces images numériques en ligne, soit en les rendant accessibles par l'Opac (principe du catalogue enrichi, ainsi à Montpellier ou à Troyes), soit en constituant une base de données à part (à Lyon). Ces projets se rapprochent donc des précédents (constitution de bases de données sur les manuscrits médiévaux destinées à être mises en ligne). L'interrogation toutefois ne peut porter que sur les seuls champs du catalogue, et l'unité d'indexation est le volume et non chaque image numérique.

#### *EXEMPLE DONNE PAGES SUIVANTES :*

Site de la bibliothèque municipale de Valenciennes <http://www.ville-valenciennes.fr> (page consultée le 20 décembre 2001).



- sommaire ▲
- culture**
- bibliothèque**
- accueil
- catalogue
  - recherche
  - nouveautés
  - patrimoine
- découverte**
- expositions
- cd, internet
- fonds virtuels
- rendez-vous
- espace lecteur
- &cetera
- index

catalogues de la bibliothèque

## catalogues de la bibliothèque

La bibliothèque de Valenciennes vous offre la consultation en ligne des catalogues de ses collections ainsi que la liste de ses **journaux et revues**.

Vous pouvez effectuer trois types de recherche :

### **recherche simple**

Il suffit de saisir un ou plusieurs mots qui seront recherchés indifféremment parmi les titres, auteurs, sujets, collections...

### **recherche multicritère**

Vous pouvez chercher plus précisément par mots du titre, de l'auteur, du sujet... et combiner les critères...

### **recherche sur liste**

Vous pouvez faire votre choix en feuilletant les listes alphabétiques d'auteurs, titres, sujets, collections...

Vous pouvez élargir vos recherches bibliographiques à d'autres bibliothèques, et en particulier à la bibliothèque de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Un module d'interrogation particulier vous sera d'ici peu proposé pour effectuer des recherches dans les collections anciennes, dont l'informatisation est en cours.



Bureau ACV  
 connexion anonyme  
 utilisateur(s)  
 connecté(s)





- sommaire**
- culture**
- bibliothèque**
- accueil**
- catalogue**
  - recherche
  - nouveautés
  - patrimoine
- découverte**
- expositions**
- cd, internet**
- fonds virtuels**
- rendez-vous**
- espace lecteur**
- &cetera**
- index**

recherche dans le catalogue

### recherche multicritère

Vous pouvez chercher par mots significatifs du titre, de l'auteur, du sujet, ou bien par mots-clés (ensemble des mots de la notice catalographique).

**entrez le(s) mot(s) que vous recherchez pour un ou plusieurs critères :**

auteur : ▾

titre : ▾

sujet : ▾

mots-clés : ▾miracles ↙

R

### options de recherche

**sélectionnez vos options de recherche :**

section : toutes les sections ▾      **Autres bases à interroger :**

support : tous les supports ▾      BU de Valenciennes


date      ▾800      et ▾

entre      1450

↑

R

Bureau ACV  
Connexion anonyme  
24 utilisateur(s)  
connecté(s)



**sommaire** ▲

**culture**

**bibliothèque**

accueil

catalogue

recherche

nouveautés

patrimoine

**découverte**

expositions

cd, internet

fonds virtuels

rendez-vous

espace lecteur

&cetera

index

**Détail de la notice n°1**

**Disponibilité du document**

Réserve ancienne  
Cote : MS 502  
A consulter sur place

---

• **Auteur(s)**  
Baudémond

• **Titre**  
Vie et miracles de saint Amand [manuscrit]

• **Publication**  
Saint-Amand, ca 1075

• **Description**  
143 f. ; 242 x 173 mm

• **Références bibliographiques**  
Cat. gén. des mss, t. XXV, p. 403-405

• **Sujet(s)**  
Amand (saint)--vies illustrées  
Enluminure romane--Saint-Amand--11e siècle


• **Autre(s) auteur(s)**  
Milon

• **Autre(s) auteur(s)**  
ABBAYE DE SAINT-AMAND (Nord). Poss.

• **Particularités d'exemplaire**  
ms 502(Mangeart 461) Rel., peau blanche à rabats, étiquette de corne et cuivre au plat inférieur, 11e s. Prov. : abbaye de Saint-Amand.

---

• **Éléments multimédias**

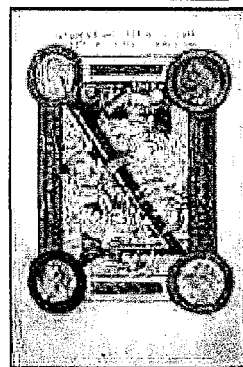


Bureau ACV  
Connexion anonyme  
24 utilisateur(s)  
connecté(s)

- Baudémond rédige la vie de saint Amand [ms 502, f. 1 v°]



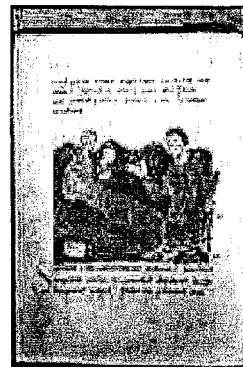
- Initiale ornée; symboles des évangélistes [ms 502, f. 2 r°]



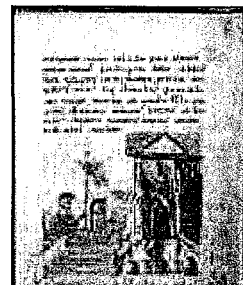
- Initiale ornée [ms 502, f. 5 r°]



- Naissance de saint Amand [ms 502, f. 5 v°]



- Arrivée de saint Amand à l'île d'Yeu. [ms 502, f. 6 r°]





accueil

culture

bibliothèque

accueil

catalogue

recherche  
nouveau  
patrimoine

découverte

expositions

cd, internet

fonds virtuels

rendez-vous

espace lecteur

et cetera

index

catalogue des fonds patrimoniaux

## patrimoine de la bibliothèque

Plus de 20 000 livres antérieurs à 1900 ont été catalogués par la bibliothèque depuis 1992. Un module d'interrogation spécifique du catalogue de ces ouvrages est en cours de réalisation.

En attendant, les livres sont accessibles via le module de recherche général, avec possibilité de sélectionner des périodes (choisir dans la barre d'outils : recherche multicritère, options de recherche). Certaines notices catalographiques donnent accès aux images du document : les enluminures du manuscrit 1206 récemment acquis par la bibliothèque (Jehan Cousin, *Traité de spiritualité*, début du 16e siècle) peuvent ainsi être feuilletées.

L'ensemble des images numérisées est en cours de conversion et sera bientôt interrogeable directement via doc en ligne.

Un guide général des fonds bibliographiques anciens de la bibliothèque est également à votre disposition.



Bureau ACV  
connexion anonyme  
utilisateur(s)  
connecté(s)

### ANNEXE 4.3

#### Les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France.

##### BIBLIOTHEQUES AYANT REALISE UN (DES) CEDEROM(S).

Ne sont pris en compte que les cédéroms présentant un grand nombre de manuscrits médiévaux (sont par exemple exclus ceux de la bibliothèque municipale de Troyes, « Louis François, colporteur d'histoires », ou de celle de Lunel, « La bibliothèque de Louis Médard. Un bibliophile humaniste du XIX<sup>ème</sup> siècle »).

Etablissement	Réalisation	Prix de vente	Coût global estimé <sup>77</sup>	Temps nécessaire à la réalisation
Angers (BM)	Cédérom « 2000 ans d'histoire et de passion », avec une présentation du patrimoine, notamment manuscrit	?	?	?
Dijon (BM)	Coffret « Les manuscrits de Cîteaux » (2 cédéroms dont 1 sur les Enluminures)	319 F ttc	2,5 MF	3 ans
Grenoble (BM)	Cédérom sur les	200 F	542,744 F	2 années

<sup>77</sup> Le coût total d'une telle opération est souvent difficile à chiffrer du fait des collaborations multiples mises en œuvre et des sources de financement parfois très diverses. Ceci est vrai notamment pour la bibliothèque municipale de Grenoble, deux institutions (la bibliothèque et un lycée technique) ayant participé à la réalisation du cédérom.

	Trésors médiévaux de la BM de Grenoble, ne contient pas que des manuscrits, va jusqu'au début du XVI <sup>e</sup> siècle	hors port		scolaires
Montpellier (BU de médecine)	Cédérom « Cantor & Musicus » sur les manuscrits musicaux de la bibliothèque <sup>78</sup>	395 F	Autour de 600 000 F	3 ans
Moulins (BM)	?	?	?	?

La BNF représente un cas à part dans le paysage français, mais elle pourrait figurer dans ce tableau car elle met en vente des cédéroms, comme celui sur Gaston Phébus, qui utilisent son fonds de manuscrits médiévaux.

La bibliothèque municipale de Besançon a elle aussi produit un cédérom consacré à l'un de ses « trésors », le Psautier de Bonmont : « Lumière gothique, le Psautier de Bonmont (Besançon, bibliothèque municipale, ms. 54).

Certains cédéroms (Dijon, Montpellier) ont associé à leurs images une base de données permettant entre autres des recherches par mots-clefs : deux exemples illustrant le résultat de ces recherches (les écrans de recherche eux-mêmes ne peuvent être imprimés) sont donnés aux pages suivantes.

**DIJON** : sélection du mot « David » dans l'index iconographique, choix d'images retenues dans l'album « exemple ».

**MONTPELLIER** : dans le module « Les manuscrits », sélection de « recherche » puis « critères iconographiques », puis « mots clés » et enfin « cornemuse » : résultat de la recherche (impression d'un résultat sur 4 obtenus).

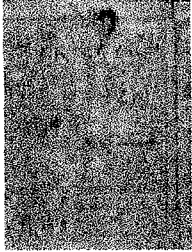
---

<sup>78</sup> A noter qu'un deuxième cédérom, consacré cette fois aux manuscrits médicaux de la BU, est en cours.

A la suite est donné un extrait du site Internet couplé au cédérom  
[manuscrits-bumed.cines.fr](http://manuscrits-bumed.cines.fr) (page consultée le 19 octobre 2001).

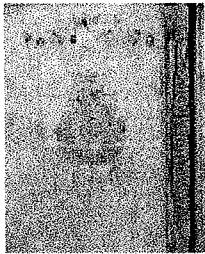
TITRE DE L'ALBUM : exemple

---



Cycle de David, ms14 f13.

---



David en majesté et ses musiciens, ms14 f13v.ms14 f13v

---

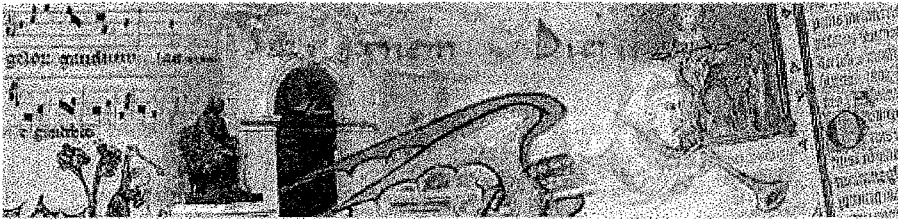






# Manuscrits Musicaux

de la Bibliothèque Interuniversitaire Médecine de Montpellier



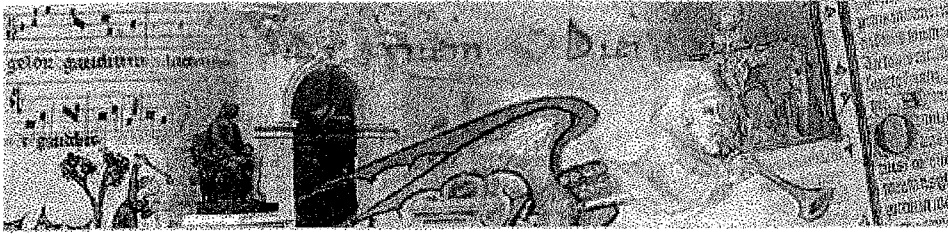
• Les critères musicaux



• Les critères iconographiques



# Les critères iconographiques:



[retour aux critères](#)



## Les familles d'illustration

- ENCADREMENT
- FRONTISPICE
- LETTRE ORNEE
- LETTRE ORNEE - LET. FLEURIE

ou  et

## Les techniques

- DESSIN
- GRAVURE
- PEINTURE

ou  et

rechercher

effacer

## Les themes

- ANIMAUX
- ARCHITECTURE
- CHANTS , DANSES ET JEUX
- ELEMENTS GEOMETRIQUES

ou  et

## Les mots clés

- A
- Adoration des Mages
- Adoration des mages
- Annonce aux bergers

ou  et



Cliquer sur la vignette pour faire afficher les folios

### Manuscrit H049



001r

### Manuscrit H196



111v

### Manuscrit H261



024v

### Manuscrit H408



057v

## ANNEXE 4.4

### **Les programmes de numérisation de manuscrits médiévaux en bibliothèques en France.**

LES BASES DE DONNEES ICONOGRAPHIQUES DES MINISTERES DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION NATIONALE ; L'IRHT.

- exemple de recherche dans la base de données du ministère de la culture et de la communication : critère iconographique « escargot »  
<http://www.culture.fr/cgi-bin/wave.cgi?qd=enlu&icon=/documentation/icones>  
(page consultée le 3 septembre 2001).
- exemple de recherche dans la base de données du ministère de l'éducation nationale : critère iconographique « escargot »  
<http://manuscrit.cines.fr:8125> (page consultée le 3 septembre 2001).
- L'IRHT : la base de données *Initiale* : quelques écrans de recherche.
- l'IRHT : quelques images extraites d'*Initiale* mises en ligne sur le site de l'IRHT (<http://irht.cnrs-orleans.fr>, page consultée en septembre 2001).  
Exemple d'un manuscrit de la bibliothèque municipale de Vendôme.

[Sommaire](#)

[Accueil](#)

[Contact](#)

[Aide](#)

## Consultation de la base "Enluminures"

Etablissement :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Auteur :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Titre :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Sujet :	ESCARGOT	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Date	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Cote	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Consultation du Lexique
Corpus :	Décor <input type="checkbox"/>	
<input type="button" value="Recherche"/>		

Nouvelle  
rechercheAffiner la  
recherche

7 notices proposées sur 7 notices trouvées

- |   |  |  |                           |                                                             |                                    |
|---|--|--|---------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 1 |  |  | Loches - BM - ms<br>0002  | <b>Antiphonaire à l'usage de la<br/>chartreuse du Liget</b> | f. 16e s. (deuxième<br>162v quart) |
| 2 |  |  | Orléans - BM - ms<br>0012 | <b>Bible</b>                                                | f. 13e s.<br>311v                  |
| 3 |  |  | Tours - BM - ms<br>0008   | <b>Bible</b>                                                | f. 089 vers 1320 ?                 |
| 4 |  |  | Tours - BM - ms<br>0008   | <b>Bible</b>                                                | f. 249 vers 1320 ?                 |
| 5 |  |  | Tours - BM - ms<br>0008   | <b>Bible</b>                                                | f. vers 1320 ?<br>327v             |
| 6 |  |  | Tours - BM - ms<br>0013   | <b>Bible (partie de)</b>                                    | f. 160 13e s.                      |
| 7 |  |  | Tours - BM - ms<br>0568   | <b>Decretales</b>                                           | f. 308 vers 1280                   |

Requête : (ESCARGOT) :SUJET ET (Décor) :DOMN



*Serveur des  
manuscrits enluminés*

## Recherche dans la base

*Pour connaître les différents modes de recherche plus élaborée consultez l' écran d'aide.*

	<input type="button" value="Rechercher"/> <input type="button" value="Effacer"/>
<b>Référence du manuscrit</b>	Saisir des éléments de la référence tronqués ou non, ou cliquer sur Index <input type="text"/> <input type="button" value="Index"/>
<b>Enluminure : légende</b>	Saisir un ou plusieurs mots tronqués(*) ou non, ou cliquer sur Index <input type="text"/> <input type="button" value="Index"/>
<b>Enluminure : mots-clés</b>	Saisir un ou plusieurs mots tronqués ou non, ou cliquer sur Thesaurus escargot <input type="button" value="Thesaurus"/>
<b>Auteur du texte illustré</b>	<input type="text"/>
<b>Titre du texte</b>	Saisir des mots du titre avec ou sans troncature, ou cliquer sur Index <input type="text"/> <input type="button" value="Index"/>
<b>Classification</b>	<input type="text"/>
<b>Datation</b>	Date de début >= <input type="text"/> Date de fin <= <input type="text"/>
<b>Origine du manuscrit</b>	<input type="text"/>
<b>Possesseur du manuscrit</b>	<input type="text"/>
<b>Attribution de la décoration</b>	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Rechercher"/> <input type="button" value="Effacer"/>

©  
CINES

[Avertissement](#)

[Retour page  
d'accueil](#)

[Album  
photos](#)



[Commentaires et  
suggestions](#)

[Historique des requêtes](#)








*Serveur des  
manuscrits enluminés*


**Résultat de la recherche**









**mots\_clé:** escargot

**Nombre de réponse(s) : 4**

Cliquez sur le pictogramme  pour voir la notice et sur le pictogramme  pour voir les images.

Le nombre entre parenthèses à droite du symbole  correspond au nombre d'images.

 En cours de consultation, votre navigateur ouvrira deux fenêtres (Notice et Image) qui risquent de se chevaucher. Vous devez les redimensionner pour qu'elles soient visibles simultanément.

1.   (1) **Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0483 | f. 011 | Page décorée | Heures à l'usage de Paris | 15e s. (fin)**
2.   (1) **Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0483 | f. 016v | Page décorée | Heures à l'usage de Paris | 15e s. (fin)**
3.   (1) **Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0483 | f. 020 | Page décorée | Heures à l'usage de Paris | 15e s. (fin)**
4.   (1) **Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0510 | f. 106 | Page décorée | Heures à l'usage de Reims | 15e-16e s.**

©  
CINES

[Avertissement](#)

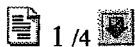
[Retour page  
d'accueil](#)

[Album  
photos](#)

 [Commentaires et  
suggestions](#)

[Retour à l'écran de recherche](#)

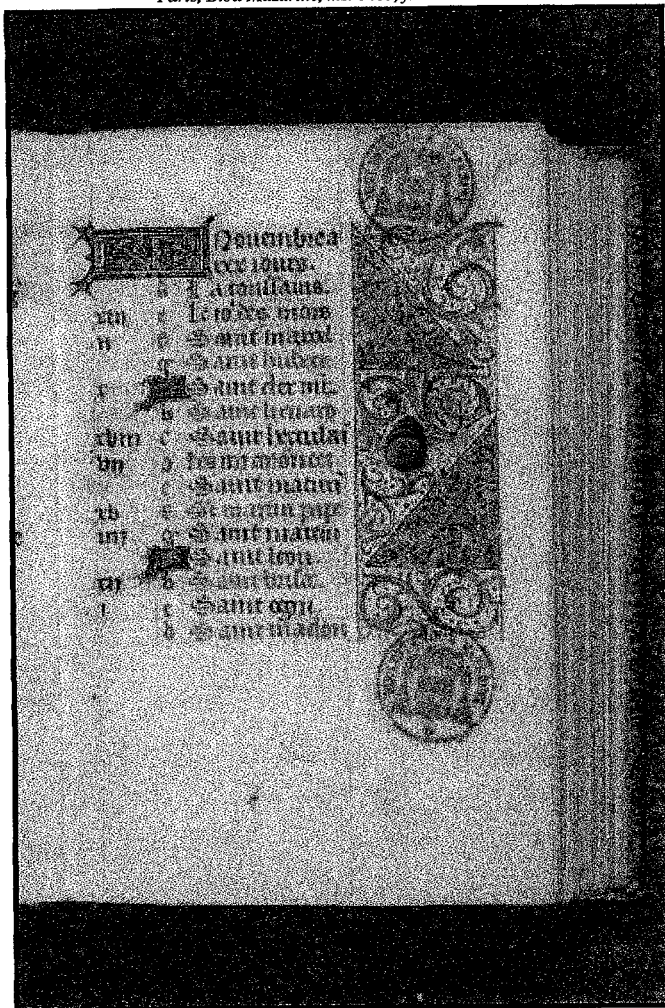
[Historique des requêtes](#)



[Informations décor](#)

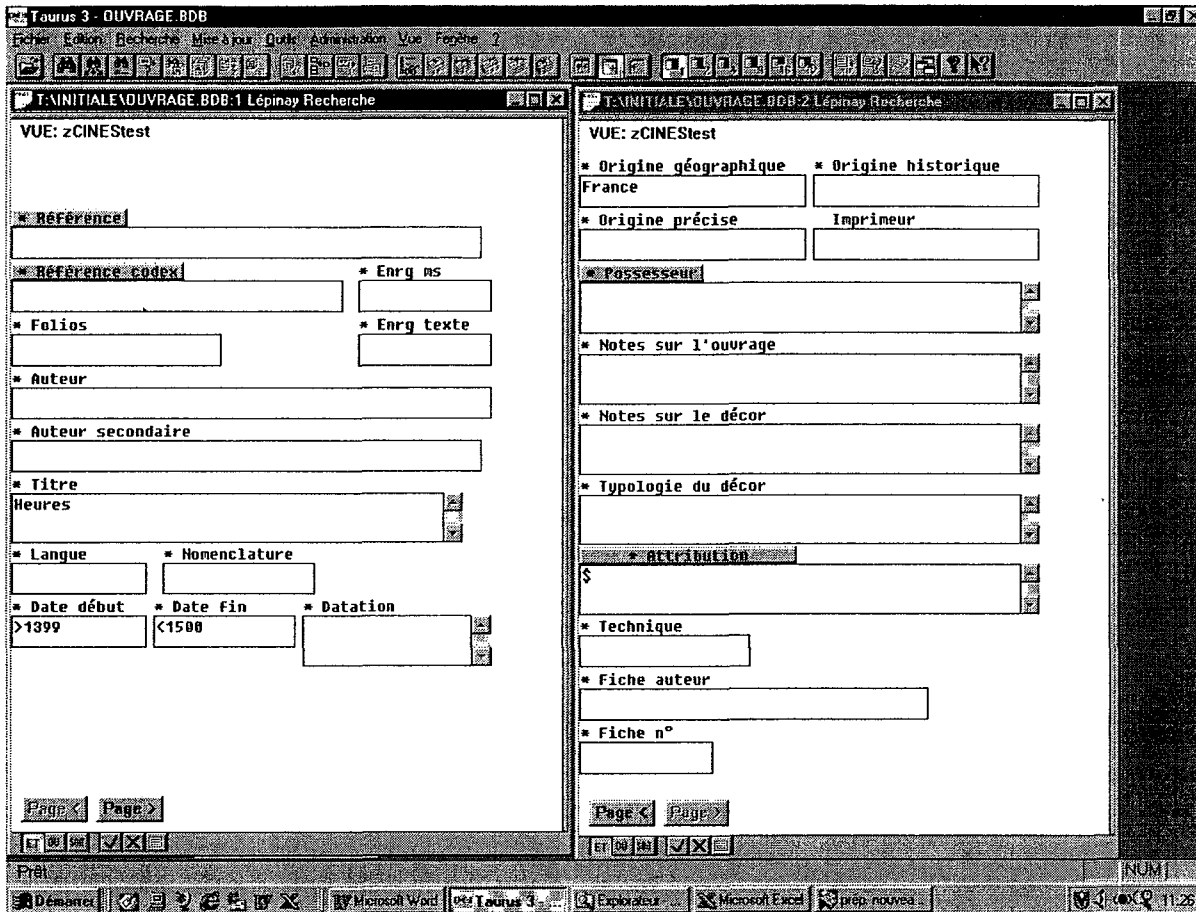
[Retour à la liste](#)

Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0483, f. 011



# INITIALE (IRHT)

## Exemple de recherche multicritère dans la base OUVRAGE



# INITIALE (IRHT)

## Résultat de la recherche multicritère dans la base OUVRAGE

The screenshot shows a database search interface with two windows. The left window displays search results for 'INITIALE VOUVRAGE.BDB:1 Lépinau Affichage', listing three records with their reference numbers and titles. The right window displays detailed information for record 19, 'INITIALE VOUVRAGE.BDB:2 Lépinau Affichage'. The detailed view includes fields for reference, origin, author, title, date, and technical details.

Reference	Titre	Heures
19	Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469	Heures
20	Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0473	Heures
21	Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0491	Heures

**VUE: zCINEStest**

\* Référence  
Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469

\* Référence codex  
Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469

\* Enrg ms

\* Folios

\* Enrg texte

\* Auteur

\* Auteur secondaire

\* Titre  
Heures à l'usage de Paris

\* Langue  
latin/français

\* Nomenclature  
Liturgie

\* Date début  
1410

\* Date fin  
1415

\* Datation  
vers 1410-1415

\* Origine géographique  
France/Paris/Angleterre

\* Origine historique

\* Origine précise  
Paris

\* Imprimeur

\* Possesseur

\* Notes sur l'ouvrage  
Les parties anglaises du ms. (textes ff. 4-4v, 96-104v, 123-141, 197-213v avec encadrements)

\* Notes sur le décor  
Longtemps attribué au Maître de Boucicaut, ce ms. a été retiré de son oeuvre pour être

\* Typologie du décor  
page décorée (en nombre)/miniature (18)/encadrement historié (16)/encadrement

\* attribution  
Maître de la Mazarine

\* Technique  
peinture

\* Fiche auteur  
IRHT (C. Rabel)

# INITIALE (IRHT)

A partir du résultat de la recherche multicritère dans la base OUVRAGE, affichage des fiches liées de la base DECOR avec image(s) associée(s).

The screenshot shows a database application with two main windows:

- INITIALE OUVRAGE.BDB: 1 Lépinay Affichage**:
  - Table with columns: Référence, Titre
  - Records:
    - 19 Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469 Heures à l'usage de Pa
    - 20 Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0473 Heures à l'usage de Pa
    - 21 Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0491 Heures à l'usage de Pa
  - VUE: zCINESTest
  - \* Référence: Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469
  - \* Référence codex: Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469
  - \* Enrg ms: [ ]
  - \* Folios: [ ]
  - \* Enrg texte: [ ]
  - \* Auteur: [ ]
  - \* Auteur secondaire: [ ]
  - \* Titre: Heures à l'usage de Paris
  - \* Langue: latin/français
  - \* Nomenclature: Liturgie
  - \* Date début: 1410
  - \* Date fin: 1415
  - \* Datation: vers 1410-1415
- decor.bdb: 2 Lépinay Affichage**:
  - VUE: zCINESTest
  - \* Référence: Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0469
  - \* Folio\Page: F. 007
  - \* Enrg f\p: 1
  - \* Sujet: Saint Luc écrivant et son symbole
  - \* Contexte: Miniature au début de la leçon tirée de l'Évangile de Luc
  - \* Mots-clés: miniature/bord sup en arc/Luc 01, 26  
texte/scène biblique/Saint
  - \* Notes: Sur phylactère : "S. Lucas". Volets intérieurs. Roue à lire et à écrire monopode. Voûte en bois
  - \* Conservation: bonne
  - \* Photo IRHT: double pp, dét.
  - \* Fiche auteur: MAZARINE (A. Bergeron)
  - \* Fiche n°: 30809

The right window also features a vertical strip on the right side containing a thumbnail image of a manuscript page with a decorative initial.



## Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

[accueil](#) [plan du site](#) [localisation](#) [mail](#)



### Ressources

[Medium Images](#) [Bibliothèque](#) [Catalogue](#) [bibliothèque](#)

#### Quelques images extraites de la bases INITIALE

Nous vous proposons ici de consulter quelques images extraites de la base de données Initiale qui recense, catalogue, indexe et repère la décoration des manuscrits médiévaux des bibliothèques de France.

Cette consultation est limitée aux bibliothèques de Vendôme et d'Orléans et ne donne pas accès aux données textuelles de la base. Vous devez alors choisir le manuscrit par cote.

> Choisissez la bibliothèque que vous souhaitez visiter:

[Bibliothèque municipale de Vendôme](#)

[Bibliothèque municipale d'Orléans](#)

Directeur de la publication : Elisabeth Lalou

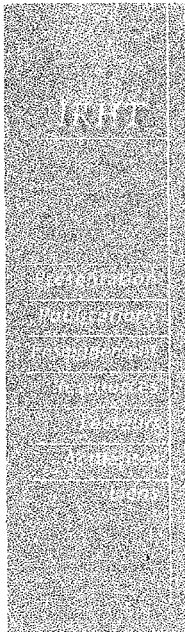
Responsable éditorial : Christian Huber

Webmaster: Thierry Buquet > [écrire au webmaster](#)

© 2000 CNRS / IRHT

IRHT 40 avenue d'Iéna 75116 Paris

tel : 01 44 43 90 70



**Institut de Recherche et d'Histoire des Textes**

accueil plan du site localisation mail



**Ressources**

Medium Images Bibliothèque Catalogue bibliothèque

## Section des sources iconographiques

Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT / CNRS)

### Manuscrits enluminés conservés à la Bibliothèque municipale de VENDÔME

Consultation d'un extrait de la base de données INITIALE concernant les manuscrits enluminés conservés à la Bibliothèque municipale de VENDÔME

La plupart des quelque 400 manuscrits proviennent de l'abbaye de la Trinité fondée en 1032 par le comte d'Anjou Geoffroy Martel.

- Durant les XIe et XIIe siècles, apogée du rayonnement intellectuel de l'abbaye, de nombreux manuscrits furent copiés dans son scriptorium, en particulier sous les abbatiats d'Odéric (1044-1082, par exemple mss. 37, 47 et 129) et de Geoffroy de Vendôme (1093-1132, par exemple mss. 28 et 38). Geoffroy est représenté en tête d'un recueil de ses oeuvres (ms. 193). Un artiste sans doute itinérant a été baptisé "Maître de Vendôme" d'après les mss. 23, 61 et 115 enluminés pour la Trinité. Un Commentaire sur les Psaumes de même provenance est l'oeuvre d'un artiste d'origine indéterminée (ms. 20).
- Parmi les manuscrits de l'époque gothique, citons un Bréviaire du XIVe siècle (ms. 17 E), un Missel du XVe siècle (ms. 16) et le Bénédictionnaire d'Antoine de Crevant, abbé cardinal de 1522 à 1539 (ms. 15).
- La bibliothèque conserve également une quinzaine d'incunables, dont une Cité de Dieu de 1486 illustrée de bois gravés coloriés (inc. 2), et parmi ses livres imprimés anciens, un Virgile de 1529 qui réutilise les gravures de l'édition strasbourgeoise de 1520 (rés. FB (2) 29).

Choisissez la cote du manuscrit :

009

VALIDER

# Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

accueil plan du site localisation mail



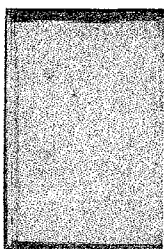
## Ressources

Medium Images Bibliothèque Catalogue bibliothèque

VENDÔME, Bibliothèque municipale, 009 : 27 image(s) de la décoration du manuscrit



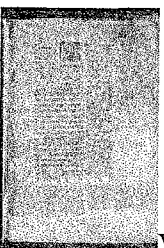
Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, contre-plat sup.



Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, f. 0001



Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, f. 001 - vue 1

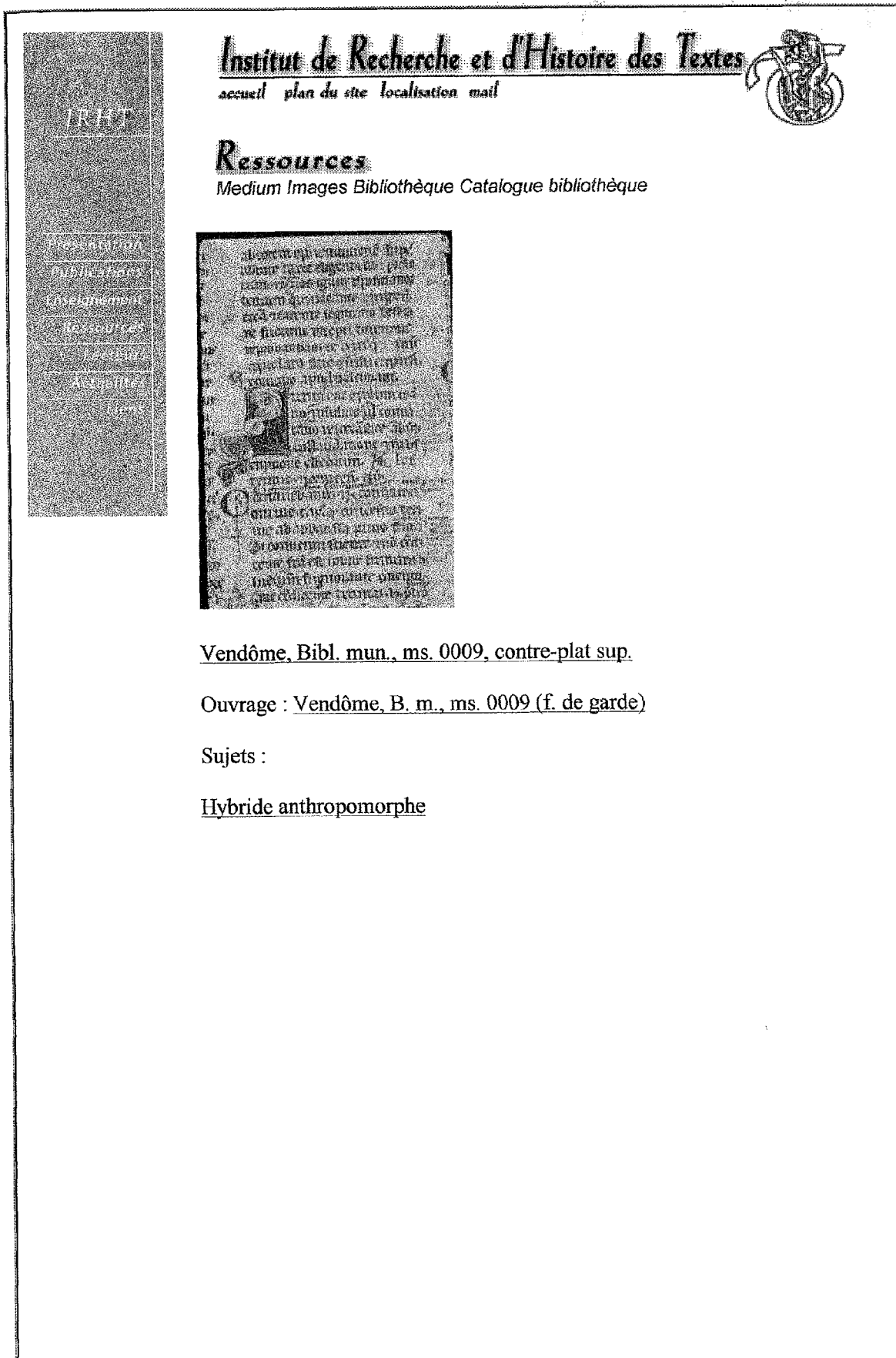


Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, f. 001 - vue 2



Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, f. 001 - vue 3





The screenshot shows the IRHT website interface. On the left is a vertical navigation menu with the following items: Accueil, Plan du site, Localisation, Mail, Recherche, Ressources, and Bibliographie. The main content area is titled 'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes' with a logo of a hybrid anthropomorphic figure. Below the title is a navigation bar with 'accueil', 'plan du site', 'localisation', and 'mail'. The main heading is 'Ressources' with a sub-heading 'Medium Images Bibliothèque Catalogue bibliothèque'. A thumbnail image of a manuscript page is displayed, showing a large decorated initial 'C' and several lines of text in a Gothic script.

Vendôme, Bibl. mun., ms. 0009, contre-plat sup.

Ouvrage : Vendôme, B. m., ms. 0009 (f. de garde)

Sujets :

Hybride anthropomorphe

## Annexe 5 : l'édition des textes : quelques exemples de l'offre sur Internet en France.

- numérisation en mode texte et en mode image :

*Le chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes :

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/cescm/lancelot/index.html> (page consultée le 20 septembre 2001).

- numérisation en mode texte seul :

*Li congiés Adan* [*Le Congé* de Adam de la Halle] :

<http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?licong1> (page consulté le 19 décembre 2001).

# Le Projet *Charrette*

Alfred Foulet  
(1900-1987)  
*In Memoriam*



(Ms. Garrett 125 [Princeton University Library], folio 22r : Lancelot s'entretient avec le vavasseur et sa famille --vv  
2068 et sv.--)

---

Le Projet Charrette est une archive électronique complexe, savante, multimédia qui contient une tradition manuscrite médiévale, la tradition du *Chevalier de la Charrette* (ou *Lancelot*, c.1180), de Chrétien de Troyes. Il est développé et maintenu par le Département des Langues Romanes de l'Université de Princeton, sous la direction de Karl Uitti .

La version présente sur ce site est la version française. La version anglaise est accessible à l'adresse <http://www.princeton.edu/~lancelot>

Les documents actuellement en anglais seront progressivement proposés en français et mis à jour dans le cadre d'une collaboration entre l'Université de Princeton et le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers.

---

## INDEX

- [Mode d'emploi simplifié du site](#) (R. Pellen, juillet 2000, mäj 18.9.2001)
- [Brève histoire du "Projet Charrette"](#) ; sa philosophie de base (K.D. Uitti, essai, janvier 1997 ; [version anglaise](#))
- [Le roman de Chrétien ; arrière-plan littéraire et historique](#) (K.D. Uitti, essai, janvier 1997 ; [version anglaise](#))
- [Consultation de l'archive en ligne](#) (7 ms. ; facsimilés en couleur ; transcriptions en version SGML)
- [Clefs des transcriptions](#) (expression SGML des caractères spéciaux, abréviations, tildes, etc. ; Princeton, 1997)
- [Édition Foulet-Uitti de \*La Charrette\*](#) (version en ancien français, texte suivi, mais sans liens avec les manuscrits)
  - [Leçons rejetées et Table des noms propres](#) (Princeton, 1997)

- Version Foulet-Uitti de *La Charrette*(en français moderne)
  - Auteurs et collaborateurs du projet (Princeton-Poitiers)
  - Projets en cours (Princeton-Poitiers ; R. Pellen, juillet 2000)
- 

[kduitti@pucc.princeton.edu](mailto:kduitti@pucc.princeton.edu)


*Dernière mise à jour : 18.9.2001* [Rene.Pellen@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:Rene.Pellen@mshs.univ-poitiers.fr)

**© 1994 (1997), Université de Princeton et Professeur Karl D. Uitti. Ces matériaux sont mis à la disposition des étudiants et des chercheurs pour leur usage personnel exclusivement. Leur reproduction et/ou leur distribution (électronique ou sous une autre forme) sont interdites sans l'autorisation expresse des responsables du projet et les propriétaires des manuscrits ici reproduits.**

## ***Transcriptions diplomatiques***

La table ci-dessous fournit les liens avec les transcriptions diplomatiques des sept (7) manuscrits qui constituent la tradition intégrale de *La Charrette* (hormis le ms. *I*, Bibliothèque de l'Institut de France 6138, anciennement 4676). À partir des transcriptions on peut accéder aux reproductions en couleur des manuscrits (folio par folio). Pour plus de détails se reporter à la description qui figure dans l'introduction générale du projet ([Tradition manuscrite](#)). Les lacunes sont indiquées dans la page de chaque manuscrit.

- [MS A](#) = Chantilly, Musée Condé 472 [fin du XIII<sup>e</sup> siècle]
- [MS C](#) = ("Guiot"), Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 794 [milieu du XIII<sup>e</sup> (?)]
- [MS E](#) = Escorial, Real Monasterio de San Lorenzo M.iii.21 (en cours) [1<sup>ère</sup> moitié du XIII<sup>e</sup>]
- [MS F](#) = Paris, Bibliothèque Nationale de France, f. fr. 1450 [2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup>]
- [MS G](#) = Princeton, Firestone Library, Garrett 125 [extrême fin du XIII<sup>e</sup>]
- [MS I](#) = Paris, Bibliothèque de l'Institut de France 6138 (*olim* 4676) (en cours) [XIII<sup>e</sup>]
- [MS T](#) = Paris, Bibliothèque Nationale de France, f. fr. 12560 [XIII<sup>e</sup>]
- [MS V](#) = Vatican, Bibliothèque Vaticane, Regina 1725 [2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup>]
- [ [U](#) = Texte de l'édition critique Foulet-Uitti (en ancien français)]

 [Retour à la page d'accueil](#)

---

Création K. Uitti mars 1998, Trad. et Màj 28.3.2001 [Rene.Pellen](#)  
Copyright © 1998


# Manuscrit T

[XIII<sup>e</sup> siècle]

Choisissez les références des vers que vous voulez lire :

- [1-30](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [31-1000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [1001-2000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [2001-3000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [3001-4000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [4001-5000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [5001-6000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [6001-7000](#) (version non codée / [vers. SGML](#))
- [7001-7134](#) (version non codée / [vers. SGML](#))

Transcriptio

 [Retour à la page d'accueil](#)

---

*Création K. Uitti mars 1998, Trad. et Présent. 3.6.2000; màj 18.9.2001 Rene.Pellen*  
Copyright © 1998

# Manuscrit T

Pour lire un autre manuscrit, choisissez une lettre dans la marge de gauche et cliquez :

- MS *A* = Chantilly, Musée Condé 472
- MS *C* = ("Guiot"), Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 794
- MS *E* = Escorial, Real Monasterio de San Lorenzo M.iii.21
- MS *F* = Paris, Bibliothèque Nationale de France, f. fr. 1450
- MS *G* = Princeton, Firestone Library, Garrett 125
- MS *T* = Paris, Bibliothèque Nationale de France, f. fr. 12560
- *U* = Édition critique Foulet-Uitti
- MS *V* = Vatican, Bibliothèque Vaticane, Regina 1725

FOLIO 41r [IMAGE](#)

COLONNE b

1 e que madame  
 2 velt que romanz  
 3 Jelenprendrai  
 4 C ome cil qui e&st &s;uen&s; entier&s;  
 A C E F G I U V 5 D e q&n-alpha; quil puet el m&o-hbar;de faire.  
 6 S anz rien&s; de lo&s;enge au&a-hbar;t &ti-alpha;re.  
 7 M e&s; tex &s;en poi&s;t entremetre.  
 8 &Q-vbar; i uol&s;i&s;t lo&s;enge metre.  
 9 S idei&s;t .&etl; ie te&s;moigna&s;&s;e.  
 A C E F G I U V 10 Q&apost; ce e&st la dame qui pa&s;&s;e.  
 11 T oute&s; cele&s; qui&s;ont uiuanz.  
 12 T ant com li fun&s; pa&s;&s;e liuenz.  
 13 &Q-vbar; uente en mai. &etl; en auri  
 14 P ar foi ie ne &s;ui mie cil.  
 A C E F G I U V 15 &Q-vbar; ueuille. lo&s;engier &s;adame.  
 16 D ire. &lsquo;&etl; tant come une g&e-hbar;me  
 17 V aut de pelle&s;. &etl; de &s;ardine&s;

FOLIO 41v [IMAGE](#)

COLONNE a

18 V aut la conte&s;&s;e de reine&s;.&rsquo;  
 19 &N2; enil ie n&e-hbar; dirai ia rien.  
 A C E F G I U V 20 S e&s;t il uoir&s; malaait gre mien.  
 21 M e&s; tant dirai ie &q-hbar; melz oeure.  
 22 S e&s; comande&m-hbar;z en ce&s;te oeure.  
 23 Q&apost; &s;en&s; ne poine &q-hbar; ie imete.  
 24 D ouch&apost;r de la charete.  
 A C E F G I U V 25 C o&m-hbar;ce cre&s;tien&s; &s;on liure.  
 26 M atiere. &etl; &s;ens len done liure.  
 27 L a conte&s;&s;e. &etl; il &s;entreme&s;t.  
 28 D e pen&s;er &s;i &q-hbar; rien ni mest.  
 29 F or&s; &s;a poine. &etl;&s;entencion.  
 A C E F G I U V 30 D e&s; or co&m-hbar;ce sa rai&s;on.

[Retour vers 1.](#)  
[Suite vers 31.](#)  
[Suite vers 1001.](#)  
[Suite vers 2001.](#)  
[Suite vers 3001.](#)  
[Suite vers 4001.](#)  
[Suite vers 5001.](#)  
[Suite vers 6001.](#)  
[Suite vers 7001..](#)

[Transcription](#)

[TEXTES](#) [AUTEURS](#) [SOMMAIRE](#)

## Adam de la Halle

### Liste des textes actuellement disponibles sur le serveur

[Le Congé](#)

### Recherche d'occurrences

Vous pouvez rechercher un mot dans le corpus de l'auteur.

Rechercher

réponses



AIDE TEXTES AUTEURS SOMMAIREAdam de la Halle

## Le Congé

ADAM DE LA HALLE

Li congiés Adan

C'est li congiés Adan

I	Comment que men tans aie usé, (66d) Et toudis loé le meilleur; Et tant le m'a dit et rusé Que j'ai tout soulas refusé Pour tendre a venir a honnour. Mais le tans que j'ai perdu plour, Las! dont j'ai despendu le fleur Au siecle qui m'a amusé. Mais ch'a fait forche de signeur, Dont chascuns amans de l'erreur Me doit tenir pour escusé.	M'a me co
4		
8		
12		
II	Arras, Arras! vile de plait	

(Début) 1 ... 20 Lignes suivantesNotice Table Recherche Frequences Texte Complet

Texte produit par Christine Cloux (chcloux@vtx.ch)

## Annexe 6 : quelques réalisations et programmes étrangers.

### **BIBLIOTHEQUES NATIONALES**

- Bibliothèque nationale des Pays-Bas : site consacré aux manuscrits enluminés, exemple de recherche, critère iconographique « multiples »

<http://www.kb.nl/manuscripts> (page consultée le 6 septembre 2001).

### **DEUX EXEMPLES D'EDITION DE TEXTE**

- *Le chevalier au lion (Yvain)* de Chrétien de Troyes

<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chevalier-au-lion/index.html> (page consultée le 20 décembre 2001).

- *The Aberdeen Bestiary* (Aberdeen, bibliothèque de l'Université, ms. 24)

<http://www.clues.abdn.ac.uk:8080/besttest/firstpag.html> (page consultée le 20 décembre 2001).

### **PROJETS REGROUPANT PLUSIEURS BIBLIOTHEQUES**

- Université d'Oxford : Early Manuscripts Imaging Project

<http://image.ox.ac.uk> (page consultée le 19 décembre 2001).

- *Digital Scriptorium*, exemple de recherche, artiste « Maître aux yeux bridés »

<http://sunsite.berkeley.edu/Scriptorium> (page consultée le 17 juillet 2001).

Home... Introduction... Search... **Medieval Illuminated Manuscripts**

<b>Manuscripts</b>		<b>Images</b>	
Shelfmark	<input type="text"/>	Words from descriptions	<input (millipede)\""="" multipes="" type="text" value="\"/>
	<input type="button" value="Index"/>		<input type="button" value="Index"/>
Author, title	<input type="text"/>	ICONCLASS codes	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Index"/>		<input type="button" value="Index"/>
Place of origin	<input type="text"/>	Text part	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Index"/>		<input type="button" value="Index"/>
Language	<input type="text"/>	Image type	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Index"/>		<input type="button" value="Index"/>
Script	<input type="text"/>	Miniaturist	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Index"/>		<input type="button" value="Index"/>
Scribe	<input type="text"/>	Show images as	<input type="radio"/> text
	<input type="button" value="Index"/>		<input checked="" type="radio"/> text and image
Miniaturist	<input type="text"/>		<input type="radio"/> image
	<input type="button" value="Index"/>		
Binder	<input type="text"/>		
	<input type="button" value="Index"/>		
Style	<input type="text"/>		
	<input type="button" value="Index"/>		
Former owner or institution	<input type="text"/>		<input type="button" value="Index"/>
	<input type="button" value="Index"/>		
Annotation	<input type="text"/>		<input type="button" value="Search"/>
	<input type="button" value="Index"/>		
Date	After <input type="text"/>		
	Before <input type="text"/>		
	Equals <input type="text"/>		
Height in mm	From <input type="text"/> To <input type="text"/>		
Width in mm	From <input type="text"/> To <input type="text"/>		

© Koninklijke Bibliotheek *National Library of the Netherlands*

refine search

**Iconography:**

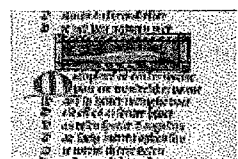
Results 1-2 of 2 for: Words from descriptions. ("multipes (millipede)")

1.  
The Hague, KB, KA 16



Multipes (millipede)  
Fol. 133vb1: column min.  
25x55  
iconclass  
25F712

2.  
The Hague, KB, 76 E 4



Multipes (millipede)  
Fol. 91rb1: column min  
17x59  
iconclass  
25F712



# UNIVERSITÉ D'OTTAWA Faculté des Arts

## Laboratoire de français ancien

### Chrétien de Troyes Le Chevalier au Lion (Yvain)

---

Transcription du manuscrit Paris, B.N. fr. 794 (ms. H), effectuée par Pierre Kunstmann (Laboratoire de Français Ancien, Université d'Ottawa), avec référence aux folios du ms. Celui-ci présente 3 colonnes par page, notées a/t pour le recto, d/e/f pour le verso. L'indication de début de colonne est suivie de la numérotation du vers. La marque de paragraphe est utilisée pour signaler une lettrine dans le ms.

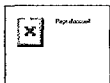
La ponctuation et la séparation des mots suivent l'usage moderne. Les abréviations du copiste ont été développées et les lettres suppléées sont soulignées; les points de suspension signalent des omissions de vers dans le ms., et les erreurs manifestes du copiste sont indiquées par un astérisque. Les passages incompréhensibles sont marqués d'une croix.

NOTE: Cette transcription fait, en ce moment, l'objet d'une nouvelle présentation qui permettra le passage des fiches de la Base grammaticale du Chevalier au Lion (ms.H) aux diverses sections du texte continu. Il s'agit donc d'un travail en cours, qui peut entraîner certaines coquilles. Celles-ci seront corrigées une fois le transcodage terminé; nous signalerons aux lecteurs la fin du travail.

Texte divisé en dix sections:

- Récit de Calogrenant (1-720)
- Défaite et mort d'Esclados (721-1407)
- Mariage (1408-2169)
- Arthur chez Laudine (2170-2680)
- Folie d'Yvain (2681-3334)
- Rencontre du lion et combat contre Harpin (3335-4304)
- A la défense de Lunete (4305-5098)
- Pesme-Aventure (5099-5801)
- Combat contre Gauvain (5802-6497)
- Réconciliation (6498-6806)
- Texte complet: 1-6806

Index lemmatisé




---

*Dernière mise à jour : 11.01.2001*

*Pour toute question au sujet de ce site, veuillez vous adresser à :*

✉ [lfancien@uottawa.ca](mailto:lfancien@uottawa.ca)

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA Faculté des Ar

## Laboratoire de français ancie

### Chrétien de Troyes Le Chevalier au Lion (Yvain)

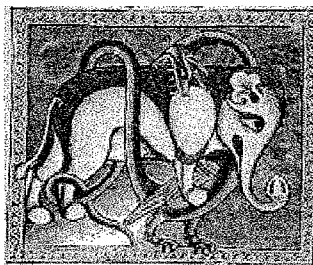
#### Récit de Calogrenant

---

79d.

1. Artus, li boens rois de Bretaingne,
2. La cui proesce nos enseigne
3. Que nos soiens preu et cortois,
4. Tint cort si riche come rois
5. A cele feste qui tant coste,
6. Qu'an doit clamer la Pantecoste.
7. Li rois fu a Carduel en Gales;
8. Après mangier, parmi ces sales,
9. Cil chevalier s'atropelerent
10. La ou dames les apelerent
11. Ou dameiseles ou puceles.
12. Li un recontoient noveles,
13. Li autre parloient d'Amors,
14. Des angoisses et des dolors
15. Et des granz biens qu'orent sovant
16. Li deciple de son covant,
17. Qui lors estoit mout dolz et buens;
18. Mes or i a mout po des suens
19. Qu'a bien pres l'ont ja tuit lessiee,
20. S'an est Amors mout abessiee;
21. Car cil qui soloient amer
22. Se feisoient cortois clamer
23. Et preu et large et enorable;
24. Or est Amors tornee a fable
25. Por ce que cil qui rien n'en santent
26. Dient qu'il aiment, mes il mantent,
27. Et cil fable et mançonge an font
28. Qui s'an vantent et droit n'i ont.
29. Mes or parlons de cez qui furent,
30. Si leissons cez qui ancor durent,
31. Car mout valt mialz, ce m'est avis,
32. Uns cortois morz c'uns vilains vis.
33. Por ce me plect a reconter
34. Chose qui face a escouter
35. Del roi qui fu de tel tesmoing
36. Qu'an en parole et pres et loing;
37. Si m'acort de tant as Bretons
38. Que tozjorz durra li renons
- 39 Et par lui sont amenteü

# The Aberdeen Bestiary Project



## Table of contents

---

If this is the first time you have used this resource it will be of benefit to read the section entitled Assistance on the use of this resource which provides details of how the information is presented.

---

1. Introduction. About this project and the team involved.
  2. What is a Bestiary? Origins of text and illustrations.
  3. The Aberdeen Bestiary: the history of the manuscript
  4. Index of the Bestiary. Tabular listing of the contents of the folios. Designed to provide direct access to specific folios.
  5. The Aberdeen Bestiary. Folio by folio commentary on the Bestiary from an art historical perspective.
  6. Translation and transcription. Folio by folio translation and transcription of the Bestiary
  7. Codicology. Information relating to the production of the book.
  8. References
  9. Bibliography
  10. Editorial comments.
  11. Assistance on the use of this resource.
- 

The team involved in developing this resource welcome any feedback on this project. Please email any comments, criticisms or suggestions to Iain Beavan, the project manager.

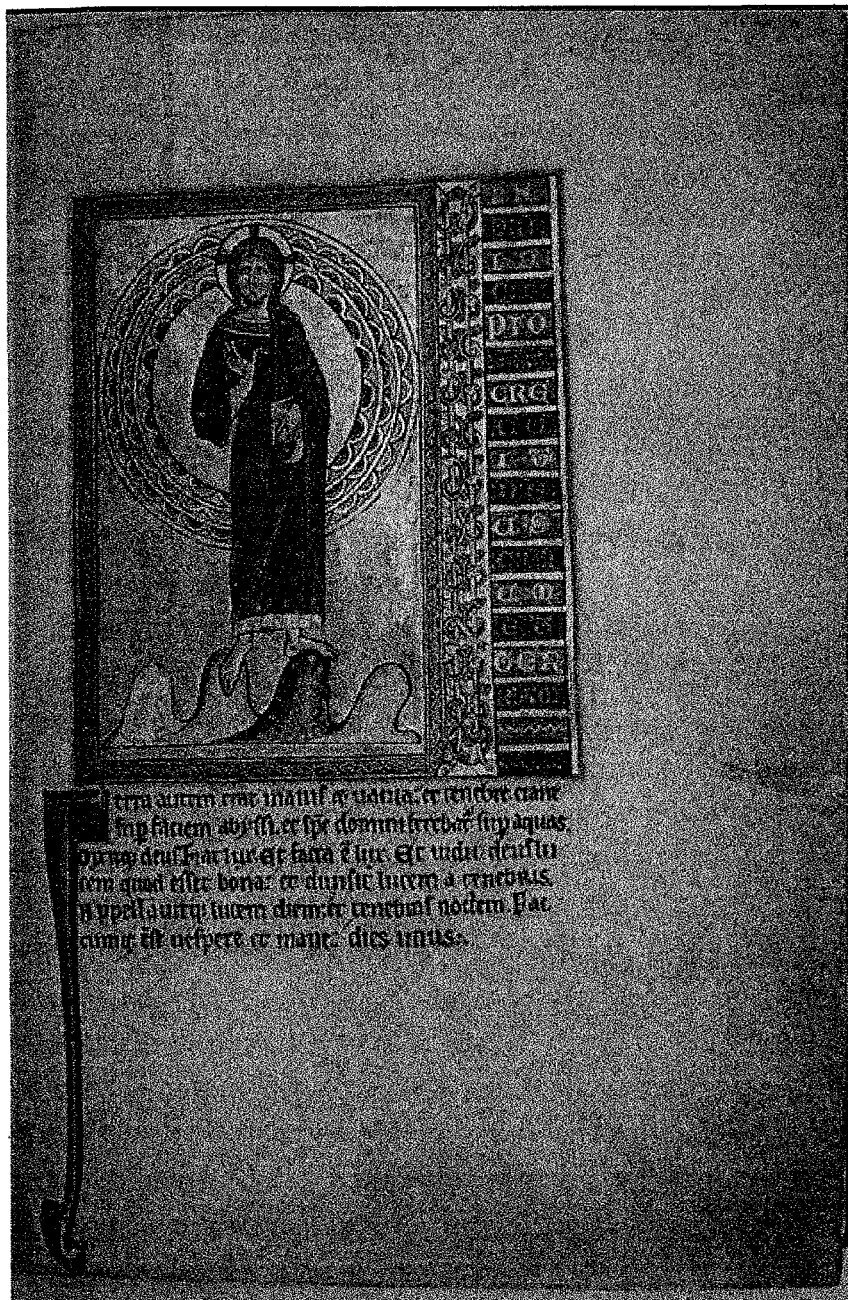
---

**[Return to Special Collections and Archives main page.](#)**

# The Aberdeen Bestiary Project

## Folio 1r

## Translation



'In the beginning God created the heaven and the earth. And the earth was without form, and void; and darkness was upon the face of the deep. And the Spirit of God moved upon the face of the waters. And God said, Let there be light: and there was light. And God saw the light, that it was good; and God divided the light from the darkness. And God called the light Day and the darkness he called Night. And the evening and the morning were the first day' (Genesis, 1: 1-5).

All images Copyright 1995  
© Aberdeen University Library

Translation & Transcription Copyright 1995  
© Colin McLaren & Aberdeen University Library

## Transcription

## Translation



In\ prin\ci\pio\ cre\av\it\ de\us\ cel\um\ et ter\ram.\  
Terra autem erat inanis et vacua, et tenebre erant\  
super faciem abyssi, et spiritus domini ferebatur super  
aquas.\ Dixitque deus: Fiat lux. Et facta est lux. Et  
vidit deus luc\em quod esset bona, et divisit lucem a  
tenebris.\ Appellavitque lucem diem, et tenebras  
noctem. Fac\umque [e]st vespere et mane, dies unus.\

'In the beginning God created the heaven and the  
earth. And the earth was without form, and void; and  
darkness was upon the face of the deep. And the Spirit  
of God moved upon the face of the waters. And God  
said, Let there be light: and there was light. And God  
saw the light, that it was good; and God divided the  
light from the darkness. And God called the light Day  
and the darkness he called Night. And the evening and  
the morning were the first day' (Genesis, 1: 1-5).

---

[Table of contents](#)

[Next page of translation](#)

[Commentary on this folio](#)

Early Manuscripts at Oxford University

Using this site  
 About the website  
 About the Imaging Project

List manuscripts by collection:

- [Balliol College](#)
- [Bodleian Library](#)
- [Corpus Christi College](#)
- [Jesus College](#)
- [Magdalen College](#)
- [Merton College](#)
- [St. John's College](#)

[List all manuscripts](#)

# Early Manuscripts at Oxford University

Digital facsimiles of complete manuscripts,  
 scanned directly from the originals



This site provides access to over 80 early manuscripts now in institutions associated with the [University of Oxford](#). Please read the information about [using this website](#).

Between 1995 and 2000 the Early Manuscripts Imaging Project created high resolution digital images from manuscripts which were selected as major treasures from their respective [libraries](#), to create wider availability for originals which may otherwise be too fragile for handling.

The website is now in the care of the [Libraries Automation Service's R&D section](#) who have undertaken a complete redesign of the site to improve the service. Contacts: [Matthew J. Dovey](#); [Katherine Ferguson](#).

**Please note:** We are aware that a number of manuscripts are incomplete. Unfortunately, the omission of some images only came to light after the project had completed (during the redesign of the website). We are currently in the process of identifying the resources needed to complete the scanning of these manuscripts. The incomplete manuscripts are still accessible from this site, on the principle that a nearly complete manuscript is better than none at all.

We realise that this situation can be frustrating but currently have no further information on when we can make the missing images available.

Early Manuscripts at Oxford University

**Balliol College  
MS. 238A**[About this manuscript](#)  
[Copyright Notice](#)**Balliol College  
MS. 238A****Description**

Domenico Bandini (*d.* 1418), *Fons memorabilium uniuersi*, an encyclopaedia in Latin, here in a set of five volumes possibly from an original six (lacking Part V Book i): made c. 1444-8 for William Gray (*d.* 1478), later Bishop of Ely, during his travels in Germany and Italy, and bequeathed with his library to Balliol College. The various scribes and illuminators, perhaps working largely at Cologne, display an international range of influences: Dutch, Italian, English, even Spanish. Illuminated initials and borders sometimes include Gray's coat of arms:

(Part I, in the earlier hand of the Dutch scribe, Theodericus Werken of Abbenbroeck)

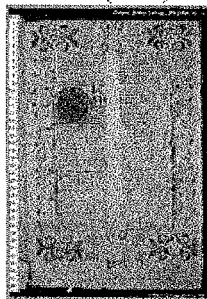
**Technical Information**

All images are direct from the original

All images are at a resolution of 600 dpi, and have been created using a Dicomed 7520 scanback.

**Catalogue Information**

fol. 1 (recto)

[View All](#)[Next](#)

## Digital Scriptorium Test Database

Need help? See [Tips for Using the Database](#)  
Want to try something different? Try Digital Scriptorium under [Luna Insight](#) (limited to 500 images)

**\*\*Please note that rights to images reside with the holding institution.\*\***

Please follow any of these four methods for accessing the information and images of DS according to our temporary interface (note that this interface will not allow you to cross the borders between our four levels of descriptive Manuscript / Part / Text / Caption). Work is in progress to improve the interface, and we apologize for present inconveniences.

Search on [MANUSCRIPT SEARCH TERMS](#) :  
Shelfmark, Binding, Provenance.

Search on [PART SEARCH TERMS](#) :  
Country, Cardinal Point, Region, City, Document, Dated, Date, Layout, Script, Scribe, Music, Support, Watermark, Representational Decoration, Other Decoration, Artist.

Search on [TEXT SEARCH TERMS](#) :  
Author: Other Associated Name, Title, Supplied Title, Docket, Incipit Language. Also at this level, caption searching.

[Display All Images for a Shelfmark:](#)

Once you know the shelfmark, you can easily bring up all of the images available for that shelfmark. You MUST know the shelfmark, and you must use it in the same way that the database does ("Plimpton MS 019" and not "Plimpton 019" or "Plimpton MS 19"). [Click here](#) to see a current list of shelfmarks.

### Sample Searches

If you would like to view some images and get a feel for how the system works, we suggest that you search on one of the following shelfmarks within the "Manuscript Search Terms" level, then, internal to the retrieved description, click successively on the "View" notes for the "Part," the "Text" and the "Image" levels.

Shelfmark = "Plimpton MS 281"--for color wash drawing

Shelfmark = "Plimpton MS 140"--for humanistic script

Shelfmark = "Plimpton MS 043"--for a 12th century

Josephus

Shelfmark = "Plimpton MS 029"--for a glossed Matthew

Please send comments and suggestions to Consuelo Dutschke  
([cwg3@columbia.edu](mailto:cwd3@columbia.edu))

# Digital Scriptorium Test Database

Need help? See [Tips for Using the Database](#)

[Return to main search page](#) | [Search Manuscript](#) | [Search Text/Caption](#) | [Display Images for a Shelfmark](#)

**\*\*Please note that rights to images reside with the holding institution.\*\***

## PART SEARCH TERMS

	<input type="button" value="Run"/>	<input type="button" value="Reset"/>
<b>Country:</b>	<input type="text"/>	
<b>Cardinal Point:</b>	<input type="text"/>	
<b>Region:</b>	<input type="text"/>	
<b>City:</b>	<input type="text"/>	
<b>Document:</b>	Yes: <input type="radio"/> No: <input type="radio"/>	
<b>Dated:</b>	Yes: <input type="radio"/> No: <input type="radio"/>	
<b>Date (e.g. s. XIII, s. XV):</b>	<input type="text"/>	
<b>Begin Date:</b>	<input type="text"/>	
<b>End Date:</b>	<input type="text"/>	
<b>Support:</b>	<input type="text"/>	
<b>Watermark:</b>	<input type="text"/>	
<b>Layout:</b>	<input type="text"/>	
<b>Script:</b>	<input type="text"/>	
<b>Scribe:</b>	<input type="text"/>	
<b>Music:</b>	<input type="text"/>	
<b>Representational Decoration:</b>	<input type="text"/>	
<b>Other Decoration:</b>	<input type="text"/>	
<b>Artist:</b>	<input type="text" value="Maitre aux yeux bridés"/>	
	<input type="button" value="Run"/>	<input type="button" value="Reset"/>

NOTE: known to be highly flawed

[Click here](#) to see a current list of

[Click here](#) to see a current list of

Copyright © 2000 UC Regents. All rights reserved.  
Document maintained at <http://sunsite.berkeley.edu/Scriptorium>  
Last update 5/1/01. SunSITE Manager: [manager@sunsite.berkeley.edu](mailto:manager@sunsite.berkeley.edu)

## Digital Scriptorium Test Database

### Results of Query

---

[Return to search form](#)

---

#### **MANUSCRIPT INFORMATION**

**Shelfmark:** Benjamin MS 5  
**Held at:** Rare Book and Manuscript Library, Columbia University, New York  
**Composite?** No  
**Number of Folios:** ff. 147  
**Binding:** Bound, s. XV, in blind stamped calf over wooden boards.  
**Provenance:** Gift, 1943, of Henry Rogers Benjamin and Beatrice Benjamin Cartwright from the collection of their late father, William Evarts Benjamin.  
**Bibliography:** Bond and Faye, p. 322.

[View part information for this manuscript](#)

[View all images for this manuscript](#)

[Return to search form](#)